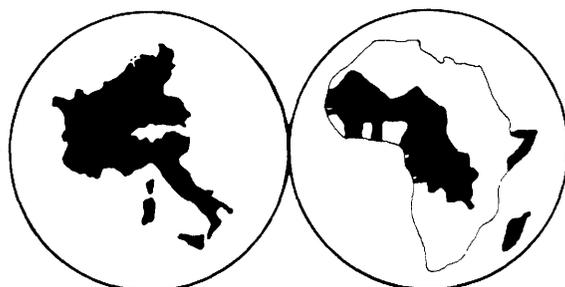


COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT



PRE-SELECTION DES INDUSTRIES D'EXPORTATION
susceptibles d'être implantées
dans les Etats Africains et Malgache Associés

RAPPORT

AVANT - PROPOS

L'objectif principal de l'Association des Etats Africains et Malgache Associés (EAMA) à la Communauté Economique Européenne (CEE) est de favoriser le développement économique et social des pays associés, notamment en diversifiant leurs économies. Dans ce cadre, l'industrialisation contribue à renforcer les structures économiques, à multiplier les échanges intérieurs et, à plus long terme, à équilibrer les échanges extérieurs, à réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger et à intensifier les échanges inter-africains dans une perspective de coopération et d'intégration régionale.

L'objectif de l'industrialisation a pris, avec le temps et à travers l'évolution du régime d'Association, une importance grandissante. Si au cours de la première période de l'Association, telle qu'elle était prévue au Traité de Rome, les efforts ont visé principalement l'amélioration des infrastructures économiques et sociales, la Convention de Yaoundé I (1964-1969), a davantage mis l'accent sur des investissements directement productifs. A ce titre la majeure partie des actions ont concerné le développement rural; mais un nombre croissant de projets industriels ont également été financés. La nouvelle Convention d'Association, Yaoundé II (1.1.1971 - 31.1.1975), qui considère l'industrialisation comme l'un de ses objectifs prioritaires, accentuera certainement cette tendance, le Fonds Européen de Développement (FED) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) disposant de moyens financiers accrus et d'une gamme d'instruments plus diversifiée et mieux adaptée aux besoins de l'industrialisation.

Sous le régime de la Convention de Yaoundé I, la Commission des Communautés Européennes avait déjà pris l'initiative de faire explorer une des voies possibles de l'industrialisation des EAMA : la création d'industries à vocation régionale, destinées à substituer des productions manufacturières locales aux importations de produits de consommation et d'approvisionnement (1).

(1) "Possibilités d'industrialisation des Etats Africains et Malgache Associés à la CEE" - 1 volume de synthèse et 16 volumes de rapports.

II.

Il avait été souligné, dès ce moment, que cette limitation du champ des investigations procédait exclusivement de raisons d'ordre pratique et méthodologique, et non d'un jugement concernant la vocation supposée des EAMA à tel ou tel type d'industrialisation. La création d'industries orientées vers le marché local et la création d'industries exportatrices ne constituent, en effet, nullement des solutions alternatives mais bien deux voies complémentaires et, à ce titre, aussi nécessaires l'une que l'autre.

L'étude sur les possibilités d'industrialisation à l'échelle régionale dans le domaine de la substitution aux importations fut achevée au début de 1967 et largement diffusée. Un bilan provisoire établi à la fin de 1970 révèle que si un tiers des projets dégagés par cette première étude a effectivement été réalisé ou devrait l'être à brève échéance - ce qui est assez satisfaisant si l'on tient compte que l'horizon temporel des propositions des experts avait été fixé à 1975 - la faiblesse majeure du processus d'industrialisation dans les EAMA tient à l'insuffisance de la coopération régionale entre pays africains, même voisins. En effet, les réalisations enregistrées se situent toutes dans un cadre purement national, contrairement à l'hypothèse régionale adoptée par l'étude. Or, les possibilités d'industrialisation orientées vers les seuls marchés nationaux risquent de s'épuiser rapidement, compte tenu de l'étroitesse de ces marchés.

La voie de l'industrialisation orientée vers l'exportation doit donc nécessairement être explorée en même temps que celle de la substitution aux importations. Telle était bien en 1967 l'intention de la Commission, dès le lancement de la première étude. Depuis lors, diverses autorités africaines associées, nationales et régionales, ainsi que la Conférence Parlementaire de l'Association ont fait connaître leur souhait de voir réaliser cette seconde étude.

La Commission a dès lors fait entreprendre, dès la fin de 1970 et avec l'accord des EAMA, deux études qui visent à inventorier les possibilités de créer dans les EAMA des industries orientées vers la "grande exportation", c'est-à-dire vers la production d'articles dont les débouchés se situeraient de façon prépondérante dans les pays industrialisés et principalement dans la Communauté qui constitue pour les EAMA un marché d'accès privilégié.

La première étude, qui fait l'objet du présent volume (1), constitue une pré-sélection qui élimine, sur la base de critères objectifs, un certain nombre de productions et établit un certain ordre de priorité parmi les productions retenues en fonction de leur viabilité présumée. En raison du grand nombre de productions théoriquement éligibles, il était indispensable, pour des raisons de temps et de coût, de procéder en deux étapes et de faire précéder la phase des études sectorielles approfondies d'une phase de pré-sélection.

La méthodologie de cette analyse est expliquée dans l'introduction du présent document : elle fait intervenir, d'une part, les éléments relatifs à la demande des produits (volume et dynamisme des importations des pays développés et principalement de la CEE) et, de l'autre, les éléments relatifs à l'offre des EAMA (conditions technico-économiques spécifiques permettant de présumer ou non la compétitivité et la rentabilité des productions envisagées); la confrontation des facteurs de demande et d'offre aboutit à la pré-sélection recherchée et complétée par une certaine hiérarchisation des productions suivant la compétitivité présumée des EAMA pour chacune d'entre elles avec le reste du monde. C'est sur cette base que pourront être choisis les secteurs qui semblent avoir a priori les meilleures chances d'être réalisables et qui pourraient dès lors faire l'objet d'études détaillées aboutissant, le cas échéant, à des propositions concrètes d'implantation industrielle, sous la forme d'étude de pré-factibilité.

Les conclusions de cette pré-sélection, aussi objective et rigoureuse que possible, mais nécessairement pragmatique et imparfaite, ne sauraient dépasser les prémices; la liste finale ne peut être considérée que comme un programme de travail pour des études ultérieures s'agissant d'activités assorties d'un faisceau assez important de présomptions de viabilité.

(1) Ce rapport constitue un document qui se suffit en principe à lui-même. Les cinq annexes contenant des informations et des statistiques plus détaillées peuvent être obtenues sur simple demande. Il existe en outre un document de synthèse.

IV.

Il serait erroné, d'une part, de considérer cette liste comme constituée d'activités toutes certainement viables et pouvant être entreprises d'emblée sans études complémentaires et, d'autre part, d'en conclure que toute production qui n'y figure pas est, nécessairement et en toute hypothèse, à rejeter.

La seconde étude concerne le secteur textile (toutes fibres et tous stades de production). Elle a d'ores et déjà été entamée sans attendre les résultats de la pré-sélection qui ne s'applique donc pas au secteur textile.
Cette seconde étude sera diffusée ultérieurement.

=====
=====
=====

Le présent rapport a été établi par un groupe d'économistes et d'ingénieurs de la Société d'Etudes Economiques et Financières (SETEF) de Paris, sous la direction de Monsieur Georges ROY, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, diplômé du CEPE.

Si les services compétents de la Commission des Communautés Européennes ont orienté ces travaux du point de vue méthodologique et les ont suivis tout au long de leur déroulement, les experts ont agi par ailleurs en toute indépendance.

Le rapport exprime donc le résultat des travaux des experts et les conclusions qu'ils en tirent.

PRE-SELECTION DES INDUSTRIES D'EXPORTATION DANS LES E A M A

S O M M A I R E

=====

===

	<u>Pages</u>
AVANT-PROPOS	I - IV
SOMMAIRE	V - VIII
ABREVIATIONS	IX - XII
BIBLIOGRAPHIE	XIII - XIX
INTRODUCTION	1
A - Présentation des E A M A	2
B - Diverses voies pour l'industrialisation	6
C - Objectif de l'étude	8
D - Méthode de travail	9
I LISTE DE DEMANDE	19
A - Dépouillements statistiques	21
B - Liste de demande	24
C - Enseignements tirés de la liste de demande	41
II LISTES D'OFFRE	49
II 1 INDUSTRIES DES E A M A NON EXPORTATRICES	51
A - Inventaire	51
B - Principe de sélection	52
C - Motifs d'élimination	53
D - Système de sélection	56
E - Résultats de la sélection	63
II 2 VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES	65
A - Inventaire	65
B - Valorisations déjà entreprises ou projetées	66
C - Conditions de viabilité des valorisations	72

D - Sélection	73
E - Résultats de la sélection	85
II 3 EXEMPLES D'AUTRES P V D	89
A - Première orientation : P V D comparables	89
B - Réorientation : P V D principaux exportateurs	91
C - Liste des monographies	91
D - Enseignements tirés	92
II 4 INDUSTRIES DE MAIN-D'OEUVRE	105
A - Principe	105
B - Classification des activités industrielles	106
C - Sélection	110
D - Résultats	118
II 5 AVANTAGES DE SITUATION GEOGRAPHIQUE	121
A - Trois types d'avantages	121
B - Choix du mode de transport	123
C - Paramètres du coût de transport	125
II 6 FACTEURS DE PRODUCTION	127
A - Disponibilités en main-d'oeuvre	128
B - Niveaux des salaires	129
C - Fiscalité	130
D - Prix de l'énergie	131
E - Prix de certains matériaux	131
F - Coûts de création d'usine	132
III CLASSIFICATION FINALE	135
A - Procédé de classement	137
B - Choix des motifs	138
C - Modes de notation	141
D - Résultats	154
IV MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	168
A - Stimuler l'esprit d'entreprise	172
B - Investir	173
C - Produire aux moindres coûts	174

D - Transporter la production	175
E - Vendre à l'étranger	176
CARTE DES E A M A	179

*

* *

Il existe cinq annexes à ce rapport, à savoir :

ANNEXE 1 INDUSTRIES DES E A M A NON EXPORTATRICES

ANNEXE 2 VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

ANNEXE 3 EXEMPLES D'AUTRES P V D

ANNEXE 4 INDUSTRIES DE MAIN-D'OEUVRE

ANNEXE 5 FACTEURS DE PRODUCTION

Ces annexes peuvent être obtenues, sur demande, à :

Commission des Communautés Européennes
Direction Générale de l'Aide au Développement
Direction Politique et Etudes de Développement
200, rue de la Loi
Bruxelles

PRINCIPALES LISTES FIGURANT DANS LE RAPPORT

Paragraphe

I	Liste de demande (14 tableaux)	pp	27 à 40
II 1	Sélection des industries des E A M A présumées viables à l'exportation (4 tableaux)	pp	59 à 62
II 2	Valorisations entreprises ou projetées pour l'exportation (2 tableaux)	pp	68 à 71
II 2	Valorisation des ressources du règne minéral (2 tableaux)	pp	77 - 78
II 2	" " " végétal (5 tableaux)	pp	79 à 83
II 2	" " " animal (1 tableau)	p	84
II 3	Commentaires sur les industries examinées (dans d'autres P V D) (9 tableaux)	pp	95 à 103
II 4	Liste des industries de main-d'oeuvre		
	liste principale (5 tableaux)	pp	111 à 115
	liste complémentaire (2 tableaux)	pp	116 - 117
III	Tableaux de notation (classification finale)		
	première liste d'offre (4 tableaux)	pp	146 à 149
	seconde liste d'offre (4 tableaux)	pp	150 à 153
III	Résultats (11 tableaux)	pp	155 à 165
	1 - Les 30 premières activités	p	155
	2 - De la 31e à la 60e activité	p	158
	3 - De la 61e à la 90e activité	p	160
	4 - De la 91e à la 120e activité	p	162

A B R E V I A T I O N S

Les abréviations les plus couramment utilisées dans ce texte sont les trois suivantes :

- E A M A : Etats Africains et Malgache Associés à la Communauté Economique Européenne
- P I : Pays Industrialisés (essentiellement ici : Europe de l'Ouest, Amérique du Nord)
- P V D : Pays en Voie de Développement (pays de la "classe 2" au sens de l'Office Statistique des Communautés)

Autres abréviations

- C E A Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
- C E E Communauté Economique Européenne
- C N U C E D Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
- N A C E Nomenclature des Activités dans les Communautés Européennes
- N I M E X E Nomenclature harmonisée pour les Statistiques du Commerce Extérieur des pays de la C E E
- O C D E Organisation de Coopération et de Développement Economique
- O N U D I Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
- S I C Standard Industrial Classification
- S I T C Standard International Trade Classification
- § dollar:U S

Désignation abrégée des pays1°) E A M A

B D I	Burundi
C A M	Cameroun
C B Z	République Populaire du Congo (Brazzaville)
C I	Côte d'Ivoire
C R D	République Démocratique du Congo (Kinshasa)
D A H	Dahomey
G A B	Gabon
H V	Haute-Volta
M A D	Madagascar
M A L	Mali
M A U	Mauritanie
N I G	Niger
R C A	République Centrafricaine
R W	Rwanda
S E N	Sénégal
S O M	Somalie
T C H	Tchad
T O G	Togo

2°) Autres pays

A F G	Afghanistan
A L G	Algérie
A N T - N L	Antilles Néerlandaises
A R G	Argentine
A-SUD	Arabie du Sud
B A S	Bahamas
B E R	Bermudes
B R	Brésil
C A L	Nouvelle Calédonie
C E Y L	Ceylan

C H L	Chili
C N R Y I	Iles Canaries
C L B	Colombie
C O R S	Corée du Sud
CUBA	Cuba
C U R	Curaçao
C Y P	Chypre
E G Y	Egypte
E Q	Equateur
E T H	Ethiopie
F O R	Formose
G H	Ghana
G U I N	Guinée (Conakry)
GUY-B	Guyane Britannique
H A I T	Haïti
H D B	Honduras Britannique
H-K	Hong-Kong
INDE	Inde
I N S I	Indonésie
I O S	Indes occidentales
IRAK	Irak
IRAN	Iran
I S R	Israël
J A M	Jamaïque
K E N	Kenya
L B N	Liban
M A R	Maroc
M I C E	Maurice
M O Z	Mozambique
M T Q	Martinique
M X Q	Mexique

M Y S	Malaisie
N I G A	Nigeria
N W G U I B	Nouvelle Guinée Britannique
O C C	Autres pays du Commonwealth (Other Commonwealth Countries)
O C C + I R	Autres pays du Commonwealth + Irlande
O F C	Autres pays étrangers (Other Foreign Countries)
O U G	Ouganda
O W A F	6 E A M A : MAL H-V NIG DAH TCH CBZ
P E R	Pérou
P H I	Philippines
P N M	Panama
P R G	Paraguay
R D O M	République Dominicaine
R E U	Réunion
S A L	Salvador
S I N G	Singapour
S L	Sierra Leone
S O U	Soudan
S U R	Surinam
S Y R	Syrie
T A N	Tanzanie
T H A I	Thaïlande
T-M	Timor-Macao
T R I	Trinité
T U N	Tunisie
U K	Royaume-Uni (United Kingdom)
U R U	Uruguay
U S A	Etats-Unis d'Amérique (United States of America)
V N Z	Venezuela
Z A M B	Zambie

B I B L I O G R A P H I E

=====

=====

=====

GENERALITES

- C E E - Direction Générale du développement de l'Outre-Mer
Possibilités d'industrialisation des Etats
africains et malgaches associés décembre 1966
- O N U - Monographies de l'O N U D I sur le développement
industriel
L'industrialisation des pays en voie de développe-
ment :
problèmes et perspectives
en particulier :
n° 19 - Promotion des industries orientées
vers l'exportation avril 1970
- O N U - C N U C E D
Etude sur le commerce des articles manufacturés
des pays en voie de développement, 1969 1970
- O N U - TD/35/Rev 1
Le rôle de l'entreprise privée dans les inves-
tissements et la promotion des exportations dans
les pays en voie de développement 1969
- O N U - TD/3/Rev 1
Vers une stratégie globale du développement 1969
- O N U - TD/B/C-2/74
Encouragements aux exportations industrielles 1969

Annuaire statistique de l'O N U

World Bank

Trends in Developing Countries

1970

LISTE DE DEMANDE

Office Statistique des Communautés Européennes

Commerce extérieur - Tables analytiques

4 x 12 volumes, janvier - décembre

1966 à 1969

U S Department of Commerce

Foreign Trade FT 135

U S imports, general and consumption,

schedule A - Commodity and Country

december

1966 to 1969

United Kingdom

Classification for Overseas Trade Statistics

vol. II 1966 to 1969

INDUSTRIES EXISTANTES ET PROJETEES, RESSOURCES LOCALES

Pour treize des E A M A, on trouve des renseignements sur les ressources, les industries, les projets, les plans et programmes, l'évolution économique, dans les publications

E D I A F R I C :

Bulletin d'Afrique Noire

Hommes et organisations d'Afrique Noire

Afrique Industrie

Mémento de l'économie africaine (annuel)

Fichier industriel de l'Afrique Noire

Autres revues :

Le Moniteur Africain du Commerce et de l'Industrie

Notes d'information et statistiques (B C E A O)

Jeune Afrique

Annales des mines

Ouvrages divers :

O E C E

Les oléagineux

1957

Centre du Commerce International (CNUCED-GATT)

Etudes de marchés

(études consacrées à un certain nombre de produits agricoles)

Cours de l'Institut Français des Corps Gras

EXEMPLES D'AUTRES P V D

Centre National du Commerce Extérieur

Fiches express :

Tunisie	1968
Maroc	janvier 1967

C N U C E D

Mesures en vue de la promotion, de l'expansion
et de la diversification des exportations
d'articles manufacturés :

Argentine
Brésil
Chili
Colombie
Corée du Sud
Hong-Kong
Maroc
Thaïlande
Tunisie

U S Department of Commerce

Overseas Business Reports

Basic data :	Maroc	février	1963
	Pakistan	juillet	1970
	Salvador	décembre	1967
Market profiles for :	the Far East	juin	1970
	Latin America area	juin	1967
	Latin America and Caribbean	juin	1969
	Africa	juillet	1967
Market factors for Mexico		avril	1970
Establishing a business in India		mars	1968
	Thaïland	juillet	1967

Revue :

- SUDAMERIS - Revue de la banque française et italienne
pour l'Amérique latine
- En particulier "L'industrie pétrochimique
en Amérique latine" - n° du 1er février 1969
- Forum du Commerce international - revue du Centre du
commerce international
- En particulier "Promotion des exportations
au Pakistan" n° 4 volume II décembre 1966
- "Les articles de sport pakistanaï" n° 4 vol. I septembre 1965
- Marchés tropicaux et méditerranéens
- En particulier "Le marché tunisien" n° 1256 décembre 1969
- Foreign Agriculture (U S A)
- Conjuntura economica (Argentine)
- Boletini del banco central do Brasil
- En particulier "Machines de bureau" octobre 1970
- Comercio exterior (banco nacional de comercio exterior,
Mexico)
- En particulier "Teoria del comercio interna-
cional y paises en desarrollo" décembre 1970
- "Desarrollo industrial en la frontera mexi-
cana" avril 1970
- Cahiers de l'I L A F A
- En particulier "Produccion latino americana
de ferroaleaciones" n° 127 novembre 1970
- India - bulletin économique mensuel
- En particulier volume VIII n° 5 mai 1970
- " n° 10 décembre 1970
- volume IX n° 2 février 1971
- Journal du four électrique
- En particulier "L'industrie du ferromanganèse
et ferrosilicium en Inde" n° 4 avril 1971
- International Monetary Fund. Staff papers
- En particulier "L'expérience de la République
de Chine à Taïwan, 1946-1966" vol. XV n° 8 septembre 1968

Rapports :

- . Rapport annuel de l'administration des douanes de Haïti 1967-68
- . Rapport de la banque française et italienne pour l'Amérique latine, sur la pétrochimie et la chimie organique au Mexique
- . Rapport du Centre national du commerce extérieur sur les pièces détachées automobiles au Mexique 1965
- . Rapport de la Junta Nacional de Carne (Argentine) 1967

INDUSTRIES DE MAIN-D'OEUVRE

Hal B. Lary

Imports of manufactures from less developed countries - Columbia University Press 1968

U S Department of Commerce - Bureau of Census
Annual Surveys of manufactures
1967 Census of manufactures 1970

AVANTAGES DE SITUATION GEOGRAPHIQUE

O C D E

Les transports maritimes 1970
Incidence du taux de fret maritime sur le coût total du transport 1968
Echanges par produits, jan-déc 1969
résumé par marchés : généralités 1970
" " importations 1970
" " exportations 1970

C N U C E D TD/B/C. 4/38/Rev. 1

Niveau et structure des taux de fret 1969
TD/B/C. 4/32
Les transports maritimes sur la côte occidentale d'Afrique 1967
TD/B/C. 4/31
Les transports maritimes par lignes régulières dans le commerce extérieur de l'Inde 1967

République du Cameroun - Ministère des Transports, des P et T
 Etude des problèmes techniques et économiques du
 transport maritime avril 1970

I A T A (Association du Transport Aérien International)
 Tarifs messageries avion :
 règles et procédures de vente octobre 1970
 tarifs généraux et spéciaux octobre 1970

FACTEURS DE PRODUCTION

Centre National du Commerce Extérieur

Fiches express :

Mauritanie	avril 1969
République Centrafricaine	septembre 1968
Gabon	1967
République du Congo (Brazzaville)	septembre 1968
République démocratique du Congo	octobre 1967
Madagascar	mai 1967

U S Department of Commerce

Overseas Business Reports

Basic data : Côte d'Ivoire	avril 1968
Républ. démocrat. du Congo	avril 1968
Market factors : Côte d'Ivoire	septembre 1968
Establishing a business in :	
Congo R D	avril 1970
Côte d'Ivoire	juillet 1968

Notes d'information générale (accompagnant les avis d'appel
 d'offre ; établies par les gouvernements ou les Contrôleurs
 délégués du Fonds européen de développement) :

Sénégal	
Mali	janvier 1970
Côte d'Ivoire	avril 1968
Haute Volta	
Niger	février 1968
Dahomey	
Tchad	mai 1968

République Centrafricaine	juillet 1969
Gabon	1970
République populaire du Congo	
République démocratique du Congo	
Rwanda	
Burundi	mars 1970
Madagascar	
République togolaise	
Carnet de l'investisseur au Togo	1968
République malgache (B D P I)	
Guide de l'investisseur	1970

I N T R O D U C T I O N

Le travail présenté ici souhaite contribuer à une prolongation et à une amplification du mouvement d'industrialisation des Etats Africains et Malgache Associés à la Communauté Economique Européenne (E A M A).

Après une présentation sommaire des E A M A, qui les situe à l'aide de quelques chiffres, un aperçu rapide sur diverses voies pour l'industrialisation introduira une définition plus précise de l'objectif de l'étude; on exposera ensuite, schématiquement, sous le titre de méthode de travail, les principales voies de recherche entreprises pour concrétiser cet objectif et aboutir à une liste d'activités manufacturières pré-sélectionnées.

A - PRESENTATION SOMMAIRE DES E A M A

(voir carte en fin de volume)

Le tableau ci-après présente quelques unes de leurs caractéristiques.

On voit que, loin d'être conformes tous au même modèle, ils constituent un ensemble hétérogène,

- leur superficie varie dans une proportion de 1 à 100, du plus petit (Rwanda = 26.300 km²) au plus grand (R.D. Congo : 2.345.400 km²).
- leur population varie dans une proportion de 1 à 42, du moins peuplé (Gabon = 0,5 million d'habitants) au plus peuplé (R.D. Congo = 21 millions d'habitants),
- la densité de population varie dans une proportion de 1 à plus de 100, du plus dépeuplé (Mauritanie = environ 1 habitant au km²) aux plus denses (Burundi = 128 et Rwanda = 138 habitants au km²),
- leur agriculture présente une richesse très différente, du pays le plus désertique (Mauritanie) aux pays dont les productions sont les plus diversifiées (R.D. Congo, Cameroun, Côte d'Ivoire : café, cacao, arachide, huile de palme, coton, bois, hévéa),
- leurs ressources minérales sont d'une richesse variable, depuis les pays les plus dépourvus (Burundi, Somalie) aux plus diversement dotés (Gabon, surtout R.D. Congo),
- leur niveau d'industrialisation est très variable, depuis les pays ne connaissant que quelques rares industries manufacturières (par exemple le Togo) à ceux qui totalisent plusieurs centaines d'établissements industriels (R.D. Congo, Sénégal, Côte d'Ivoire),
- leur niveau d'urbanisation varie fortement, l'écart de population entre les capitales les moins et les plus peuplées allant de 1 à 100,
- le revenu par tête varie dans une proportion d'environ 1 à 6, des pays les plus pauvres (Rwanda, Burundi = moins de 50 \$ par tête) au plus riche (Gabon, où le revenu par tête dépassait 480 \$ en 1966).

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES E A M A (1)

	superficie milliers de km ²	pop. est. mi-70 millions d'hab.	densité hab/km ²	taux de crois. démograph.	PNB est. 1968 milliards de \$	PRODUCTIONS																											
						AGRICOLAS							MINERALES																				
						cacao	café	coton	arachide	palm.huile	bois	hévéa	fer	cuivre	or	manganèse	argent	étain	tungstène	chrome	zinc	cobalt	gaz naturel	pétrole	sel	phosphate	diamant	uranium	potasse				
MAURITANIE	1031	1,2	1	2,0	0,1								X	X																			
SENEGAL	196	3,9	20	2,5	0,6				X															X	X								
MALI	1240	5,1	4	1,9	0,4			X	X																								
COTE D'IVOIRE	322	4,3	13	2,3	0,9	X	X	X		X	X	X															X						
HAUTE VOLTA	274	5,4	20	2,0	0,2		X	X																									
NIGER	1267	3,8	3	2,7	0,9				X								X													X			
TOGO	56	1,9	34	2,4	0,2	X	X																			X							
DAHOMEY	113	2,7	24	2,9	0,2	X			X																								
CAMEROUN	475	5,8	12	2,2	0,7	X	X	X	X	X	X	X																					
TCHAD	1284	3,7	3	1,5	0,2			X	X															X									
R.C.A.	623	1,5	2	2,8	0,2		X	X	X		X	X															X	X					
GABON	268	0,5	2	0,9	0,2	X	X			X					X								X	X					X				
CONGO R.P.	342	0,9	3	1,4	0,2	X	X			X	X												X	X							X		
CONGO R.D.	2345	17,4	7	2,2	1,3	X	X	X	X	X	X	X		X	XX	X	X	X	X		X	X	X			X	X						
RWANDA	26	3,6	138	3,1	0,1	X											X	X					X										
BURUNDI	28	3,6	128	2,0	0,2	X											X																
SOMALIE	638	2,8	4	3,4	0,1																												
MADAGASCAR	587	6,9	12		0,6	X				X											X			X									
TOTAL	11.115	75,0	7		7,3																												

(1) Seules les productions importantes ont été retenues

Source : Annuaire statistique de l'O N U (taux de croissance démographique, productions)

Trends in Developing countries, World Bank, 8/1970 (superficies, population,

P N B). Le P N B est estimé au coût des facteurs, en milliards de \$ de 1964.

Le tableau ci-après montre la place occupée par les E A M A par rapport aux autres pays. Les chiffres portés ici ont été établis à partir d'un document de la Banque Mondiale (1); si les superficies sont sensiblement exactes, les chiffres de population sont des estimations (mi-1970) et les P N B (en milliards de dollars de 1964, chiffres relatifs à l'année 1968) résultent de totalisations sur une collection incomplète d'évaluations imparfaitement homogènes et largement arrondies.

Mais les chiffres et les pourcentages correspondants sont suffisamment illustratifs du rôle économique restreint joué par les E A M A sur le globe : faiblement peuplés, faiblement producteurs, sans être systématiquement les derniers sur la voie du développement, ils figurent en moyenne parmi les moins avancés. Selon le Comité de la Planification du Développement de l'O N U, huit d'entre eux figurent parmi les pays les moins développés; ce sont les suivants : Burundi, Dahomey, Haute-Volta, Niger, Mali, Rwanda, Somalie, Tchad. Ceci autorise à puiser des exemples dans les autres P V D, pour chercher à y déceler les facteurs qui ont permis de dynamiser le développement des plus avancés d'entre eux.

(1) Trends in Developing countries, World Bank, 8/1970

PLACE DES E A M A DANS LE MONDE

	SUPERFICIES			POPULATIONS			PNB, coût des facteurs 1968			densité hab/km ²	PNB par tête \$
	millions de km ²	%		millions d'hab.	%		milliards de \$ 1964	%			
E A M A	11	17	8	75	4	2	7	3	0,3	7	97
Autres PVD, classe 2	53	83	39	1 655	96	46	238	97	11,7	31	142
Total classe 2	64	100	47	1 730	100	48	245	100	12	27	141
Autres pays	71		53	1 900		52	1 780		88	27	940
Ensemble	135		100	3 630		100	2 025		100	27	560

B - DIVERSES VOIES POUR L'INDUSTRIALISATION

L'entrave importante à l'essor des E A M A dans le secteur secondaire est l'insuffisance des occasions rentables d'investir.

La substitution aux importations - Pour nourrir un programme industriel, la voie la plus immédiate et la plus facile est la recherche d'industries se substituant aux importations pour satisfaire la demande locale : le marché existe, il est connu, il peut être protégé.

Dans cette optique, un assez grand nombre d'établissements industriels se sont créés, au cours de la décennie passée, pour la plupart financés et gérés par l'étranger. Ils ont favorisé l'initiation au rythme de l'industrie d'une partie des populations africaines et malgache, ils ont démontré qu'une industrialisation peut s'amorcer dans la plupart des E A M A.

Mais les entreprises ainsi mises en place sont d'un intérêt économique souvent restreint, parfois même négatif; de plus ce mouvement de création d'entreprises atteint certaines limites, lorsque les premières possibilités de substitution ont été satisfaites; les suivantes prennent difficilement place, en raison de l'étroitesse des marchés et de l'insuffisance d'une demande nourrie par le revenu d'activités rurales dont le progrès est lent.

L'harmonisation régionale - Pour franchir ces limites, il est naturel de chercher l'élargissement des marchés par une mise en commun des besoins existant dans plusieurs pays juxtaposés. On espère ainsi allonger la liste des importations substituables et élever la dimension des unités industrielles qui pourront bénéficier ainsi d'économies d'échelle.

Mais sur un ensemble hétérogène de pays, les bénéfices de cet effacement des frontières devant les produits industriels d'origine locale apparaîtront essentiellement dans les pays les plus favorisés, où s'ac-

cumuleront les industries. Un correctif par redistribution des localisations diminuera l'avantage collectif de l'industrialisation. Un autre correctif, par mise en place d'un système de compensations entre pays, pose des problèmes complexes auxquels il est difficile de proposer une solution satisfaisante. De plus, sur des ensembles de pays où la population est en moyenne peu dense, le bénéfice que l'on espère par l'accroissement de dimension des entreprises serait souvent absorbé en grande partie par l'accroissement des coûts de distribution. Un obstacle existe en outre au niveau des volontés nationales; l'intégration économique se heurte à de nombreuses difficultés entre les E A M A et avec les pays africains voisins.

Le développement des exportations - On constate également qu'aucune de ces orientations du développement industriel ne modifie réellement les rapports d'échange entre Pays Industrialisés (P I) et Pays en Voie de Développement (P V D); en particulier ces derniers continueront à exporter essentiellement des produits primaires.

Il est vrai que, parallèlement à ces voies d'industrialisation, on a poussé la valorisation sur place, avant exportation, des produits primaires. En réalité, à quelques exceptions près (conserves de fruits ou de poissons par exemple), les valorisations les plus poussées sont principalement destinées à la satisfaction des besoins intérieurs (textile par exemple); l'exportation continue à porter pour l'essentiel sur des produits primaires ou sur des produits faiblement valorisés (huiles brutes, sciages par exemple).

Face à cette situation, on est amené à préconiser la mise en place dans les P V D d'industries manufacturières qui enrichiront la gamme de leurs exportations en produits manufacturés et introduiront un rééquilibrage progressif de la balance des échanges tout en prolongeant le mouvement d'industrialisation.

Ici encore des limites apparaîtront; si certaines activités manufacturières peuvent en effet se développer dans les P V D, ce ne peut pas être vrai de n'importe quelle activité manufacturière; certaines d'entre elles resteront le lot des P I, comme les industries fortement capitalistiques, les industries à technologie avancée. D'autres obstacles seront donc à attaquer avant que ne disparaisse totalement la distinction entre P V D et P I. Mais ces motifs n'empêchent pas d'encourager le développement des industries exportatrices, même si le pas suivant dans la marche vers le développement doit correspondre à d'autres objectifs, nécessiter de nouvelles analyses, exiger la mise en place d'autres systèmes.

C - OBJECTIF DE L'ETUDE

Le travail présenté ici a pour objet une présélection des industries manufacturières orientées vers l'exportation susceptibles d'être implantées dans les E A M A. Il s'agit donc essentiellement, en suivant les diverses voies de recherche que l'on présente plus loin, de détecter les activités qui offrent les meilleures chances de réalisation.

Il ne s'agit en aucun cas d'épuiser le sujet. La grande variété des secteurs industriels abordés, la grande diversité des modalités de réalisation des projets adaptés tant aux possibilités des marchés qu'aux objectifs des divers E A M A, à leurs moyens, à leurs politiques, ne permettaient pas d'envisager un approfondissement total. Cette présélection ne dépasse pas la présentation circonstanciée d'idées; des travaux ultérieurs restent à accomplir pour transformer ces idées en projets concrets.

Le domaine de l'industrie textile, de la confection et de l'habillement, jugé prioritaire dans cette optique des industries exportatrices, fait l'objet d'une étude distincte; il est exclus du champ de la présente étude.

D - METHODE DE TRAVAIL

Cette étude suit une méthode dont les grandes lignes sont exposées ci-après; elles prennent appui sur les deux questions suivantes :

- I - Quels produits manufacturés sont demandés par les P I aux P V D ?
 - II - Parmi ces produits, quels sont ceux que les E A M A peuvent offrir ?
- Les produits des secteurs textiles et habillement, rappelons-le, ne font pas partie du champ de l'étude.

La méthode appliquée se doit d'avoir un caractère systematique : il faut se fixer des règles de choix précises et les appliquer uniformément à l'ensemble des activités industrielles sur lesquelles on veut effectuer une sélection.

I - LA DEMANDE DES PAYS INDUSTRIALISES

L'objectif finalement visé doit se traduire par un accroissement des échanges de biens manufacturés entre les E A M A et les pays industrialisés; le point de départ sera une "liste de demande", décrivant la situation actuelle de ces échanges.

Cette liste de demande se présente sous la forme d'une liste d'activités industrielles existant dans divers P V D et dont les P I sont clients. On présume qu'ils le resteront et également, au moins en première approximation, que cette liste constitue la base dans laquelle doivent se puiser les idées d'activités nouvelles pour les E A M A.

Mais les activités nouvelles à promouvoir dans les E A M A devront-elles impérativement figurer sur la liste de demande ? Une position aussi stricte laisserait sous-entendre que cette liste ne se diversifiera pas sensiblement dans un avenir moyennement proche; ou bien alors les diversifications seront le fait des plus avancés parmi les P V D tandis que les E A M A devront d'abord suivre la voie tracée par les P V D qui les

précèdent dans la voie du développement. Ce serait d'autre part attacher à la demande des pays industrialisés un rôle moteur et supposer que les P V D ne peuvent se livrer à une activité industrielle exportatrice que si les P I le leur demandent, se présentent au préalable comme clients. Une telle optique serait en contradiction avec le fait que, dans une économie d'échanges, l'apparition de produits nouveaux, de circuits nouveaux, relève la plupart du temps d'une initiative de l'offre. En particulier certains P V D ont réussi à imposer leurs productions sur les marchés des pays industrialisés.

C'est pourquoi, en dépit des doutes que l'on peut éprouver quant au dynamisme propre des E A M A, tout en attachant une importance particulière aux produits actuellement demandés, on ne s'interdira pas d'y ajouter d'autres produits, que les E A M A sont en mesure d'offrir, si l'on peut présumer que leurs chances de les introduire sur les marchés industrialisés ne sont pas nulles.

La liste de demande a été établie à partir de relevés sur les statistiques d'importations de trois ensembles industrialisés : la C E E, les U S A, le Royaume-Uni. On a transformé ensuite cette liste de produits en une liste d'activités industrielles en regroupant les divers produits relevés en fonction de l'entreprise productrice dont ils proviennent ordinairement. On a donc abandonné dès ce stade les nomenclatures douanières utilisées pour les relevés, pour se rapporter à une nomenclature d'activités économiques, en l'occurrence la nomenclature communautaire dite N A C E, à laquelle on continuera à se référer dans la suite.

II - L'OFFRE DES E A M A

En regard de cette liste de demande, on a cherché ensuite à dresser la liste des activités qui pouvaient être exportatrices à partir des E A M A :

- 1 - soit qu'elles y existent déjà ou y soient projetées pour la satisfaction de la demande intérieure;

- 2 - soit qu'elles correspondent à la valorisation de ressources locales;
- 3 - soit qu'on les rencontre dans des P V D présentant des analogies avec l'un ou l'autre des E A M A;
- 4 - soit qu'elles correspondent à une utilisation de main-d'oeuvre peu ou pas spécialisée, telle que l'on peut en mobiliser dans la plupart des E A M A;
- 5 - soit que la position géographique des E A M A puisse constituer un avantage déterminant.

En réalité, de ces cinq lignes de recherche, trois seulement (n°s 1,2 et 4) ont conduit à l'établissement de listes d'offre.

II 1 INDUSTRIES DES E A M A NON EXPORTATRICES

L'industrialisation des E A M A n'est pas nulle; parmi les quelques centaines d'établissements qui y fonctionnent, qui sont en voie de réalisation ou qui sont projetés, certains sont essentiellement tournés vers l'exportation - ce sont des industries de valorisation des ressources locales. Nombre d'autres sont orientés vers la satisfaction de la demande intérieure, ce sont pour la plupart des industries de substitution aux importations et certaines en même temps valorisent des ressources locales.

La première préoccupation est d'examiner ce potentiel industriel non exportateur et d'examiner si, et sous quelles conditions, ces industries pourraient devenir exportatrices. L'idée initiale était de se limiter aux activités industrielles figurant sur la liste de demande. En pratique, le relevé cherche à être aussi exhaustif que possible.

On cherche donc à élucider les motifs pour lesquels ces établissements n'exportent pas leur production. Bien entendu, il n'était pas possible d'interroger à ce sujet tous les responsables d'entreprises; leurs réponses auraient d'ailleurs été sujettes à caution. On s'est principalement basé sur la connaissance de l'économie des divers E A M A et

de leurs industries. En appliquant systématiquement les motifs de sélection explicités plus loin, on parvient à mettre en liste une cinquantaine d'activités industrielles dont l'orientation vers l'exportation n'apparaît pas impossible, la plupart du temps sous condition. Parmi ces activités, une dizaine ne figurent pas actuellement sur la liste de demande. Selon une probabilité approximative de viabilité, ces activités sont ventilées entre deux "listes d'offre".

Mais ce résultat n'implique pas nécessairement que les établissements actuels puissent, tels qu'ils sont, introduire leurs produits sur les marchés extérieurs : pour la plupart, ils n'atteindront pas la compétitivité sans un réajustement de leurs dimensions, de leurs techniques, de leurs gammes de production.

II 2 VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

Ajouter aux ressources locales le maximum de valeur avant leur exportation est un objectif formulé et poursuivi depuis longtemps. On cherche ici à indiquer les quantités disponibles, à mentionner les valorisations déjà effectuées. Puis, pour chacune d'entre elles, on énumère les valorisations théoriquement possibles, au départ sans préjuger des obstacles relatifs aux marchés ni aux conditions locales de viabilité.

En examinant les valorisations déjà entreprises, on cherche à préciser ensuite dans quelle mesure la disponibilité d'une ressource locale peut constituer réellement un avantage de situation. Puis, à l'aide d'un faisceau de motifs de sélection (valeur des ressources utilisées; autres avantages mis à profit; valeur spécifique du produit final), on sélectionne une centaine de valorisations dont la mise en oeuvre ne paraît pas impossible dans une optique exportatrice. Comme précédemment, elles sont réparties selon la présomption de viabilité en deux "listes d'offre".

Ce nombre de valorisations présumées viables peut sembler élevé. En réalité, le nombre des fabrications prises en compte dépend de la finesse de définition adoptée pour individualiser les productions.

Les listes d'offre résultant de l'examen des ressources valorisables recouvrent partiellement celles auxquelles aboutit l'examen des industries des E A M A non exportatrices.

II 3 EXEMPLE D'AUTRES P V D

La première opération - étude de la demande des pays industrialisés sous-entend déjà un appui sur l'exemple de P V D autres que les E A M A, puisque l'objectif est précisément de mettre en évidence les productions échangées entre ces P V D et les P I. Afin de mieux préciser ces exemples, on envisageait, au départ de l'étude, de constituer une collection de P V D analogues aux E A M A et d'examiner leurs industries exportatrices.

Cette notion "d'analogie" était d'ailleurs difficile à cerner puisque les E A M A présentent les uns par rapport aux autres de très larges disparités. Par éliminations successives, on peut parvenir toutefois à constituer un échantillon d'une dizaine de pays présentant l'une ou l'autre analogie par rapport à tel ou tel des E A M A.

Il s'agissait ensuite de recenser les industries exportatrices de ces pays, d'en retirer celles déjà examinées au titre des approches précédentes : industries existantes dans les E A M A, industries de valorisation des ressources locales - puis d'examiner le résidu. En réalité, ce résidu contient essentiellement des activités "de main d'oeuvre", que l'on étudie dans le paragraphe suivant.

Une confirmation de cette situation se trouve d'ailleurs dans l'examen de la liste de demande. Les activités qu'elle contient se classent en deux catégories principales :

- industries liées à la valorisation de ressources locales,
- industries indépendantes de ressources locales,
- le classement comporte une marge d'incertitude, certaines industries de valorisation étant parfois pratiquées dans des pays dépourvus de la ressource correspondante. On en fait une troisième catégorie.

A l'examen, il apparaît que les seconde et troisième catégories renferment essentiellement des industries "de main-d'oeuvre", contenues dans la classification présentée dans le paragraphe suivant. Elles renferment aussi, accessoirement, certaines activités liées à la disponibilité d'énergie en forte quantité à bas prix (l'exemple type est celui de l'aluminium, obtenu par électrolyse d'une alumine importée); on se ramène alors au cas de l'approche précédente (II 2) en considérant ce potentiel énergétique comme une ressource localement disponible en certains pays, en certains lieux (hydroélectricité, ou gaz fatal d'hydrocarbures).

Abandonnant donc le projet de se référer au potentiel d'un échantillon de P V D analogues aux E A M A, il est apparu toutefois fort utile d'examiner dans quelles conditions ont été créées et fonctionnent diverses industries exportatrices dans des P V D autres que les E A M A. Outre des indications sur les conditions de viabilité des mêmes activités dans les E A M A, on trouve dans cet examen des enseignements utiles sur les mesures d'accompagnement qui favorisent l'activité exportatrice de certaines industries nationales.

II 4 INDUSTRIES DE MAIN-D'OEUVRE

Les niveaux des salaires versés dans les P V D à la main-d'oeuvre non qualifiée sont nettement inférieurs à ceux qui sont pratiqués dans les pays industrialisés. Quoique le pouvoir d'achat des salariés dans les P V D soit appelé à s'améliorer progressivement, cette situation se prolongera certainement encore longtemps.

Il en résulte que les activités industrielles fonctionnant avec une quantité de main-d'oeuvre assez importante peuvent trouver un certain avantage à être exercées dans un P V D plutôt que dans un pays industrialisé; cet avantage sera d'autant plus marqué que les dépenses de main-d'oeuvre occuperont une place plus importante dans le prix de revient. C'est ainsi qu'apparaît l'utilité d'un classement systématique des activités industrielles, en fonction de l'importance du facteur main-d'oeuvre.

On a effectué ce classement sur la base des statistiques industrielles des U S A. Certes, il serait irréaliste de privilégier ainsi un seul facteur de localisation en négligeant tous les autres. Aussi est-il nécessaire d'opérer ensuite une sélection. On l'a effectuée en appliquant de façon systématique les mêmes motifs de sélection utilisés pour l'examen des industries des E A M A non exportatrices.

On sélectionne ainsi une cinquantaine d'activités nouvelles, en sus de celles figurant déjà sur les listes d'offres précédemment établies (industries des E A M A, valorisation des ressources locales).

II 5 AVANTAGES DE SITUATION GEOGRAPHIQUE

Dans les approches précédentes, on s'est appuyé sur certaines caractéristiques des E A M A pouvant se présenter comme avantageuses par rapport aux pays industrialisés : la disposition de certaines ressources locales, la disposition de ressources énergétiques à bas coût de revient, la disposition d'une main-d'oeuvre abondante sont les plus évidents parmi ces avantages comparatifs. Il est apparu nécessaire de prolonger la réflexion et d'examiner si d'autres avantages de situation propres aux E A M A ou à certains d'entre eux ne pouvaient être mis en évidence et aboutir à de nouvelles identifications d'activités viables.

Parmi les divers facteurs qui viennent à l'esprit, celui dont les incidences apparaissent a priori non négligeables est la position géographique des E A M A par rapport aux P I : ne sont ils pas plus proches de certains P I que d'autres P V D déjà exportateurs de biens manufacturés? Certains d'entre eux ne peuvent-ils tirer bénéfice d'une proximité par rapport à des itinéraires qu'empruntent certains échanges internationaux de matières premières ou de produits semi-finis?

En réalité on voit rapidement qu'un avantage de position géographique ne peut jouer qu'un rôle complémentaire, venant renforcer l'intérêt d'un autre avantage, une disponibilité de ressource par exemple;

si aucun autre avantage n'existe, la proximité géographique seule ne peut pas jouer un rôle déterminant.

Par ailleurs l'avantage de proximité est sans intérêt s'il ne se traduit pas sous forme d'un avantage de coût de transport. Or, dans les coûts de transport maritime, la distance joue en général un assez faible rôle par rapport à d'autres paramètres comme le coût d'utilisation des ports, la fréquence des dessertes, l'équilibre des flux de marchandise dans les divers sens pour les divers types de navires marchands. Les ports desservant les E A M A sont en général relativement désavantagés à tous ces points de vue.

Le facteur "distance" apparaît plus déterminant dans les transports aériens; pour certains frets, des tarifs particulièrement bas peuvent conduire à un coût total de transport s'approchant de celui du transport maritime; un avantage de proximité géographique peut effectivement apparaître pour des produits nécessitant un transport aérien (produits pour lesquels la rapidité de transport est déterminante; produits de valeur spécifique suffisamment élevée).

III CLASSIFICATION FINALE

On dispose d'un jeu de "Liste d'offre" résultant des sélections opérées sur les industries des E A M A actuellement non exportatrices, sur les industries de valorisation, sur les industries de main-d'oeuvre; leur ensemble, avec le mode de définition adopté, représente environ 200 activités différenciées.

Mais il faut bien se garder de conclure à une grande abondance de possibilités industrielles nouvelles offertes aux E A M A; lorsque l'on s'interroge sur la valeur de ces listes, on est amené à formuler les remarques restrictives suivantes :

- les exportations déjà existantes ou projetées dans certains E A M A figurent dans ces listes, au titre de 35 activités (on ne les a pas

éliminées, puisqu'elles peuvent avoir une valeur d'exemple pour d'autres E A M A).

- près du quart des activités des listes d'offre ne figurent pas sur la liste de demande; leur lancement sera donc plus difficile puisqu'elles devront se créer des circuits de commercialisation, ou s'introduire dans des circuits qui actuellement ne sont alimentés par aucun P V D.
- pour toutes les exportations actuellement inexistantes au départ des E A M A, on n'a rassemblé sur leur viabilité que des présomptions, des indices; la preuve reste à faire que des créneaux peuvent apparaître dans les marchés des P I, que la production peut être entreprise dans les E A M A avec un prix de revient concurrentiel.
- la plupart du temps ces présomptions elles-mêmes restent subordonnées à la réalisation de certaines conditions spécifiques des fabrications correspondantes.

Sur ces listes on s'est efforcé d'introduire une certaine hiérarchie, par l'intermédiaire d'un système de notation. La position de chaque activité, au regard de onze caractères différents, a été appréciée; une pondération a été apportée, mettant l'accent plus particulièrement sur quatre caractères. Les notes finales obtenues s'évaluent entre 60 et 28 points.

La classification qui en résulte n'est pas dépourvue de subjectivité. Par exemple, elle ne permet certainement pas d'introduire une préférence entre deux activités séparées par un écart de 2 à 3 points. Toutefois elle est utilisée pour répartir grossièrement l'ensemble des activités et distinguer quatre séries successives de 30 activités, dont les chances de réussite sont brièvement commentées; les 80 activités restantes sont considérées, à ce stade, comme d'une viabilité plus improbable.

Afin d'illustrer les avantages et les désavantages caractérisant la situation des industries exportatrices localisées dans les E A M A par rapport à celle des industries implantées dans les P I, on a rassemblé un certain nombre de données relatives aux divers facteurs de production (point II 6).

Dans les E A M A comme dans les autres P V D, la création et le fonctionnement des industries, en particulier des industries exportatrices, peuvent être stimulés par un certain nombre de moyens; on en a dressé une liste sommaire (point IV, Mesures d'Accompagnement).

I LISTE DE DEMANDE

I LISTE DE DEMANDE

La "liste de demande" est une liste d'activités industrielles entreprises dans l'un ou l'autre P V D et exportant au moins une partie de leur production vers certains P I. Cette liste constitue la base dans laquelle seront puisées des idées d'activités nouvelles dont on présume qu'elles pourraient être entreprises dans les E A M A.

Le point de départ est un relevé des statistiques d'importations de trois ensembles industrialisés (C E E, U S A, Royaume-Uni) dans lequel on identifie les produits provenant des P V D en un volume supérieur à un certain seuil (0,5 million de \$).

Puisque l'objectif est d'identifier des activités industrielles, il est ensuite nécessaire de passer de ces ensembles de produits à un ensemble d'activités productrices; on regroupe les divers produits identifiés en fonction de l'entreprise productrice dont ils proviennent normalement.

A - DEPOUILLEMENTS STATISTIQUES

Ils ont été effectués sur quatre années successives : 1966 à 1969. On a dépouillé successivement les statistiques d'importation de la C E E, puis des U S A, enfin du Royaume-Uni. Lors de chacun de ces trois dépouillements, on a établi une fiche de relevé pour chaque poste de nomenclature douanière correspondant à un produit manufacturé pour lequel les importations en provenance de l'ensemble des P V D atteignaient un volume global d'au moins un demi-million de \$, au cours d'au moins l'une des quatre années examinées.

Cette sélection n'est pas parfaitement homogène, d'une part parce que les trois ensembles de P I considérés sont d'importance inégale, d'autre part parce que les nomenclatures douanières utilisées sont différentes et inégalement détaillées.

N'ont pas été considérés comme "produits manufacturés" :

- les minerais même enrichis; les matériaux non transformés ni ouvrés;
- les produits agricoles non transformés, même s'ils ont subi des opérations de décorticage, de préparation, de tri, d'ensachage (café en grains, fèves de cacao...);
- le bois en grumes,
- le latex coagulé, sous forme de feuilles de crêpe ou de granulés, cette coagulation du latex étant considérée comme indissociable de l'hévéaculture (le même raisonnement conduit normalement à éliminer l'huile de palme, indissociable de la culture du palmier à huile; mais les autres oléagineux ne pouvaient pas être écartés au même titre et l'on a jugé préférable de conserver dans les relevés l'ensemble des huiles);
- le poisson, même réfrigéré, le passage du poisson dans des installations frigorifiques portuaires étant considéré comme un achat de service plutôt que comme une transformation du produit.

Quoique manufacturés, certains produits ont été écartés des relevés :

- les articles résultant de la transformation des fibres textiles ⁽¹⁾ : filature, tissage, blanchiment, apprêt, impression des tissus, saherie, ficellerie-corderie, confection, bonneterie. Ont été conservés toutefois les articles d'habillement en cuir (vêtements, gants);
- les métaux récupérés (ferrailles, déchets de cuivre, d'aluminium, de plomb), l'industrie de récupération n'étant pas considérée comme une activité manufacturière;
- certains articles ayant manifestement un caractère de réexportation, et ne découlant pas d'une production locale : cellules d'aérodynes, réacteurs d'aviation, etc...

1 - Les importations de la C E E ont été relevées sur les statistiques du commerce extérieur publiées par l'Office Statistique des Communautés Européennes. La nomenclature utilisée, à 6 chiffres, est la NIMEXE, basée sur la nomenclature de Bruxelles.

(1) Dans l'exportation vers les pays industrialisés de biens manufacturés dans les P V D, le secteur textile joue un rôle suffisamment évident pour qu'on lui consacre une étude distincte; c'est pourquoi il est exclus du champ de la présente étude.

La sélection des postes pour lesquels les provenances des P V D dépassent le seuil de 0,5 million de \$ est immédiate puisque la présentation par origine comporte un regroupement par classe de pays, en particulier pour la "classe 2", retenue comme base de la définition des P V D.

Mais les pays de provenance ne sont individualisés que dans la mesure où leurs exportations dépassent un montant annuel de 10.000 \$ Il est possible ainsi que certains E A M A n'aient pas été repérés comme exportateurs de certains produits parce qu'ils en sont faiblement exportateurs.

Les travaux de dépouillement ont été compliqués par certains changements de nomenclature, intervenus en particulier pour l'année 1969. Il s'agit généralement d'une définition plus fine de certains produits, une fiche établie pour les années 1966 à 1968 se démultipliant en plusieurs fiches pour l'année 1969 : dans un tel cas, on peut se trouver conduit à établir une fiche pour un produit n'atteignant pas le seuil de 0,5 million de \$.

2 - Les importations des U S A ont été relevées sur les statistiques du Department of Commerce (bureau of the census), document FT 135. La nomenclature utilisée, à 7 chiffres, dite "Schedule A", dérive de la SITC (Standard International Trade Classification, revised). Dans la présentation par pays d'origine, tous les pays exportateurs sont mentionnés, quel que soit le montant de leurs exportations. Mais aucun regroupement ne donne le total provenant des P V D et la sélection des postes dépassant le seuil prescrit a nécessité une totalisation intermédiaire.

L'identification des pays est quelquefois insuffisante; on rencontre par exemple une origine "OWAF", "other west-african", qui regroupe un certain nombre d' E A M A : Mali, Niger, Tchad, Haute-Volta, Dahomey et Congo-Brazzaville.

3 - Les importations du Royaume-Uni ont été relevées à partir des statistiques douanières; la nomenclature utilisée, à 5 chiffres, est la "Classification for overseas trade statistics" qui dérive également de la SITC. Le seuil retenu équivaut à 0,5 million de \$ soit 180.000 L.St.⁽¹⁾ pour les années 1966 et 1967 (2,8 \$ par L.St.) et de 210.000 L.St. pour les années 1968 et 1969 (2,4 \$ par L.St.). En réalité la dévaluation de la L.St. intervenue courant novembre 1967 aurait dû conduire à retenir pour 1967 un taux de correspondance moyen moins élevé, de l'ordre de 2,75 \$ par L.St., mais la faible différence par rapport au taux précédent et la méconnaissance de la répartition saisonnière des importations des divers produits ont conduit à négliger la différence et à assimiler le taux 1967 à celui de 1966.

En ce qui concerne les pays d'origine, les statistiques britanniques ne présentent pas de totalisation des P V D; cette totalisation est rendue incertaine par l'existence de postes regroupant sans détails les importations trop faibles par pays. On rencontre ainsi trois postes "divers" :

O C C	Other Commonwealth Countries
O C C + I R	Other Commonwealth Countries + Irish Republic
O F C	Other Foreign Countries

qui regroupent sans distinction des P V D et d'autres pays. On a opéré en évitant les éliminations trop hâtives, c'est-à-dire qu'on a englobé tous les "Other" dans les totalisations pour la sélection des postes de nomenclature dépassant le seuil prescrit.

Des changements de nomenclature sont intervenus entre les années 1967 et 1968. Lorsqu'il n'y a pas de différence de produit, une seule fiche a été établie, se référant à des numéros de nomenclature différents en 1966 et 1967 d'une part, en 1968 et 1969 d'autre part.

B - LISTE DE DEMANDE

Les échanges actuels de biens manufacturés entre P V D et P I se trouvent identifiés en trois listes de produits basés sur trois nomenclatures différentes. Pour les mettre en parallèle, on a choisi de réduire ces trois listes à une seule liste d'activités économiques.

(1) L.St. = Livre Sterling

Ce passage ne présente pas de difficulté particulière. Il s'appuie sur la NACE, nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés Européennes. On a regroupé les produits en fonction de l'activité qui leur donne normalement naissance. C'est le résultat de ce passage que l'on désigne par la suite: "liste de demande".

La liste de demande présentée ci-après compte 135 rubriques à 3,4 ou 5 chiffres de la NACE; sous chaque rubrique peuvent se rencontrer plusieurs fabrications; c'est ainsi que cette liste comporte 328 productions distinctes.

Dans cette liste on trouve les renseignements suivants, pour chaque production, pour chacun des trois ensembles de P I destinataires :

- La valeur globale des importations en provenance de P V D, pour l'année 1969; pour le Royaume-Uni, cette valeur globale exclut les postes "other" et peut ainsi se trouver plus ou moins inférieure à la réalité.

- Une indication symbolique retraçant l'évolution de cette valeur globale de 1966 à 1969; les symboles utilisés sont les suivants :

C F	croissance forte
C L	croissance légère
S	stagnation
D L	décroissance légère
D F	décroissance forte

auxquels s'ajoute éventuellement un I en cas d'évolution irrégulière. Le seuil de passage de la légère à la forte croissance est le doublement entre 1966 et 1969; le seuil de passage de la légère à la forte décroissance est la diminution de moitié entre 1966 et 1969.

En principe il s'agit d'une évolution en quantités. Dans certains cas, seule l'évolution en valeur a pu être établie; le symbole d'évolution est alors suivi de la lettre v. Certaines évolutions non significatives sont marquées du symbole (NS).

- Le repérage du principal P V D d'origine, avec l'indication de la valeur correspondante. Lorsque ce P V D est un E A M A, son sigle est souligné.

- Le repérage des E A M A exportateurs, avec l'indication de la valeur qu'ils représentent globalement.

Bien entendu, ces valeurs ne sont pas totalement exhaustives, puisqu'elles se rapportent seulement aux postes douaniers relevés, élimination faite en particulier des produits inférieurs au seuil prescrit.

LISTE DE DEMANDE (I)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI					
			Valeur 10 ⁶ £	Evolu- tion	Principale origine		Origine E.A.M.A.		Valeur 10 ⁶ £	Evolu- tion	Principale origine		Origine E.A.M.A.		Valeur 10 ⁶ £	Evolu- tion	Principale origine		Origine E.A.M.A.	
					pays	valeur 10 ⁶ £	pays	valeur 10 ⁶ £			pays	valeur 10 ⁶ £	pays	valeur 10 ⁶ £			pays	valeur 10 ⁶ £	pays	valeur 10 ⁶ £
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18			
140-1	Raffineries de pétrole	naphtas, huiles légères, moyennes, lourdes, pétrole lampant, gasoil, fuels, propane et butanes, paraffine	85,1	DL	VNZ	17,6	SEN GAB CRD CI	1,6	1048,8	CL v	VNZ	438,1	GAB CI	1,7	154,5	DLiv	A-SUD	33,9	CI GAB MAD	1,0
140-2	Transformation de dérivés du pétrole	lubrifiants toluols, toluène xylols benzène butylènes, butadiènes, etc. aut. prod. distillation goudrons	1,5 0,7 0,7 0,7	CLI CF CFI DLI	CUR CUR ARG CUR	1,3 0,6 0,7 0,5		0,8 2,3 4,9	CF v DLI CF	TRI TRI MXQ	0,6 1,5 2,5			13,3	DLI	ANT-NL	8,0			
221-1	Fonte, acier, laminage	fontes blooms, billettes tôles fers à béton	1,1 0,5 2,9	DFI CFI CFI	TUN EGY ARG	0,9 0,3 1,2		1,2 7,1	DLI CFI	BR ARG	1,1 3,7			-	SI	BR	-			
222	Fab. tubes d'acier	tubes et tuyaux acier						16,5	CLI	MXQ	6,2	MAD	-							
222-2	Laminage à froid acier	tôles laminées à froid						1,3	CF	COORS	0,8									
222-3	Profilage acier	fers plats et cornières						20,7	CLI	MXQ	15,4									
222-4	Tréfilage	fil fer ou acier	0,9	CF	BR	0,7														
224-1	Métaux non ferreux, I°f	cuivre zinc étain bismuth cadmium cobalt alumine oxyde de plomb oxyde de nickel oxyde de vanadium	276,5 16,1 84,1 5,5 5,5 42,1 15,7 2,6 2,5 1,3	DLI CLI CL CF CLI DLI CLI CFI CF	CRD CRD MYS PER CRD CRD SUR MXQ CUBA MOZ	154,6 1,1 33,4 4,2 4,1 42,0 9,9 2,6 2,5 1,3	CBZ CRD CBZ CRD BDI CRD CAM CRD CRD	158,1 1,2 5,6 4,5	CFI DLI v	PER MXQ	126,0 2,6	OWAF, (1) CRD	-	61,4 0,6 23,9 0,2 3,1	CLI DFI DLI DLI DLI	CHL PER NIGA PER ZAMB	5,7 0,4 23,4 0,2 3,1	CRD	0,2	
(1) OWAF = MAL, H-V, NIG, DAH, TCH, CBZ																				

LISTE DE DEMANDE (2)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI						
			I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	II	12	13	14	15	16	17	18	
224-2	Métaux non ferreux 2°f	argent	64,6	DLI	MXQ	26,2			8,8	(NS)	MXQ	4,6									
		mercure	2,6	CLI	MXQ	2,5									0,6	CFI	MXQ	0,6			
		éponge de platine								1,5	(NS)	CLB	1,5								
		aluminium	68,6	CFI	CAM	23,4	CAM	23,4							17,5	CF	GH	17,5			
		cuivre raffiné	1,2	DLI	CRD	0,8	CRD	0,8							347,6	DL	ZAMB	235,4	CRD	4,8	
		nickel	23,1	CLI	CAL	11,8															
		plomb	17,3	CLI	MAR	7,6	SOM									4,1	CFI	PER	4,1		
		alliage plomb-antimoine	2,4	DLI	MXQ	2,1															
		alliage étain								2,4	CLI	THAI	2,4								
		argent raffiné														18,8	CFI	MXQ	17,3		
alliage bismuth														1,1	S	MXQ	1,1				
zinc (haut degré de pureté)														1,0	CLI	ZAMB	0,4	CRD	0,3		
224-5	Prem. transfo. non fer.	barres argent																			
		fils cuivre	4,2	CLI	MXQ	4,1	CBZ CRD	—													
		tubes et tuyaux cuivre							1,5	CF	ISR	1,1									
224-4	prod. ferroalliages	feuilles et plats aluminium												0,7	DLI	HK	0,7				
		ferro-manganèse	0,6	CFI	INDE	0,5															
		ferro-nickel	43,1	CL	CAL	42,1															
242-1	fab. ciments	autres ferroalliages	0,7	CF	BR	0,7			2,7	DFI v	BR	2,7									
		clinkers	0,7	CFI	TUN	0,3															
243-1	Fab. prod. amianteciment	tubes et tuyaux amianteciment						0,7	CLI	MXQ	0,7										
243-2	Fab. élém. de cstr. béton	carreaux de béton, sols et murs						0,9	DLI	MXQ	0,9										
245-5	fab. prod. minéraux n. mét.	mica : feuilles, lamelles etc.	0,5	CFI	INDE	0,5	MAD	£	1,5	DLI	INDE	1,3	MAD	£	1,4	CF	INDE	1,4			
247-1	fab. verre plat	verre						3,3	CLI	FOR	1,8	CAM									
247-2	fab. verre creux	bouteilles verre						1,3	CFI v	CLB	1,1										
247-6	façonnage verre plat	miroirs et glaces						0,9	CLI v	HK	0,8										
247-7	façonnage verre creux	articles d'éclairage et réfléchissants en v.						1,4	CF v	MXQ	1,1										
		articles divers en verre						2,1	CLI v	MXQ	1,6										
248-1	Fab. prod. réfractaires	bauxite calcinée						6,2	CLI	GUY	5,3			4,7	CL	GUY B	3,2				

L I S T E D E D E M A N D E (3)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.					IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI					
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
248-3	Fab. carreaux céram.	carreaux céram., sols et murs							4,2	CLI	MXQ	0,7							
248-6	Fab. vaisselle et art. div. faïence, terre	cendriers et art. ménage en terre							1,1	CF v	MXQ	0,5							
248-7	Fab. vaisselle et art. divers porcelaine	vaisselle et art. ménage porcelaine							0,9	CFI	HK	0,4							
251	Fab. prod. chim. de base	brome													0,6	CLI v	ISR	0,6	
		iode brut	1,2	DLI	CHL	1,2								0,8	DLI v	CHL	0,8		
		ammoniac liquide	1,2	CFI	TRI	0,6		12,1	DLI v	TRI	12,1								
		sels métalliques	2,0	CLI	CORS	1,5	CI	0,2											
		arsenic: acide, trioxyde							0,9	DL	MXQ	0,9							
		prod. chimiques divers							9,4	CFI v	FOR	4,2							
252	Ind. pétrochim., carbochim., chim. organique	carbures d'hydrogène													0,8	DLI	TRI	0,8	
		cétones: alcools, aldéhydes	3,1	CL	MXQ	1,7								1,3	CLI v	MXQ	0,9		
		esters de l'acide acétique	2,5	CL	MXQ	2,1													
		monoacides, leurs anhydrides													0,2	DFI v	PNM	0,2	
		composés aminés à fonction oxyg.	4,8	CFI	HDB	4,8								1,4	DFI v	BER	1,4		
		dérivés organ. hydrazine	3,0	CL	MXQ	3,0								5,4	CFI	BER	5,4		
		furfural	0,7	CFI	RDOM	0,7													
		composés hétérocycliques	7,5	CLI	HDB	6,4								6,7	DLI v	BER	4,3		
		polyéthylène	1,1	CF	INDE	1,1													
		composés à fonction nitrile												13,8	CF v	BER	13,8		
256-2	Fab. colles, gélatines, extraits d'algues	gélatine							0,7	CLI	BR	0,6							
		colophanes, brais résineux	1,1	CFI	MXQ	0,8	CRD	0,1											
		mucilages, épaississants																	
		extr. végét.	2,4	CLI	INDE	0,7	CBZ CRD	0,3	2,9	CLI v	MXQ	1,1	MAD CAM	€					

LISTE DE DEMANDE (4)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI							
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		
256-4	Fab. huiles essen- tielles	senthol	0,7	CF	BR	0,7			5,9	CLI	BR	5,9			0,5	CFI	BR	0,5				
		samphre	0,5	CLI	FOR	0,4																
		térébenthine							0,8	CL	MXQ	0,8										
		santal							1,5	CLI	INDE	1,4										
		petitgrain							0,7	CLI	PRG	0,6										
		citronnelle							1,7	DLI	FOR	1,2										
		menthe	1,3	CFI	BR	1,1																
		géranium, giroflée, ylang	5,8	CL	REU	2,4	MAD CI	1,5														
		lime							4,0	DLI	MXQ	2,5	MAD CI	—	0,6	DLI	JAM	0,4				
		orange	0,7	CL	GUIN	0,3	CI	ε														
aut. huiles essentielles	10,4	DLI	INDE	1,1	CRD MAD	0,3	7,2	CL		2,3	MAD OWAF CRD	2,3	1,2	CFI	MAD	0,4	MAD	0,4				
256-5	Fab. explosifs, py- rot., allum.	Fusées et signaux chi- miques							3,4	CF		2,2										
256-6	Fab. produits tan- nants	extrait de mimosa	1,0	CL	BR	0,7	RW	ε														
		extrait de quelbracho	6,0	CL	ARG	5,4			0,5	CLI	ARG	0,5										
		tannants div., orig. vé- gétale							1,8	DLI	IRAK	0,7										
256-7	Fab. prod. chim. divers	mat. minérales natur. ac- tivées	0,3	DF	ALG	0,2	SEN	—														
		prod. chimiques divers												1,2	CFI	TRI	1,0					
256-8	Fab. prod. chim. p/l'agric.	sucs, extraits pyrèthre, rothénone	1,7	CF	KEN	1,6	CBZ CRD	—														
		super phosphates	3,4	CFI	TUN	2,8	SEN	0,6														
		phosphates de calciu div.	1,2	CLI	SEN	0,9	SEN	0,9	1,3	CLI	MXQ	1,3										
		chlorure de potassium	4,0	CF	ISR	4,0			0,9	CFI	ISR	0,9			0,9	CFI	ISR	0,9				
		urée							3,6	CLI	TRI	3,2										
		nitrate de soude, nitrate de potasse							1,2	DLI	CHL	1,2			0,7	DLI	CHL	0,7				
		engrais azotés divers							0,5	SI	BR	0,3										
		autres engrais divers													0,5	DLI	CHL	0,5				

LISTE DE DEMANDE (5)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.					IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI							
			I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
257-I	Fab. prod. pharmaceutiques	hormones	1,8	S	MXQ	1,0	CI	ξ	22,7	CFI	BAS	17,1			5,0	CF v	PNM	5,0			
		virus, sérums, toxines...	0,7	CF	HDB	0,6			0,7	CF v	SAL	0,3									
		sulfamides	4,5	CFI	INSI	2,2	CRD MAD	1,7													
		alcaloïdes du quinquina					NIG														
258-I	Savonnerie, détergents	antibiotiques	1,3	CFI	ARG	0,5															
		médicaments divers antib., alcal.	6,0	CF	HDB	5,8															
258-2	Hygiène, parfumerie	glycérine	1,5	CFI	PHI	0,4	SEN CI	0,2						1,0	DLI	GH	0,4	CRD			
316-2	Hygiène, parfumerie	cosmétiques, prépar. p/toilette							0,5	CF v	INDE	0,4	SOM	ξ							
316-II	Fab. d'outillage à main	outils coupants divers							0,6	CFI v	ISR	0,5									
316-2	Coutellerie, couverts	serre-joints, autres outils							3,7	CFI	MXQ	3,7									
		cuillers, couteaux, couverts, etc	0,6	CFI	HK	0,5			6,2	CF v	FOR	2,4			2,0	CLI	HK	2,0			
316-3	Quincaillerie	serrures, pièces de serrure, clefs...							0,6	CFI v	HK	0,6									
		serrures p/valises et pièces de							0,6	CLI v	HK	0,6									
		cadenas et verrous							1,0	CF	HK	0,9									
		ferrures diverses							0,7	CF v	HK	0,3									
316-4	Fab. d'emballages métal.	boîtes, flacons, autres containers mét.						0,6	CLI v	MXQ	0,3	CRD MAD	ξ								
316-5	Fab. d'appareils domestiques de chauffage et cuisine	poêles, cuisinières, etc... et pièces						0,6	CFI v	VNZ	0,4										
316-7	Fab. d'articles de ménage	art. de ménage et hygiène aluminium						2,5	CF	HK	1,7			0,6	CFI	HK	0,6				
		art. de ménage et hygiène cuivre						4,9	CF v	INDE	1,9			0,1	S	INDE	0,1				
		art. de ménage et hygiène fer, acier						3,5	CF v	HK	2,2			1,9	CF	HK	1,9				
		art. de ménage et hygiène fer émaillé						0,6	CF v	HK	0,3										

LISTE DE DEMANDE (6)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI					
			I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
316-92	Fab. petits arti- cles métal.	vis,boulons,rivets,etc							1,8	CLI	HK	1,1			0,7	CF	HK	0,7		
		fers à friser							2,4	CLI v	MXQ	2,2								
		articles divers fer, acier, aluminium							2,9	DLI v	MXQ	1,2	CAM	—	0,2	DFI	HK	0,2		
321-2	Constr. tracteurs agricoles	pièces p/tracteurs agri- coles							1,0	CF v	MXQ	0,9								
323-2	Fab. machines à coudre	machines à coudre	0,9	DLI	FOR	0,6			1,1	CFI	FOR	1,0								
325-5	Constr. matér. ma- nutent.	matériels de manuten- tion							1,2	CFI v	ISR	1,2	MAU	—						
326-I	Fab. engrenages, chaines etc	chaînes de transmission							0,8	CF	FOR	0,7								
		arbres,vilebrequins, changement de vitesse...							1,3	CFI v	MXQ	1,2								
328-I	Constr. mot. com- bust. interne	pièces de mot. à com- bustion interne							5,1	CF v	MXQ	4,7								
330	Constr. machine de bureau et traitement de l'inform.	perforatrices,vérificatr.																		
		calcul non élect.	8,4	CF	BR	7,3									0,1	S	ARG	0,1		
		trieuses,tabulatr...ma- chines à statist.	2,0	DLI	ARG	1,9														
		p. détach., access. ma- chines électron.	1,4	(NS)	FOR	1,3									1,7	S	HK	1,7		
		machines à multipl. et à diviser							4,7	CF v	ARG	4,0								
342	Fab. matér. élect. d'équipement.	moteurs électriques, leurs pièces							4,5	CF v	MXQ	2,5								
		transformateurs	0,5	CF	FOR	0,5			5,3	CF	MXQ	2,6								
		condensateurs	0,5	CF	ISR	0,4			7,3	CF v	FOR	2,6								
		résistances, potentio- mètres,leurs pièces							2,9	CF v	MXQ	2,5								
		conducteurs ,isolés électrique							0,5	CFI v	HK	0,5								
		contacteurs,disjonct.																		
		app. de protection							4,3	CF v	MXQ	2,6								
		app. de signalisat., sonores, visuels							0,9	CFI v	HK	0,9								

LISTE DE DEMANDE (7)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI					
			I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
		mach., instrum. et appa- reils divers							39,9	CF v	HK	20,3	SEN	—	3,0	CL	HK	2,7		
343-2	Fab. piles et accu- mul.	piles électriques, ac- cumulateurs	1,8	CL	HK	1,4			0,9	DFI v	HK	0,8			0,6	CL	HK	0,6		
344	Fab. matér.de télé- communication	appareils de télécom- munication							1,4	CF v	FOR	1,3			1,6	DLI v	KEN	0,7	SEN	—
345-I	Fab. appareils élec- tron.	appareils radio	6,8	CF	HK	5,9			85,6	CFI v	HK	52,6	RCA	£	4,2	DLI	HK	3,5		
		appareils télévision	1,0	CF	HK	0,8			72,4	CF v	FOR	36,0								
		Magnétophones, dictaph. amplificateurs, haut- parleurs							2,4	CF v	FOR	2,1								
		pièces photoélectr., pré- zoélectr.							0,5	CL	HK	0,3								
		transistors	4,6	CFI	CUR	3,5			16,4	CFI v	CORS	10,7								
		semi-conducteurs	1,7	(NS)	CUR	1,2			40,0	CF	HK	19,4								
		instr. et appar. élec- tron. divers	0,5	(NS)	ISR	0,2	GAB	£	33,7	CF	HK	12,0								
345-2	Fab. disques et enre- gistr. div.	disques enregistrements divers							0,6	CLI	MXQ	0,4								
									3,1	CF v	MXQ	2,9	SOM	£						
346	Fab. d'appar. élec- trodomeat.	app. de chauffage et divers							1,4	CF v	HK	1,3								
347-I	Fab. de lampes	lampes à filament							0,3	DLI	MXQ	0,2								
		lampes d'arbres de Noel							1,1	CLI	FOR	0,7								
		lampes flash, infrarouge et diverses							0,6	CLI v	HK	0,4								
347-2	Fab. matériels d'é- clairage	lampes électriques por- tatives flash et pièces	2,1	DLI	HK	2,1			1,3	DLI v	HK	1,3			1,3	DLI	HK	1,3		
									1,7	CLI	HK	1,7								
353	Fab. équipis et ac- cess. auto	parties et accessoires							3,3	CF v	MXQ	2,9			—	DFI v	HK	—		
361-3	Constr. barques et yachts	embarcations de plaisance							8,3	CF v	HK	6,5								
363-I	Constr. cycles et motocycles	bicyclettes motocycles							1,5	CFI	FOR	1,5								
									0,5	CFI	FOR	0,5								

LISTE DE DEMANDE (8)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI					
			I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
372	Fab. app. médico-chir. dent.	app. de prothèse, dents artif., maté. div.						0,5	CLIV	TRI	0,3			0,3	DLIV	PAK	0,3			
373-2	Fab. instruments d'optique	jumelles à prismes	1,4	CLI	CORS	0,5		1,1	CLI	HK	0,6			0,5	DLIV	HK	0,5			
373-3	Fab. matér. photo, cinéma	caméras app. photo, agrandis- seurs, divers						1,0	CF	HK	1,0				SI	HK				
374	Horlogerie	montres, montres-bra- celets boîtiers de montre						3,8	CLI	HK	3,7									
								1,0	CLI	HK	1,0									
411-1	Prod. corps gras poisson	huiles et graisses de poisson	19,3	CFI	PER	16,1		0,7	CL	PER	0,7				SI	PER				
411-2	Prod. huile d'olive	huiles d'olive	31,2	DLI	MAR	15,4		0,9	CLI	TUN	0,6			0,6	CFI	CYP	0,3			
411-3	Trituration graines oléag.	huiles de ricin " de palme " de lin et tour- teaux " de coco, coprah et tourteaux " de palmiste et tourteaux " de coton et tour- teaux " de soja et tour- teaux " d'arachide et tourteaux " de tournesol et tourteaux " tourteaux de colza navette " de sésame autres huiles végé- tales et tourteaux	17,2 49,9 57,1 46,4 18,8 25,4 23,8 81,0 15,4 0,5 2,8 14,6	CLI CLI DLI CL CL CLI CLI DL DLI DF DLI CLI	BR CRD ARG PHI CRD SOUD BR SEN ARG ETH SOUD BR	16,8 22,2 51,6 22,1 9,4 10,4 18,0 48,6 14,4 0,3 2,2 8,4	CI DAH CAM GAB CEZ CRD NIG SEN NIG RW CI CRD MAD CAM CI DAH CAM CEZ CRD BDI SEN SEN CAM CRD CI TCH BDI MAD CEZ SEN MAL NIG SENC RD DAH HV TCH RCA CBZ MAD CI NIG CAM HV NIG CAM SEN MAD	25,5 10,5 E 1,0 14,8 0,3 E 52,5 E 0,2	16,7 CF INSI DLI CLI DFI DLI	BR INSI PHI CRD MXQ	16,7 5,3 55,2 4,1 1,2	CRD OWAF 0,1 6,9	5,5 21,8 12,9 8,6 18,8	CFI DLI CLI CLI CLI	BR MYS ARG NWGUIB NIGA TAN	5,5 10,7 0,9 6,9 8,6 3,7	CRD DAH —			
411-4	Raffinage de corps gras	huiles non brutes	3,4	CF	SEN	3,3	SEN CI CRD	3,4						2,7	CFI	BR	1,0	SEN MAL	0,8	
411	Huiles et cires div.		2,5	CL	ARG	1,9	MAD CI	0,1	13,3	DLI	BR	6,0	BDI CRD SOM OWAF	1,2	CF	ARG	1,2			

LISTE DE DEMANDE (9)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI						
			I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
412-1	Abattoirs	viande équidés	21,6	CLI	ARG	18,8			2,1	CL	MXQ	2,0			1,9	CLI	ARG	1,6			
		" bovins	107,7	DL	ARG	79,1	MAD	1,2	94,3	CL	MXQ	33,3			116,0	CLI	ARG	91,8			
		" ovins, caprins	2,9	CF	ARG	2,2	MAD	£							—	DF	ARG	—			
		foies et abats	22,6	CF	ARG	15,0	MAD	0,1							4,4	CLI	ARG	3,8			
		abats p/prod. pharmaceut.	0,6	CFI	ARG	0,5															
		soies et crins	3,6	CLI	ARG	1,2				3,1	DLI	INDE	0,9			2,0	CL	INDE	1,2		
		boyaux, vessies	22,7	CLI	IRAN	6,8	MAD	£													
		os, cornes etc	6,6	DL	INDE	3,0	SEN SOM MAD	£		3,3	DL v	ARG	1,6			5,0	CLI	INDE	2,6		
		peaux brutes)		4,3	DLI v	BR	1,7	CI TOG SOM OWAF	£	5,5	DLI	ETH	2,4	SOM	—
		peaux lainées	21,6	DLI	ARG	8,6	HV NIC TCH SEN CI CRD CAM RW BDI SOM RCA CRD	0,8)								1,5	CLI	ARG	0,8		
		peaux fraîches, salées ou séchées	82,1	CLI	ARG	26,0	tous EAMA	8,9								1,2	DF	TAN	0,7		
		peaux chaulées ou picklées	9,5	CLI	IRAN	3,4	TCH SOM	£		14,8	DLI	IRAN	10,9	SOM CI							
		déchets div. d'orig. anima- le														0,5	CFI	PER	0,3		
412-2	Transformation de viande	viande salée, séchée en saumure etc	1,4	DLI	ARG	1,4			39,9	CF	ARG	31,8			41,3	CLI	ARG	25,6			
		extraits et jus	15,5	CLI	ARG	11,0	RCA BDI SOM MAD	0,3	0,9	CLI	ARG	0,7			2,3	CLI	TAN	1,1			
		préparations et conserves	12,7	CLI	ARG	6,8	GAB SOM MAD	3,6	46,4	CLI	ARG	30,8			0,9	DF	ARG	0,4			
412-3	Abattage, conserve volailles																				
412-5	Boyauderie, fab. plasma etc	foies gras de volailles	1,0	CF	ISR	1,0															
		ambre, musc, bile etc	2,8	CF	ARG	0,9	SOM	£													
412-5	farine, poudre	2,3	DLI	ARG	1,8																
412-12	Beurrerie	beurre naturel												2,8	DLI	ARG	2,5				
413-13	Fromagerie	fromages						2,8	CLI	ARG	2,8			0,5	CL	CYP	0,4				
413-14	Caséinerie	caséine	1,6	CFI	ARG	0,9			3,4	DLI	ARG	3,1		0,1	SI	ARG	0,1				
414-3	Prépar. lég. fruits vinaigre etc	légumes et fruits au vi- naigre, en saumure etc	10,0	CL	MAR	6,0			1,2	CLI	PHI	0,7									
414-4	Prépar. jus lég., fruits	jus de fruits	23,6	CLI	BR	6,3	CI	1,7	5,0	CLI	PHI	2,3		12,0	CLI	ISR	7,4				
414-61	Prépar. conserves tomates	conserves de tomates	1,6	CFI	TUN	0,8	MAD	£	1,3	DLI	MXQ	1,2		0,8	CL	MAR	0,8				
414-62	Prépar. conserves aut. lég.	conserves de légumes	43,6	CF	FOR	41,6	MAD	£	18,2	CF	FOR	13,5		0,1	DF	CYP	0,1				
414-63	Prépar. conserves fruits	conserves de fruits	30,1	CL	CI	7,8	CI	7,8	30,0	CLI	PHI	11,4	CI OWAF	£	24,4	CL	ISR	5,7			

LISTE DE DEMANDE (10)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI					
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
414-64	Prépar. légumes déshydr.														0,5	DF	ISR	0,5		
414-65	Prépar. confitures, marmelades	pâtes, confitures, gelées de fruits	0,6	DL	TUN	0,5	CI	€	2,7	CFI	MXQ	1,4			1,8	S	ISR	1,7		
415-1	Surgléation de poisson	filets de poisson surgelé	0,5	CLI	CHL	0,2	SEN MAU	0,2												
415-2	Autres transform. du poisson	caviar	1,1	CLI	IRAN	1,1														
		conserves sardines	9,6	DLI	MAR	9,1			0,6	DLI	MAR	0,6								
		" thon	10,0	DLI	SEN	6,8	SEN CI	8,1						0,7	DFI	PER	0,6			
		" maquereaux	1,2	CL	MAR	1,1	CBZ SOM													
		" crustacés et prépar.	5,5	CL	CUBA	1,4	SEN CI	0,5	3,4	CFI	MXQ	1,1		2,6	DLI	CHL	1,1			
		jus d'huîtres					DAH MAD	0,6		CF	HK	0,6								
		déchets et abats de pois.												0,3	SI	INDE	0,2			
416-1	Meunerie	résidus de céréales	48,7	CL	ARG	38,1	NIG SEN CI) CAM CBZ CRD) BDI	1,1						1,9	CLI	NIGA	1,1		CI SEN	-
416-2	Rizerie, maïserie	riz blanchi	4,5	DLI	MAD	2,9	MAD	2,9												
		brisures de riz	4,9	DLI	ARG	1,5	MAD	€												
		résidus de rizerie, maïserie	1,2	DLI	ARG	0,5	MAD	0,1						4,7	CLI	INDE	3,9			
418-1	Amidonnerie maïs, blé riz	résidus d'amidonnerie de maïs	3,1	CLI	BR	1,4	SEN	-												
418-2	Aut. amidonnerie, féculerie	fécules et amidons	0,7	CLI	TOG	0,3	TOG MAD	0,4						0,1	DF	SING	0,1			
418-4	Fab. aut. prod. amylacés	tapioca	1,4	CLI	MAD	0,9	TOG MAD	1,2						0,5	DL	MYS	0,4			
420	Fabrication de sucre	sucres	60,5	DL	REU	34,3	CBZ CRD	4,4	595,1	CLI	PHI	141,5	MAD	1,7	165,2	DL	MICE	49,6	MD	-
		mélasses	10,0	DLI	CUBA	2,1	MAD			CLI	MXQ	10,8	MAU CRD	0,2	10,7	CLI	CUBA	7,1	CRD	-
421-1	Ind. du cacao, du chocolat	cacao masse, pains	11,8	CFI	CI	7,1	CI CAM	11,4	8,8	CL	BR	2,2	CI CAM	1,5	0,8	DFI	GH	0,8	CI	-
		beurre de cacao	43,0	CLI	CAM	10,9	CI CAM	19,7	8,5	DFI	MXQ	2,3	CI	1,2	23,1	DLI	GH	11,3	CAM	0,8
		aut. prépar. à base de cacao	1,5	CFI	CAM	1,5	SEN CAM	1,5	0,6	CF	ISR	0,2								
421-2	Confiserie de sucre	confiseries div., sans cacao							1,4	CF	HK	0,6	MAU	-						
422	Fab. produits/alim. anim.	farine de poisson	124,2	CL	PER	102,5	SEN	0,2	30,1	DLI	PER	25,7		7,0	CFI	PER	6,7			
423-1	Transf. café, thé	extraits, essences café, thé	2,2	CFI	BR	1,8	CI	0,2	28,9	CFI	BR	24,8	CRD	-	5,4	CF	BR	3,7		

LISTE DE DEMANDE (II)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI					
			I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
423-3	Fab. condiments, vinaigre	sauce de soja							0,3	CL	HK	0,3								
		saucés autres							0,5	DLI	MXQ	0,2			0,8	CF	INDE	0,5		
		poivre moulu							0,8	DLI	MXQ	0,7	SEN	-	2,6	CLI	SING	1,5		
		paprika moulu ou non							0,6	DLI	MAR	0,5	MAD	£						
		gingembre moulu ou non épices diverses							1,3	DLI	NIGA	0,7			0,8	DL	NIGA	0,5		
423-8	Fab. d'autres prod. alim.	arachides grillées	0,6	CF	SEN	0,5	SEN CI	0,5												
		papaïne, levure							1,6	CF	OUG	0,6	CRD OWAF	0,6						
		prépar. alim. diverses							1,1	CLI v	ARG	0,7			0,4	DLI	HK	0,2		
444	Distillation, fermentation	alcool éthylique	0,1	DFI	SOM	0,1	SOM	0,1												
		rhum, tafia, arak, liqueurs diverses	15,6	CLI	MTQ	5,7	MAD	0,6	5,7	CLI	MXQ	2,9			-	6,3	DLI	BAS	2,8	
425	Industrie du vin	vins	105,1	DLI	ALG	89,7			0,8	CL	ISR	0,5			3,0	CLI	CYP	3,0		
427-1	Brasserie	Bières							1,5	CL	MXQ	0,9								
429	Indust. du tabac	cigares, cigarillos tabac à mâcher et à priser	1,6 0,9	CFI CL	CUBA ALG	1,3 0,8			3,6	CL	CNRYI	1,6	CM	-	1,9	SI	CUBA	1,5		
441	Tannerie-mégisserie	cuirs bovins et équidés	28,1	CF	ARG	10,9	MAD SEN	0,3	14,5	CLI	ARG	7,6			18,1	SI	INDE	14,8		
		peaux ovins, caprins	61,3	CLI	INDE	34,0	HV	£	6,5	DLI v	INDE	5,4			17,3	CLI	INDE	9,6		
		peaux autres	6,2	CF	BR	2,2	RCA MAD	-												
		cuirs et peaux divers							7,1	CFI v	ARG	1,2			0,8	SI	INDE	0,8		
442	Fab. articles cuir et simil.	art. cuir ou simili, bagages, maroq.	1,9	CL	MAR	1,1			29,1	CF	HK	22,6	MAU	-	2,5	CL	HK	2,4		
		gants de cuir, gants de prot.	4,9	CF	HK	4,1			15,8	CF	PHI	11,2								
451	Fab. mécanique de chaussures	chaussures, accessoires	14,6	CF	HK	9,1	SEN	0,1	34,9	CF	FOR	17,3	GAB TOG SEN BDI OWAF	£	3,1	CLI	HK	1,7		
453-3	Confection vêtements cuir	vêtements cuir	0,5	CFI	ISR	0,4			4,2	CF v	ISR	2,9								
453-7	Fab. d'accessoires du vêtem.	parapluies, ombrelles	3,5	CF	HK	3,2			4,7	CLI	HK	3,5			0,9	CLI	HK	0,9		
		fermetures à glissières													1,1	CF v	HK	0,9		
456	Ind. des pelleteries	pelleterie	5,0	CLI	URU	2,3	SOM	£	6,2	DLI	AFG	5,3			4,0	DFI	BR	1,7	SOM	
461	Sciage	sciages	75,7	CLI	MYS	41,8	(SEN CRD CI CAM RCA GAB CBZ BDI	II,7	4,8	DLI	MYS	1,2	CAM CI GAB CRD	£	56,8	DLI	BR	14,7	CI CAM CBZ CRD	
462-1	Fab. placages, contreplaqués	traverses	2,7	CLI	GB	1,4	CAM GAB CI CAM	2,7	174,3	CL	CORS	72,8	CI CRD GAB CAM OWAF	2,6	24,9	CL	ISR	5,9	CI GAB CBZ CRD	
		placages et contreplaqués	28,8	CL	BR	12,2	GAB CBZ CRD	14,4												

LISTE DE DEMANDE (13)

N° Nace	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	IMPORTATIONS DE LA C.E.E.						IMPORTATIONS DES U.S.A.						IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI					
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
48I-2	Fab. d'art. caoutch.	chaussures caoutchouc prod. div. en caoutch.	1,0	CFI	HK	1,0	CAM	—	12,5	CLI	CORS	6,1			20,8	CF	HK	19,5		
															0,5	CLI	MYS	0,5		
48°	Transformation mat. plast. (pour les U.S.A. : caoutch. ou plastique)	films, feuilles, profilés div. vêtements et accessoires mat. plast. objets d'ornement emballages art. d'ameublement : nappes, rideaux ustensiles p/alimenta- tion, boisson ouvrages div. en plastique							2,0	CFv	FOR	1,5			—	SI	ISR	—		
			1,3	CF	HK	0,7			11,2	CFv	FOR	5,1			0,9	CFIv	HK	0,9		
			0,6	CF	HK	0,5									0,7	CFI	ISR	0,7		
			0,8	CFI	HK	0,7			0,9	CFv	HK	0,7								
									3,6	CLv	FOR	3,2								
									5,2	CFIv	FOR	2,9								
			1,1	CF	HK	0,6			65,4	CFv	HK	57,5	MAU	—	3,5	CLIV	HK	2,9		
49I-1	Fab. bijoux mét. pré- cieux	bijouterie métaux pré- cieux	0,9	SI	HK	0,3			4,2	CFv	HK	2,7	CAM	—	0,2	CFIv	BAS	0,2		
49I-3	Fab. bijoux fantaisie	bijouterie fantaisie	2,0	CF	HK	1,2			14,1	CLv	HK	12,1			1,6	DLI	HK	1,6		
49I-4	Taille du diamant	diamant taillé	89,2	CLIV	ISR	29,0	RCA	—	78,8	CLI	ISR	74,0								
49I-5	Lapidairerie	pierres gemmes div. tail- lées	21,8	CLI	INDE	12,0	CBZ CRD BDI	1,1	21,7	CLv	INDE	6,0	CRD	—						
492-2	Fab. d'instrum. de musique	instruments à percussion instruments à cordes							0,5	CLv	MXQ	0,4								
									0,5	DLI	CORS	0,3								
494-1	Fab. jeux et jouets	poupées, leurs habits et accessoires jouets et modèles réduits, toutes matières machines à jouer, billards, jeux divers raquettes badminton et autres	3,7	CL	HK	2,4			27,5	CFv	HK	14,7			3,9	DLI	HK	3,9		
			12,0	CF	HK	10,2			48,8	CFv	HK	37,2			14,7	CLIV	HK	14,7		
									4,1	CFv	HK	3,2			0,8	CL	HK	0,8		
			0,9	CLI	FOR	0,5			1,9	CFv	FOR	1,7								
494-2	Articles de sport	balles et ballons articles de sport div.	1,5	CLI	PAK	1,0			2,6	CF	HAIT	2,1			0,4	DLV	PAK	0,4		

C - ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA LISTE DE DEMANDE

1 - Les activités figurant sur la liste de demande peuvent être regroupées selon la classification suivante :

- activités de valorisation de ressources locales :
 - . ressources végétales
 - . ressources minérales
 - . ressources animales
- activités indépendantes des ressources locales en matières premières.

La distinction ne se fait pas sans ambiguïtés, certaines des valorisations étant en réalité dissociables de la disponibilité de matières premières; quoiqu'imparfaite, cette ventilation est significative (voir tableaux ci-après) :

- a - La valorisation de ressources est à l'origine de l'essentiel des exportations manufacturières des P V D vers les P I considérés : 84% en valeur sur l'échantillon constitué.
- b - La valorisation de ressources minérales domine les autres classes de valorisation : 37% en valeur; les importations par les U S A d'hydrocarbures raffinés y tiennent une grande place.
- c - Les activités indépendantes des ressources locales en matières premières sont pour l'essentiel des activités "de main d'oeuvre"; les U S A sont proportionnellement plus forts importateurs des produits correspondants : 26% de leur total au lieu de 7 à 8% pour la C E E et le Royaume-Uni.
- d - Les E A M A jouent un faible rôle par rapport à l'ensemble des P V D : 6% en valeur sur l'échantillon constitué.
- e - Les E A M A exportent essentiellement vers la C E E : 93% sur l'échantillon constitué.
- f - Pour les E A M A, la valorisation de ressources locales est à l'origine de la quasi totalité des exportations manufacturières vers les P I.
- g - La valorisation de ressources minières joue pour les E A M A un rôle important : 52% sur l'échantillon constitué; les exportations de cuivre blister par le Congo Kinshasa y tiennent une grande place.
- h - La valorisation de ressources animales par les E A M A est faible : 5% sur l'échantillon constitué, le poisson en conserves en représente plus du tiers, le reste étant principalement représenté par les peaux d'animaux abattus, exportées non traitées^{ou} à peine traitées.

1969 DETAIL PAR CLASSES, MILLIONS DE DOLLARS

DESTINATIONS	C E E		U S A		U K	
	TOUS PVD	EAMA	TOUS PVD	EAMA	TOUS PVD	EAMA
VALORISATION DE RESSOURCES						
. Règne végétal						
sucres, mélasses, alcools, boissons	191,3	5,5	634,4	1,9	185,4	
oléagineux, leur transformation	391,5	98,0	105,2	7,0	169,3	1,0
bois, liège, vannerie, hévéa, pâtes, papiers	129,9	29,4	213,0	2,6	90,1	9,6
conserves, confitures, jus de fruits et de légumes	109,5	9,5	58,4		39,6	
traitement du café et du cacao	58,5	32,8	46,9	2,7	29,3	0,8
extraits végétaux divers, déchets	63,7	4,8	4,5	0,6	7,2	
huiles essentielles	19,4	1,8	21,8	2,3	2,3	0,4
riz et brisures	9,4	2,9				
tabacs manufacturés	2,5		3,6		1,9	
divers	1,5	0,5	4,6		5,7	
Totaux	977,2	185,2	1092,4	17,1	530,8	11,8
. Règne minéral						
métaux non ferreux	637,9	247,4	256,2		479,9	5,3
raffinage du pétrole, pétrochimie	112,6	1,6	1070,7	1,7	197,4	1,0
sidérurgie, ferroalliages	49,8		33,0			
taille de pierres gemmes	21,8	1,1	21,7			
traitement de substances minérales div.	11,3	1,5	26,3		9,6	
Totaux	833,4	251,6	1407,9	1,7	686,9	6,3
. Règne animal						
cuirs, peaux, fourrures	228,7	10,0	69,2		48,4	
viandes	132,2	1,2	96,4		117,9	
préparations et conserves de viandes	30,6	3,9	87,2		44,5	
abats, sous-produits de viandes	62,4	0,1	8,6		11,9	
produits laitiers	1,6		6,2		3,4	
extraits divers	1,8		22,7		5,0	
farines, huiles, déchets de poisson	143,5	0,2	30,8		7,3	
préparations et conserves de poisson	27,9	8,8	4,6		3,3	
Totaux	628,7	24,2	325,7		241,7	
AUTRES ACTIVITES						
radio, électronique, photo électricité	16,0		252,4		7,5	
perruques, postiches	12,7		123,3		22,9	
jeux, jouets, articles de fête, de sport, de pêche, instruments de musique	19,5		97,9		21,8	
articles d'ornements, bijoux, collections	95,1		104,7		4,6	
transformation des matières plastiques	5,7		117,5		7,6	
maroquinerie, bagages						
équipements électriques	4,9		71,5		4,9	
quincaillerie, articles de ménage, petits articles métalliques	0,6		51,3		6,2	
biens d'équipement pour les ménages ou l'industrie	11,3		54,7		0,1	
accessoires de l'habillement	19,6	0,1	56,3		25,9	
chimie, pharmacie, cosmétiques	8,0		15,5		1,2	
photo, optique, horlogerie	1,4		9,6		0,9	
bateaux de plaisance			8,3			
édition, imprimerie			8,9		1,7	
divers	3,1		17,3		0,9	
Totaux	197,9	0,1	989,2		106,2	
TOTAUX GENERAUX						
	2637,2	461,1	3815,2	18,8	1565,6	18,1

2 - Les importations de chaque P I, qui comportent une gamme assez variée de produits, sont dominées par un nombre très réduit de produits réellement importants.

a) Parmi les 187 productions figurant sur la liste de demande au titre de la C E E, il suffit de totaliser les 13 plus importantes pour atteindre 50% du total des exportations manufacturières des P V D vers la C E E.

b) Pour les U S A (220 productions) et le Royaume-Uni (145 productions) il suffit de totaliser les 4 plus importantes pour atteindre 50% du total des exportations manufacturières des P V D vers les destinations correspondantes.

Les productions les plus importantes sont les suivantes :

IMPORTATIONS DE LA C E E			IMPORTATIONS DES U S A			IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI		
N° NACE	PRODUCTION	VALEUR 10 ⁶ \$	N° NACE	PRODUCTION	VALEUR 10 ⁶ \$	N° NACE	PRODUCTION	VALEUR 10 ⁶ \$
224-1	cuivre brut	276,5	140-1	pétrole raffiné	1 048,8	224-2	cuivre affiné	347,6
422	farine de poisson	124,7	420	sucre	595,1	420	sucre	165,2
412-1	viande de bovins	107,7	224-1	cuivre brut	238,0	140-1	pétrole raffiné	154,5
425	vins	105,1	462-1	placages, contre plaqués	174,3	412-1	viande de bovins	116,0
491-4	diamants taillés	89,3		total	2 056,2		total	783,3
140-1	pétrole raffiné	85,1		soit un pourcentage de :	54%		soit un pourcentage de :	50%
224-1	étain	84,1		par rapport au total U S A	3 815		par rapport au total U K	1 566
412-1	peaux fraîches, salées, séchées	82,1						
411-3	huile d'arachide	81,0						
461	sciages	75,7						
224-2	aluminium	68,6						
224-1	argent	64,6						
441	peaux tannées d'ovins de caprins	61,3						
	total	1 305,3						
	soit un pourcentage de	50%						
	par rapport au total C E E	2 637						

3 - Pour chaque production, pour chaque destination, le P V D principal exportateur est identifié sur la liste de demande. On peut ainsi déterminer des exemples de réalisations exportatrices, occupant parfois une place relativement importante par rapport à l'ensemble des P V D ; l'examen plus détaillé de certains exemples pourra fournir des enseignements sur la possibilité de mettre en place dans les E A M A des activités manufacturières exportatrices analogues (II 3).

4 - L'évolution des exportations n'est repérée que sur une courte période : quatre années consécutives. Ce renseignement est certes insuffisant pour une détermination des marchés dans l'avenir; il permet toutefois de souligner les exportations en essor, pour lesquelles on peut présumer qu'un avantage de situation existe dans les P V D ou au moins dans certains d'entre eux; il peut permettre également d'écarter des productions dont l'évolution à l'exportation apparaît peu encourageante.

Plus des deux tiers des importations recensées sont en croissance et même plus du tiers en forte croissance.

a) Toutefois, le nombre des produits en progression est plus faible pour le Royaume-Uni que pour les U S A et la C E E; ceci est une conséquence des difficultés économiques actuelles de la Grande-Bretagne.

b) Les produits en progression sont plus nombreux parmi les activités non liées aux ressources locales : les exportations des industries "de main-d'oeuvre" semblent dans l'ensemble plus fortement croissantes que celles des industries de valorisation.

c) On remarque que certaines exportations des P V D sont en forte décroissance; si les activités productrices correspondantes sont à retenir à d'autres titres, il ne faudra pas perdre de vue cette régression apparue en première analyse.

Il s'agit des activités suivantes :

			valeur 1969 millions de \$
Importations de la C E E :	221-1	fontes de fer et d'acier	1,1
	256-7	matières minérales naturelles activées	0,3
	411-3	tourteaux de colza, de navette	0,5
	424	alcool éthylique	0,1
	467-3	sièges en bois	-
	467-5	meubles divers en bois	-
	Importations des U S A :	223-4	ferroalliages
343-2		piles électriques, accumulateurs	0,9
411-3		huiles et tourteaux de coton	1,2
421-1		beurre de cacao	8,8
467-5		meubles divers en bois	0,9
474-1		livres divers	3,7
495-3		fleurs, feuillages, fruits artificiels	3,0
Importations du Royaume-Uni :		224-1	zinc, première élaboration
	252	monoacides, leurs anhydrides	0,2
	"	composés aminés	1,4
	316-92	articles métalliques divers	0,2
	353	parties et accessoires d'automobiles	-
	373-3	appareils photo, agrandisseurs divers	0,4
	411-3	huiles végétales et tourteaux divers	0,3
	412-1	viandes d'ovins, de caprins	-
	"	peaux fraîches, salées, séchées	1,2
	412-2	préparations, conserves de viandes	0,9
	414-62	conserves de légumes	0,1
	414-64	préparation de légumes deshydratés	0,5

415-2 conserves de thon	0,7
418-2 féculés et amidons	0,1
421-1 beurre de cacao	0,8
424 alcool éthylique	0,2
456 pelleterie	4,0

Les exportations correspondantes sont en général d'une faible importance, particulièrement celles qui sont destinées à la C E E ou au Royaume-Uni.

II LISTES D'OFFRE

II 1 INDUSTRIES DES E A M A NON EXPORTATRICES

Pour développer les exportations vers les P I de produits manufacturés en provenance des P V D, il est logique, avant de préconiser la création d'industries nouvelles à vocations exportatrice, de chercher à rendre exportatrices les industries existantes ou projetées. On s'approchera ainsi de l'objectif visé avec une moindre dépense d'investissement. On profitera d'un certain acquis dans le domaine technique, de la commercialisation, de la formation des travailleurs. En outre, le potentiel exportateur en résultant sera plus solide puisqu'il prendra appui sur un marché intérieur existant : l'entrepreneur ainsi placé peut consentir des prix extérieurs plus compétitifs, en faisant peser par exemple une plus forte part des frais généraux sur la partie de la production destinée au marché local; il se trouve aussi mieux abrité des variations de conjoncture sur les marchés extérieurs et une baisse sensible du chiffre d'affaires à l'exportation ne l'accule pas fatalement à la ruine.

A - INVENTAIRE

On a dressé un inventaire des activités manufacturières non exportatrices implantées ou projetées dans les E A M A. Les établissements et les projets connus ont été regroupés sur fiches, à raison d'une fiche par numéro de nomenclature NACE.

Cet ensemble de fiches constitue l'Annexe 1 au présent rapport. Une centaine d'activités économiques différentes y sont mentionnées, parmi lesquelles une soixantaine figurent sur la liste de demande (1). A chaque fiche sont adjoints des commentaires sur les possibilités d'orienter vers l'exportation des établissements correspondants.

La liste des activités manufacturières figurant dans cette Annexe 1 est présentée plus loin (D-Système de sélection).

(1) Les activités relatives au textile et à l'habillement n'y figurent pas.

B - PRINCIPE DE SELECTION

Il faut sélectionner, parmi les activités industrielles inventoriées, celles qui pourraient devenir exportatrices vers les P I. La question de la viabilité à l'exportation peut être entendue dans un sens restrictif ou dans un sens large :

1) Au sens restrictif : Avec leurs dimensions actuelles, avec leur gestion actuelle, dans les conditions dans lesquelles ils se trouvent actuellement placés, les établissements inventoriés peuvent-ils exporter leur production vers les P I?

La réponse à la question restrictive est presque toujours négative. Les établissements recensés ont été conçus à la dimension des besoins locaux. Un assez grand nombre d'entre eux profite d'une protection naturelle (coût de transport des importations concurrentes) ou réglementaire (droits de porte) à l'abri de laquelle une entreprise peut survivre sans être contrainte à des efforts d'amélioration de productivité.

2) Au sens large : Une exportation du ou des produits considérés peut-elle être envisagée avec des établissements de dimensions plus importantes, à gestion optimale, placés dans les meilleures conditions de productivité compte tenu des impératifs locaux?

Cette réitération de la question revient à considérer qu'à chacun des obstacles mis en avant dans un premier examen, peut être associée une réponse, une condition à remplir pour effacer la difficulté, au moins pour la diminuer jusqu'à un niveau laissant présager une certaine probabilité de viabilité à l'exportation.

Ceci conduit à présenter en une sorte de dialogue un enchaînement d'arguments contradictoires que l'on pourrait appliquer successivement aux diverses activités manufacturières inventoriées.

C - MOTIFS D'ELIMINATION

1 - La dimension des entreprises est trop faible; à leur échelle, elles peuvent satisfaire les besoins locaux mais avec une rentabilité trop faible pour être concurrentielles à l'exportation.

Réponse : l'activité manufacturière n'est pas condamnée pour autant; une extension de capacité ou la mise en place d'établissements nouveaux de plus forte dimension permettront d'améliorer la rentabilité et d'atteindre un niveau compétitif si aucune autre difficulté n'apparaît.

2 - L'entreprise traite une ressource locale dont le volume est limité et deviendra insuffisant face à un nécessaire accroissement de dimension.

Réponse : on pourra avoir recours à l'importation pour compléter les approvisionnements; ceci sous réserve qu'il n'en résulte pas un renchérissement excessif du prix de revient. En d'autres termes, puisqu'on perd en partie l'avantage de situation que représente la disponibilité de ressource locale, il faudra trouver une compensation dans un autre avantage de situation.

3 - La ressource locale traitée ne représente pas réellement un avantage de situation; ce sera le cas d'une ressource abondante et sans rareté, largement disponible, à un coût analogue, dans d'autres pays, en particulier dans les P I; ce pourra encore être le cas d'une ressource même relativement rare ailleurs mais produite ou extraite en E A M A dans des conditions de coût non compétitives et ne pouvant pas être rendues compétitives.

Réponse : l'activité manufacturière correspondante ne sera pas à exclure si elle peut se réclamer d'autres avantages de situation que la disponibilité de ressources locales.

4 - L'entreprise importe des P I l'essentiel des approvisionnements qu'elle intègre ou qu'elle consomme dans le processus de production et les frais de transport de ces approvisionnements, s'ajoutant à ceux du produit final, sont un désavantage par rapport à un concurrent implanté en P I.

Réponse : outre les approvisionnements importés, d'autres inputs interviennent dans le prix de revient de la production, comme la main-d'oeuvre, comme l'énergie : des avantages comparatifs existent et peuvent compenser les frais de transport des approvisionnements et du produit final entre P I et pays producteur.

5 - L'investissement par emploi créé est élevé; dans un tel cas, le poids des salaires dans le prix de production sera trop faible au regard des charges liées aux immobilisations (amortissements, charges financières) pour que l'avantage du coût de la main-d'oeuvre soit déterminant.

Réponse : l'activité manufacturière correspondant ne sera pas à exclure si elle peut se réclamer d'autres avantages de situation que la disponibilité de main-d'oeuvre.

6 - Outre les facteurs de production courants, fournitures, utilités, main-d'oeuvre, équipement, certaines fabrications impliquent l'utilisation de marques, de modèles, de procédés, font appel à un savoir-faire particulier ou comprennent une part de création artistique; cette situation se traduit par la nécessité d'acheter des brevets, des licences ou de verser des redevances, ou encore de faire appel à des talents particuliers.

Réponse : ce poids sur le prix de revient peut être compensé par d'autres avantages comparatifs; pour les fabrications impliquant une part de création artistique, nécessitant par exemple une invention de motifs décoratifs, la situation peut être renversée et mise à l'avantage d'une localisation en E A M A si les modèles peuvent puiser une inspiration originale dans la culture africaine.

7 - L'activité apporte une faible valorisation à des matières importées, c'est à dire que la valeur ajoutée locale est faible par rapport au chiffre d'affaires et offre ainsi une prise réduite à d'éventuels avantages comparatifs.

Réponse : même sur une faible marge de transformation, des avantages comparatifs suffisants peuvent apparaître si les approvisionnements et le produit final ont une valeur assez élevée pour que leur transport joue un faible rôle dans le prix de revient.

8 - Le produit final est coûteux à exporter, relativement à sa valeur, soit qu'il ait une faible valeur spécifique ($\frac{\text{valeur}}{\text{poids}}$ ou $\frac{\text{valeur}}{\text{volume}}$) soit qu'étant fragile, périssable, il demande des soins coûteux lors de l'emballage ou du transport.

Réponse : un tel produit peut cependant apparaître compétitif à l'exportation s'il correspond à la valorisation d'une ressource locale réellement avantageuse.

9 - Les entreprises locales produisent des modèles d'un caractère spécifique, conformes à la demande locale mais non adaptés à celle des P I.

Réponse : s'il y a peu d'écarts techniques entre les modèles adaptés aux divers marchés, on peut procéder à une diversification de la gamme des productions en y introduisant les modèles demandés ailleurs.

10 - Les productions locales ne sont pas connues ou le sont peu sur les marchés des P I et ne peuvent s'y diffuser qu'au prix de campagnes de commercialisation.

Réponse : cette promotion commerciale aura plus de chances de succès si elle est relative à une classe de consommations en forte expansion dans les P I; elle aura de meilleurs motifs d'être entreprise si la production dégage une valeur ajoutée locale intéressante.

11 - Les produits considérés font l'objet dans les P I d'une demande irrégulière, destinée à y combler des insuffisances temporaires de capacité de production : cette demande inégale et incertaine ne permet pas de fonder un accroissement de capacité de production dans un E A M A.

Réponse : cet accroissement de production peut être justifié si la clientèle occasionnelle est suffisamment diversifiée pour que les fluctuations se compensent au moins partiellement et qu'il en résulte dans l'ensemble une demande constamment positive.

12 - Les produits considérés sont offerts sur les marchés mondiaux par un grand nombre de producteurs et leur concurrence aboutit à des prix mondiaux trop bas.

Réponse : il existe parfois des possibilités d'entreprendre ou de participer à des actions internationales pour le relèvement des cours, une entente au niveau des pays producteurs permettant à ceux-ci d'atteindre une position d'oligopole.

13 - Le marché du produit considéré sur les P I a un avenir peu prometteur : la demande est stagnante ou en baisse.

Réponse : si aucune perspective de reprise ne peut être décelée, il peut être intéressant, avant d'abandonner ce projet d'exportation, d'examiner si les mêmes techniques ou des techniques peu différentes ne peuvent s'appliquer pour fournir des productions différentes et d'un avenir plus prometteur.

D - SYSTEME DE SELECTION

1 - En définitive les activités manufacturières pouvant aspirer à l'exportation devront simultanément :

a) Présenter au moins un avantage de situation comparativement aux mêmes activités entreprises dans les P I; ces avantages sont essentiellement :

- la valorisation d'une ressource locale réellement avantageuse (c'est à dire : suffisamment abondante, disponible à un coût compétitif, non largement disponible à coût analogue dans les P I),

- l'utilisation d'un concours important de main-d'oeuvre non ou peu spécialisée,
- l'utilisation de fortes quantités d'énergie électrique : l'équipement de certains sites dans les E A M A permettrait de disposer d'énergie électrique à bas prix si l'on pouvait en justifier une très forte consommation (ce cas peut d'ailleurs s'assimiler à celui de la disponibilité d'une ressource locale réellement avantageuse).

b) Etre en mesure de répondre aux diverses objections présentées ci-avant et en particulier à celles qui ont un caractère d'exclusion; seront éliminées à ce titre :

- les activités apportant une faible valorisation à des approvisionnements importés, sauf si elles sont relatives à des produits de haute valeur,
- les activités dont le produit final est coûteux à exporter, relativement à sa valeur.

2 - Dans les tableaux qui suivent, on examine la liste des activités manufacturières des E A M A sous ces divers points de vue. Six colonnes sont portées au regard de chaque activité.

Dans les trois premières colonnes, sont marquées d'un x :

- a) AVRL : les activités de valorisation de ressources locales réellement avantageuses, au sens défini ci-avant (abondantes en E A M A, compétitives, rares en P I),
- b) AMO : les activités "de main d'oeuvre" telles que définies plus loin (II 4),
- c) ACE : les activités fortement consommatrices d'énergie électrique.

Les activités auxquelles on ne peut faire correspondre aucune x sont éliminées; elles sont barrées d'un trait horizontal sur les trois premières colonnes.

Dans les deux colonnes suivantes, sont marquées d'un 0 :

- d) FVA : les activités sur approvisionnements importés à faible valeur ajoutée, sauf relatives à des produits de haute valeur,

e) FVS : les activités dont le produit final a une faible valeur spécifique, ou plus généralement dont le transport à l'exportation est coûteux relativement à la valeur du produit.

Les activités marquées d'au moins un 0 sont éliminées.

f) Sélection : en définitive, on a marqué d'un s dans la dernière colonne les activités sélectionnées à ce stade; elles sont reprises plus loin au stade de la classification finale (III).

3 - En pratique il n'est pas possible de répondre en toute certitude aux questions posées.

Par exemple certaines ressources ne sont pas actuellement disponibles sur place, mais le seront sous condition de réalisation de projets amont.

Par ailleurs, les appréciations portées sur l'importance du rôle de la main-d'oeuvre, sur la valeur spécifique, qui sont relatives à des produits, ne peuvent pas être portées, dans certains cas, sur l'ensemble d'une activité (activités multi-produits).

En de tels cas, on porte, dans les colonnes a) à f) du tableau de sélection, des points d'interrogation; les activités correspondantes font l'objet d'une seconde liste, sélectionnant des activités dont la viabilité est plus douteuse ou plus conditionnelle, et qui seront également reprises au stade de la classification finale.

4 - On voit à l'examen de ces listes que se trouvent sélectionnées un certain nombre de fabrications qui ne sont pas entreprises dans les établissements existants ni actuellement projetées.

D'une façon plus générale ces fabrications, tout en pouvant s'appuyer sur l'une ou l'autre des unités existantes, nécessitent presque toutes un élargissement des entreprises : soit une extension de capacité, soit une diversification de la gamme des productions.

SELECTION DES INDUSTRIES DES E A M A

PRESUMÉES VIABLES A L'EXPORTATION

I°) PARTIE: ACTIVITES FIGURANT SUR LA LISTE DE DEMANDE

N° NACE	ACTIVITE	AVRL	AMO	ACE	FVA	FVS	selec- tion	O B S E R V A T I O N S
		a	b	c	d	e	f	
140-1	Raffinage du pétrole							pétrole rare en E A M A
140-2	Préparation de lubrifiants				0			
221-1	Sidérurgie							multiples sources d'approvisionnement des P I
223-4	Tréfilerie dérivés du fil		x			?	?	peut-être pour articles de valeur spécifique suffis.
224-3	Laminage d'aluminium	?					?	peut-être gain de valeur ajoutée locale par rapport à l'exportation de lingots
242-1	Fab. de ciment							calcaire = ressource peu spécifique
242-1	Broyage de clinker							
243-1	Produits en amiante-ciment							
243-2	Préfabrication ciment							
247	Verrerie							
248	Céramique		x				s	sélection pour articles de valeur spécifique suffis.
256-8	Production d'engrais	x					s	sélection pour engrais de haute teneur
258-2	Parfumerie-cosmétiques-hygiène				0			
316-2	Coutellerie		x				s	demande une habileté particulière
316-3	Quincaillerie		x				s	sélection pour articles de valeur spécifique suffis.
316-4	Emballages métalliques							exclus sauf conditionnement de produits exportés
316-5	Fab. d'appareils domestiques							
316-7	Articles de ménage en aluminium		x			?	?	peut-être pour articles repoussés de val.spéc.suffis.
316-7	Articles de ménage en fer acier		x			?	?	peut-être pour articles repoussés de val.spéc.suffis.
316-7	Articles de ménage émaillés		x			?	?	peut-être pour décors-main de valeur
323-2	Machines à coudre		x		?		?	peut-être en cas de production locale de pièces à assembler
342	Fab. fils et câbles électriques	?					?	peut-être dans un EAMA producteur de cuivre
343-2	Fab. de piles électriques		x				s	sélection pour entreprises de forte dimension

Sélection des industries des EAMA présumées viables à l'exportation (suite)

N° NACE	A C T I V I T E	a	b	c	d	e	f	O B S E R V A T I O N S
343-2	Fab. d'accumulateurs							
345-1	Montages électroniques (radio, etc...)		x				s	sélection si intégration suffisante
345-2	Fab. disques, enregistrement	x					s	sélection si matière à enregistrer abondante, originale, de valeur
346	Fab. d'appareils électrodomestiques		?			?	?	peut-être pour montage petits appareils si intégration suffisante
347-1	Fab. de lampes à filament		?				?	peut-être pour petites ampoules
353	Pièces détachées/automobiles		?				?	peut-être pour pièces de valeur spécifique élevée à fort input de main-d'oeuvre
361	Constructions navales		x				s	sélection en particulier pour bateaux de plaisance
363	Fab. montage de cycles		x				?	douteux : fort encombrement
412-1	Abattage de viande	x					s	concurrence sud-américaine à vaincre; cheptel à dév.
412-2	Conserves de viande	x					s	- idem -
414-4	Jus de fruits	x					s	diversifier les qualités déjà exportées
414-61	Conserves de tomates							culture insuffisamment compétitive jusqu'à présent
414-62	Conserves d'autres légumes	x					s	sélectionner des légumes spécifiquement tropicaux
414-65	Confitures marmelades	x					s	sélectionner des fruits spécifiquement tropicaux
415-2	Conserves de sardinelles							sardinelle de qualité médiocre
415-2	Nuoc mam							pour une production en P I, la matière première ne manquerait pas
418	Produits amylacés	x					s	fécule de manioc, tapioca déjà exportés
420	Sucrierie							
421-1	Chocolaterie	x					s	rentabilité incertaine
421-2	Confiserie		?				?	peut-être pour produits de valeur spécifique élevée à fort input de main-d'oeuvre
424-1	Distillation		?				?	peut-être pour alcools de bouche spécifiques, de val
427-1	Brasserie							
427-1	Fab. de boissons gazeuses							
429	Tabac		xx				s	sélection pour fab. cigares (actuellement inexistante)
429	Cigarettes							
442-1	Maroquinerie		x				s	sélection pour articles de valeur élevée à fort input de main-d'oeuvre
451	Fab. de chaussures		x				s	sélection pour articles à fort input de main-d'oeuvre
466-3	Brosserie		x			?	?	peut-être pour articles de valeur spécifique élevée si la demande est suffisante

Sélection des industries des E A M A présumées viables à l'exportation (suite)

N° NACE	ACTIVITE	AVRL	AMO	ACE	FVA	FVS	sélec	OBSERVATIONS
		a	b	c	d	e	f	
467	Ind. du meuble en bois	x	x				? ?	peut-être pour éléments à assembler et meubles de styles
471-1	Fab. de pâte à papier	x					s	rareté des bois à pâte en Europe
471-3	Fab. de papiers et cartons	?					? ?	si intégration, peut être gain de valeur ajoutée locale, par rapport à l'exportation de pâte
472-3	Fab. d'articles de papeterie	?					? ?	- idem -
473	Imprimerie		x				s	sélection pour travaux de valeur à fort input de main-d'oeuvre
481	Rechapage de pneus							
481	Objets en latex	x					? s	sélection sauf articles en mousse
481	Fab. d'enveloppes et chambres à air							
483	Transf. des matières plastiques		?				? ?	sélectionner articles de valeur dont finition, montage demande main-d'oeuvre
495-3	Fab. de bougies		x				? ?	intérêt faible, peut être pour articles décoratifs

2°) PARTIE-ACTIVITES NE FIGURANT PAS SUR LA LISTE DE DEMANDE

233-1	Extraction de sel	x					0	
241	Briqueterie		x				0	
242-3	Plâtrière							le gypse est une matière abondante un peu partout
251	Produits chimiques de base : silicate							
251	Acide sulfurique							
251	Chlore et soude			x			0	envisager plutôt l'exportation après transformation
251	Carbure de calcium			x			0	conditionnement coûteux/transport: à transformer d'abord
251	Cyanamide calcique	?					? ?	peut-être en cas de production de carbure de calcium très compétitif
251	P V C	?					? ?	- idem -
255	Peintures et vernis					0		
256-1	Fab. de gaz industriels						0	
256-2	Fab. de colles						0	
256-5	Fab. d'allumettes		x				s	sélection si bois tropical avantageux
256-5	Prod. d'explosifs et artifices		x				0	
256-5	Fab. de cartouches							
256-8	Produits phytosanitaires						0	la production de pyrèthre est examinée au titre de la valorisation des ressources locales

Sélection des industries des E A M A présumées viables à l'exportation (suite et fin)

N° NACE	ACTIVITE	AVRL	AMO	ACE	FVA	FVS	sélection	O B S E R V A T I O N S
		a	b	c	d	e	f	
257	Fab. de produits pharmaceutiques	x					s	sélection pour produits élaborés à partir de substances locales
258-1	Savonnerie-détergents	?					?	peut-être si corps gras locaux suffisamment avantageux
259-4	Produits d'entretien				0			
311	Fonderie					0		
312	Travail de la tôle							(tôle de couverture)
313-1	Décolletage, boulonnerie		?			?	?	peut-être pour travaux en sous-traitance de valeur spécifique suffisante à fort input de main-d'oeuvre
314	Construction métallique		x			0		encombrement excessif
315	Chaudronnerie, réservoirs		x			0		- idem -
316-1	Fab. d'outillage agricole					0		
316-6	Fab. de mobilier métallique		?			?		peut-être pour meubles démontés de valeur à fort input de main-d'oeuvre
343-1	Fab. d'électrodes de soudure				0			
351	Montage d'automobiles		x			0		
352	Constr. carrosseries, remorques, bennes		x			0		encombrement excessif
411-5	Prépar. de margarine	?				?	?	peut-être si corps gras locaux suffisamment avantageux
412-3	Abattage de volailles	?	x			?	?	peut-être pour produits de valeur fortement compétitifs
413	Produits laitiers							
416-1	Minoterie							
416-2	Rizerie	?					?	peut-être pour riz sélectionnés
417	Fab. de pâtes alimentaires							
419-5	Biscuiterie							
422	Prépar. d'aliments du bétail	?				0		doute sur caractère réellement avantageux des ressources
423-1	Torréfaction du café	?				0		à effectuer sur variétés mélangées, à conditionner sous vide
423-3	Fab. de condiments, vinaigre	?					?	peut-être pour vinaigres spéciaux
463-2	Fab. de chalets en bois	x				0		exportabilité douteuse
467-8	Fab. de matelas	?				0		encombrement excessif
472-4	Confection d'embal. en papier, carton	?				0		
495-1	Fab. de stylos							

E - RESULTATS DE LA SELECTION

1 - A l'issue de cet examen des entreprises existantes, on se trouve conduit à proposer en premier lieu pour un examen final plus circonstancié 23 activités manufacturières (dont deux ne figurant pas sur la liste de demande), d'un intérêt très inégal, dont la viabilité reste conditionnelle :

INDUSTRIES EXISTANTES OU PROJETEES - 1^o LISTE

<u>N° NACE</u>	<u>Activité</u>
248	fabrication d'articles en céramique
256-5	fabrication d'allumettes (<u>non sur liste de demande</u>)
256-8	production d'engrais de haute teneur
257	élaboration de produits pharmaceutiques à partir de substances locales (<u>non sur liste de demande</u>)
316-2	coutellerie
316-3	quincaillerie - huisserie
343-2	fabrication de piles électriques
345-1	montages électroniques
345-2	enregistrement et production de disques
361	constructions navales de plaisance
412-1	abattage de viande
412-2	conserverie de viande
414-4	conserverie de jus de fruits tropicaux
414-62	conserverie de légumes tropicaux
414-65	confiturerie et conserverie de marmelades de fruits tropicaux
418	féculerie de manioc, production de tapioca
421-1	chocolaterie
429	fabrication de cigares
442-1	margarinerie
451	fabrication de chaussures
471-1	fabrication de pâte à papier
473	imprimerie
481	fabrication d'objets en latex

2 - En second lieu, 27 autres activités manufacturières (dont 7 ne figurent pas sur la liste de demande), dont la viabilité pour certaines d'entre elles est plus douteuse, pourront être reprises dans un examen plus approfondi :

INDUSTRIES EXISTANTES OU PROJETEES - 2^e LISTE

<u>N° NACE</u>	<u>Activité</u>
223-4	fabrication de certains articles de tréfilerie-clouterie
224-3	laminage d'aluminium
251	production de cyanamide calcique (<u>non sur liste de demande</u>)
251	production de P V C
258-1	production de savons et savonnettes (<u>non sur la liste de demande</u>)
313-1	fabrication de certaines pièces décolletées (<u>non sur la liste de demande</u>)
316-7	fabrication de certains articles de ménage en aluminium repoussé
316-7	" " " " " en fer
316-7	" " " en métal émaillé
323-2	montage de machines à coudre
342	fabrication de fils et câbles électriques
346	montage de petits appareils électrodomestiques
347-1	fabrication de petites ampoules électriques
353	fabrication de certaines pièces détachées pour automobiles
363	fabrication de cycles
411-5	margarinerie (<u>non sur la liste de demande</u>)
412-3	abattage, préparation de volailles (<u>non sur la liste de demande</u>)
416-2	production de riz sélectionnés (<u>non sur la liste de demande</u>)
421-2	confiserie
423-3	fabrication de vinaigres spéciaux (<u>non sur la liste de demande</u>)
424-1	distillerie d'alcools de bouche
466-3	fabrication de certains articles de broserie
467	fabrication de certains meubles en bois
471-3	fabrication de papiers et cartons
472-3	fabrication d'articles de papeterie
483	fabrication de certains articles en matière plastique
495-3	fabrication de bougies.

II 2 VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

L'examen de la liste de demande montre que la plupart des exportations manufacturières provenant actuellement des E A M A correspond à une valorisation de ressources locales. D'autres P V D ont une industrialisation moins strictement liée à une disponibilité locale de ressources à transformer; cependant, même pour l'ensemble des P V D, l'exportation de produits manufacturés à destination des P I provient en majeure partie de la valorisation de ressources locales : environ les trois quarts en valeur sur les entrées aux USA, environ 90% ou plus sur les entrées au Royaume-Uni ou dans la C E E.

Ceci montre que parmi les avantages de situation justifiant l'exportation de biens manufacturés par les P V D, le fait de disposer localement d'une matière première à transformer est le motif le plus important, au moins le plus utilisé jusqu'à présent.

A - INVENTAIRE

Pour analyser les valorisations que l'on peut présumer viables, on a commencé par effectuer un inventaire des ressources locales des E A M A. Environ cent ressources ont été identifiées (1), appartenant aux règnes minéral, végétal ou animal. Chaque principale ressource a donné lieu à l'établissement d'une fiche, accompagnée d'un commentaire, indiquant les ressources des E A M A, les valorisations entreprises ou projetées, les valorisations théoriquement envisageables sans préjuger des obstacles relatifs aux marchés ni aux conditions locales de viabilité.

Cet inventaire fait l'objet de l'annexe 2 au présent rapport.

(1) Les ressources donnant lieu à des valorisations essentiellement textiles n'y figurent pas.

On se propose d'examiner les valorisations déjà effectuées pour l'exportation; d'en tirer un enseignement sur les ressources valorisables; enfin d'en déduire une sélection de valorisations pour lesquelles les présomptions de viabilité sont les plus importantes.

B - VALORISATIONS DEJA ENTREPRISES OU PROJETEES

Le tableau ci-joint les présente, classées selon la nomenclature NACE. Pour chaque activité on a indiqué :

- le ou les pays pratiquant actuellement cette activité pour l'exportation,
- le ou les pays manifestant des projets,
- le montant des exportations des E A M A à destination de la C E E.

On peut faire sur ce tableau les observations suivantes :

1 - Les valorisations donnant lieu à des exportations élevées sont en faible nombre; on compte dix produits ou catégories de produits dépassant la valeur (CAF C E E) de 10 millions de dollars; elles relèvent de quatre catégories de matières premières :

- a) Minerais de métaux non-ferreux, dont le poids est souvent élevé par rapport à celui du métal contenu; la première étape de transformation les allège. Pour l'un d'eux (et un seul) le pays producteur occupe une place dominante sur le marché mondial; il s'agit du cobalt, métal dont la consommation mondiale est fournie à raison de 50% environ par le Congo R. D. (face à des concurrents plus industrialisés : Canada, USA, Finlande...). L'une de ces métallurgies (aluminium du Cameroun) échappe en réalité à la catégorie des valorisations de ressources locales puisqu'elle traite une alumine importée; la "ressource locale" qu'elle valorise est l'hydroélectricité.
- b) Oléagineux, dont la valorisation a parfois un caractère "fatal"; ainsi le fruit du palmier à huile n'est pas exportable en tant que tel.
- c) Fèves de cacao, dont les conditions de conservation sous forme de pâte, de beurre, de tourteaux, sont peut-être meilleures;

un examen approfondi montrerait sans doute que ces transformations ne sont avantageuses pour les pays producteurs que lorsqu'elles traitent des fèves de seconde qualité, des écarts de triage inexportables.

- d) bois en grumes : les quantités exportées sous forme de sciages, de contreplaqués, restent faibles par rapport aux exportations de grumes. Ce sont souvent des grumes inexportables qui sont envoyées en scierie; les scieries implantées dans les P I sont généralement plus compétitives, en particulier parce qu'elles parviennent à une utilisation plus poussée des chutes et des sous-produits.

2 - Les valorisations s'arrêtent généralement à la première étape et les produits exportés ne sont pas destinés à la consommation finale, exception faite des conserves et de certaines préparations alimentaires. C'est ainsi que la seconde transformation des métaux est très peu développée : elle ne permet pas de gain de poids sensible et son prix de revient est, sauf exception, plus élevé qu'en P I. A plus forte raison, on ne pratique pas l'exportation de produits métalliques, ni d'ouvrages en bois, généralement plus encombrants que le lingot de métal ou la pièce de bois débité.

3 - Parmi les valorisations qui connaissent un faible développement, on trouve des affinages de métaux pour lesquels le pays producteur n'occupe pas une position dominante sur le marché mondial (cuivre congolais); des valorisations de ressources produites concurrentiellement dans d'autres P V D (huile de coprah des Philippines; viandes et peaux d'Argentine; cuirs et peaux tannées d'Argentine et d'Inde...); des valorisations de ressources peu compétitives (café Robusta solubilisé; pyrèthre, concurrencé par des produits synthétiques; farine de poisson, sous-produit d'espèces diverses). On trouve également des produits de très haute valeur spécifique, qui, en raison même de cette valeur, se transportent à un prix proportionnellement négligeable : la localisation de leur valorisation n'est plus aucunement conditionnée par le lieu de disponibilité de la ressource. C'est le cas du diamant, des pierres gemmes; ce serait le cas des métaux précieux. D'autres facteurs de localisation peuvent alors jouer, comme la disponibilité d'une main-d'oeuvre habile, artiste.

VALORISATIONS ENTREPRISES OU PROJETEES

- situation

N° NACE	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	P A Y S	
			Prod.existante	Prod. projetée
151 224-1	combust.nucléaires métaux non ferreux prem. transform.	minerai d'uranium enrichi argent brut alumine cuivre blister cobalt étain zinc	GAB MAD CRD CRD CRD CRD CRD	RCA NIG CAM MAD
224-2	métaux non ferreux sec. transform.	aluminium cuivre affiné	CAM CRD	
245-4	travail de la pierre	taille de pierres	TOG	DAH
251	fab. prod. chim. de base	ammoniac sels de potasse	CBZ	GAB
252	chimie organique	urée, mélamine		GAB
256-4	fab. huiles essentiels	extract. ess.d'agrumes	C-I	SEN MAL TOG
256-8	fab. prod. chim. p/l'agric.	sucs de pyrèthre engrais phosphatés	CRD SEN	TOG
257-1	fab. prod.pharmac.	prod. à base gomme arabique	SEN	
343-2	fab. piles et accumulat.	piles électr.(avec Mn O ₂)		GAB HV
411-3	trituration graine oléagine.	huile d'arachide et tourte. huile de palme et tourte. " de palmiste " " de coton " " de coprah " " d'avocat beurre de karité	11 E A M A 7 E A M A 7 E A M A 7 E A M A CI CAM CRD MAD H-V	C-I
411-4	raffinage corps gras	huiles raffinées	SEN C-I CRD	
412-1	abattoirs	viande de bovin " d'ovin caprin foies et abats peaux lainées " salées, séchées " chaulées, picklées	MAD MAD MAD 12 E A M A 18 E A M A TCH SOM	
412-2	transform. de la viande	extraits et jus de viandes conserves de viandes	SOM MAD SOM MAD	
414-4	prép. jus légumes, fruits	jus d'ananas " d'agrumes " de mangues	C-I	TOG DAH CAM CBZ SEN C-I DAH SEN

POUR L'EXPORTATION

1969 -

Importat. C E E Proven. E A M A 1969 millions \$	ORIGINE DE LA RESSOURCE VALORISEE	O B S E R V A T I O N S
- 7,5-	minerai d'uranium minerai polymétal. Ag Zn Cu bauxite	résulte de la métallurgie du cuivre val. incertaine des gisements, allg. ^t du transp.
158,1	minerai poly métal	allègement du transport
42,0	minerai poly métal	position dom. du CRD sur le marché mondial
5,6	cassitérite	allègement du transport
13,2	minerai polymétal.	résulte de la métallurgie du cuivre
23,4	énergie hydroélectr.	
0,8	blister	alumine importée
- - - -	dolomie	
	gaz naturel	ressources peu importantes
	minerai de potasse	
	gaz naturel	ressources peu importantes
1,8	agrumiculture	concurrents hors E A M A, p. ex. Méditerranée
-	chrysanthème	concurrence d'insecticides de synthèse
0,6	phosphate naturel	n'est exporté que l'excédent de production non consommé localement
	gomme arabique	
	minerai de manganèse	le poids d'oxyde de mang. dans une pile est faible, ne saurait pas déterminer la locali- sation-est envisagée d'abord la fourniture des marchés intérieurs.
52,5	arachide	(
25,5	palmier à huile) nombreux
14,8	"	(pays
0,3	cotonnier) et nombreux
1,0	cocotier	(corps gras
	avocatier) concurrents
	karité	(
3,4	huiles végétales	
1,2	cheptel) déficit en P I
£	"	(concurrence
0,1	") en autres
0,8	"	(P V D
8,9	")
£	"	(
0,3	"	
3,6	"	
1,7	cult. d'ananas	concurrents hors E A M A
	agrumiculture	"
	cult. manguier	consommation faible en P I

VALORISATIONS ENTREPRISES OU PROJETEES

(suite et fin)

- situation

N° NACE	ACTIVITE ECONOMIQUE	PRODUCTION	P A Y S	
			Prod.existante	Prod. projetée
414-63	prép. conserves fruits	conserves d'ananas	C-I	TOG CAM CBZ
414-65	prép. confitures marmel.	confiture d'agrumes " d'ananas crème de mangues		SEN DAH DAH SEN
415-2	transform. du poisson	conserves de thon prép. de crustacés	SEN C-I SOM SEN C-I DAH MAD CAM	CBZ
416-2	rizerie,maïserie	riz	MAD	
418-2	féculerie	fécule de manioc	TOG MAD	
418-4	aut. prod.amylacés	tapioca	TOG MAD	
420	fab. de sucre	sucre	CBZ CRD MAD	
421-1	ind. du cacao	beurre et pâte de cacao chocolat	C-I CAM CAM	C-I
422	aliments p/animaux	farine de poisson	SEN	
423-1 423-8	transf. café, thé prép. aliment.div.	café solubilisé décorticage d'anacarde pâte d'arachide	C-I SEN	SEN H-V TOG DAH
424	distillation	distillation	SOM MAD	
441	tannerie-mégisserie	cuirs et peaux	MAU SEN H-V NIG SOM MAD	
461	sciage bois	sciages	C-I CAM RCA GAB CBZ CRD	
462-1	fab placages,contrep	placages, contrepl.	C-I CAM GAB CBZ CRD	
463	fab.charp,menuiserie	parquets	C-I	
491-4	taille du diamant	diamant taillé	RCA	
491-5	lapidairerie	pierres gemmes taillées	CBZ CRD BDI	

POUR L'EXPORTATION

1969 -

Importat. C E E Proven. E A M A 1969 millions \$	ORIGINE DE LA RESSOURCE VALORISEE	O B S E R V A T I O N S
7,8	cult. d'ananas	concurrents hors E A M A
	agrumiculture cult. d'ananas cult. manguier	concurrents hors E A M A " " " consommation faible en P I
8,1 0,5	pêche pêche, élevage	allègement du transport
- - - -	riziculture	concurrents hors E A M A, en P I
0,4	cult. manioc	concurrents hors E A M A
1,2	"	
4,4	cult. canne	multiples concurrentes
31,1 1,5	cult. cacaoyer "	meilleure conservation que la fève de cacao concurrents hors E A M A
0,2	pêche	espèces trop diverses
0,2	caféiculture culture d'anacardier	multiples concurrences, variétés préférables concurrents hors E A M A
- - - -	arachide	
0,7	cult. canne	multiples concurrences
0,3	cheptel	
14,4	forêt	concurrence sud-est asiatique
14,4	"	" " "
- - - -	"	" " "
	extract. diamant	haute val. du prod. facile à transporter et transformer n'importe où
1,1	"	" " "

C - CONDITIONS DE VIABILITE DES VALORISATIONS

L'observation critique des valorisations déjà entreprises conduit à mieux illustrer le concept de "ressource locale réellement avantageuse", déjà utilisé au paragraphe précédent (II 1). Le fait de disposer d'une ressource locale susceptible de transformation industrielle n'est pas nécessairement un avantage, dans l'optique de l'exportation.

L'avantage que l'on vise est essentiellement comparatif : les entreprises transformatrices qu'il s'agit de concurrencer sont actuellement existantes ou pourraient le devenir dans un P I, ou dans un autre P V D avec une intention exportatrice vers les P I; le fait que cette transformation soit effectuée dans un E A M A doit permettre à l'entrepreneur d'approvisionner à meilleure compte les P I.

Une valorisation "réellement avantageuse" doit répondre simultanément à trois conditions :

1 - La ressource traitée doit être suffisamment abondante pour approvisionner une industrie transformatrice de dimensions viables. Toutefois dans certains cas - essentiellement des valorisations de ressources rurales - on peut être amené à préconiser le traitement de productions insuffisantes ou inexistantes mais dont la création, dont la mise en culture est à entreprendre et à développer en même temps que la valorisation (sans cette valorisation, sans ce débouché, une telle culture parfois ne pourrait pas être entreprise).

2 - La ressource doit être disponible à un coût compétitif : le ou les E A M A considérés doivent atteindre des performances au moins égales à celles des pays concurrents du point de vue du prix de revient de la ressource à l'entrée de l'usine de traitement. Sont ainsi à considérer : le coût de revient de la culture, compte tenu en particulier des rendements pratiqués ou escomptés et des frais de collecte; ou le coût de revient de la ressource animale rendue au lieu de traitement; ou le coût de revient de l'extraction, de l'enrichissement, du traitement éventuel de la ressource minérale, et de son transport jusqu'au lieu de transformation.

3 - La ressource ne doit pas être largement disponible à un coût analogue dans les P I. Or il est toujours possible de transporter n'importe quel produit vers un transformateur implanté dans un P I. Il est cependant à présumer que les P I seront approvisionnés moins avantageusement dans certains cas :

- a) Si la valorisation entraîne une diminution de poids de la ressource, sans en accroître la fragilité ou l'encombrement. Si par contre le transport du produit élaboré n'est pas moins coûteux que celui de la quantité de matière première correspondante, la transformation est sans avantage du point de vue de la ressource.
- b) Si la matière à transformer est périssable; c'est de là que la conserverie et certaines transformations agricoles de produits tropicaux entreprises dans les E A M A tirent leur avantage.
- c) Si les E A M A peuvent bénéficier d'une position dominante, exercer un contrôle sur les approvisionnements des P I. C'est l'avantage des organisations de pays producteurs. Ce peut être aussi l'avantage d'un pays disposant d'une part importante, peut être majoritaire, du marché mondial d'un produit déterminé. Ainsi la position du Congo R. D. sur le marché du cobalt, déjà soulignée, conduira à examiner particulièrement les possibilités de valorisation de ce métal.

Pour sélectionner les valorisations réputées viables, on se propose d'examiner simultanément :

- quelles sont les ressources "réellement avantageuses", et les valorisations qui ne contredisent pas ces avantages;
- à quelles valorisations de ressources, même non "réellement avantageuses", peuvent être attachés d'autres avantages spécifiques comme l'importance dominante de l'énergie, l'importance des besoins en main-d'oeuvre.

D - SELECTION

Dans les tableaux de sélection qui suivent, on énumère les ressources dans l'ordre suivant :

- règne minéral
- règne végétal
- règne animal.

En regard de chaque ressource, sont reportées pour examen les valorisations qui peuvent être réputées viables.

1 - Les ressources sont analysées selon trois critères.

Colonne 1 - abondance; la ressource est-elle disponible en quantités suffisantes pour justifier une valorisation pour l'exportation?

En cas de réponse négative, on porte un 0 dans la colonne 1, en regard de la ressource analysée.

En cas de doute, on porte un ? C'est le cas en particulier de certaines ressources végétales ou animales actuellement peu développées, pour lesquelles peuvent se présenter toutefois des potentialités importantes.

Colonne 2 - compétitivité; la ressource est-elle disponible à un prix compétitif à l'entrée d'une usine de traitement?

En cas de réponse négative, on porte un 0 dans la colonne 2, en regard de la ressource analysée.

En cas de doute, on porte un ? C'est le cas par exemple de ressources minérales qui ne sont pas totalement prospectées ou analysées.

Colonne 3 - rareté en P I ; la ressource peut-elle être mise dans les mêmes conditions d'abondance et de coût à la disposition d'une industrie localisée dans un P I?

En cas de réponse positive, on porte un 0 dans la colonne 3, en regard de la ressource analysée (il n'y a pas de rareté en P I).

En cas de doute, on porte un ? C'est le cas par exemple de la volaille, dont certaines espèces sont plus courantes en Afrique (pintade).

Colonne 4 - RLA (Ressource locale avantageuse); la ressource répond-elle à ces trois critères?

C'est le cas si aucun signe ne figure dans les colonnes 1 à 3 en regard de la ressource analysée; celle-ci est alors reprérée par la lettre A.

Par contre on porte un 0 dans la colonne 4 s'il en figure au moins un dans l'une quelconque des trois colonnes précédentes.

On porte un ? dans la colonne 4 s'il en figure et s'il n'y a pas d'autre signe dans les trois colonnes précédentes.

2 - Les valorisations des ressources du règne minéral sont analysée dans les six colonnes 5 à 10.

Colonne 5 - position dominante : on marque d'un x les valorisations pour lesquelles un avantage particulier est apporté par la position dominante d'un E A M A sur le marché mondial du produit à transformer.

Colonne 6 - gain de poids : on marque d'un x les transformations aboutissant à une diminution de poids par rapport à la ressource traitée, ceci se traduisant par une économie sur le coût de transport vers les P I.

Colonne 7 - AMO (activités "de main-d'oeuvre") : on marque d'un x les transformations nécessitant un emploi important de main-d'oeuvre peu ou pas spécialisée.

Colonne 8 - ACE ; on repère par un x les activités caractérisées par une très forte consommation d'énergie électrique.

Colonne 9 - FVS (faible valeur spécifique) : on marque d'un 0 les produits dont le transport à longue distance est difficilement rentable, à cause d'une faible valeur spécifique, d'un encombrement élevé, d'une fragilité nécessitant un emballage coûteux ou des soins particuliers dans la manutention du le transport. Si ce handicap ne frappe que certains des produits d'une gamme de fabrications, on le repère par un ?

Colonne 10 - Sélection : On repère par un s les valorisations : qui sont marquées d'au moins un x dans les colonnes 5 à 8 et qui ne sont pas marquées d'un 0 dans la colonne 9.

Ces activités sont retenues pour un examen plus approfondi au niveau de la classification finale (III).

On repère par un ? les valorisations marquées d'au moins un signe dans les colonnes 5 à 8, d'au moins un ? sur l'une quelconque des cinq colonnes 5 à 9, et qui ne sont pas marquées d'un 0 dans la colonne 9.

3 - Pour les valorisations de ressources du règne végétal et animal, certains critères sont différents :

- La "position dominante" appartient de fait aux valorisations traitant une "ressource périssable" (colonne 5) pour la transformer en un produit moins périssable.
- Il n'y a pas de transformation caractérisée par une très forte consommation d'énergie électrique.
- Il est nécessaire de faire intervenir un autre critère : l'existence de "ressources concurrentes" (colonne 7). En effet certaines valorisations aboutissent à des produits qui ne sont pas totalement contingents par rapport à la ressource traitée. Les mêmes produits peuvent être obtenus à partir d'autres ressources (pectines, furfural, broméline...) ou bien encore le traitement d'autres ressources peut conduire à des produits assez semblables, et en grande partie substituables sur les marchés de consommation (alcools, confitures, crèmes de fruits...). Si l'existence de ressources concurrentes conduit à douter de la viabilité de certaines valorisations, on les repère par un ? dans la colonne 7.

L'interprétation des critères 5 à 9 pour la sélection obéit aux mêmes règles que précédemment :

s pour les activités marquées d'au moins un x et d'aucun autre signe
 ? pour les activités qui ne sont marquées d'aucun 0, qui comportent au moins un ?, et au moins un signe dans l'une des colonnes 5,6 et 8.

VALORISATION DES RESSOURCES DU REGNE MINERAL

ANALYSE DES RESSOURCES					VALORISATIONS ENVISAGEABLES										LOCALISATION
RESSOURCES	1 abondance	2 compétitivité	3 rareté en PI	4 R L A	N° NACE	ACTIVITE	5 Position dominante	6 gain de poids	7 A M O	8 A C E	9 F V S	10 Sélection	OBSERVATIONS		
argent	?			?	224-2 491-1	raffinage électrolytique bijouterie			x	x		s		CRD	
argile			0	0	248	articles en céramique			x		?	s	activité artisanale/artistique pour art. de val. spécifique suffis.		
bauxite		?		?	224-1 224-2	alumine aluminium électrolytique		x		x		?	si gisements de bauxite convenables si énergie	CAM, MAD	
béryl	?			?	224-2 491-5	métallurgie du béryllium taille de gemmes		x	x			?	si gisements suf. métallurgie délicate activité artisanale/artistique	CRD, RW, MAD	
cadmium				A									pas de valorisation av. gain sur pds		
calcaire			0	0											
charbon	0		0	0											
chromite	?			?	224-1 224-4	chrome métal ferrochrome		x		x		?	si gisement suf. métallurgie délicate " ; si énergie	MAD	
cobalt				A	224-3 224-2 251	poudre de cobalt alliages magnétiques, stellites sels, oxyde de cobalt	x x x					s s s	si autres métaux disponibles (fer) nécessite import. prod. chimiques	CRD " "	
cuiivre				A									pas de valorisation avec gain sur le poids		
diamant				A	491-4	taille de diamants			x			s	activité artisanale/artistique		
disthène	0			0											
m. étain													élaboration du métal existe CRD ; ressources insuffisantes ailleurs.		
m. fer			0	0	221-1 316-3 316-92	électrosidérurgie ferrures diverses art. divers en fer		x	x	x		s s s	si gisement convenable, si énergie pour art. de val. spécifique suffi- sante, avec fort input de main-d'œuvre		

Valorisation des ressources du règne minéral (suite et fin)

ANALYSE DES RESSOURCES				VALORISATIONS ENVISAGEABLES										LOCALISATION
RESSOURCES	1 abondance	2 compétitivité	3 rareté en PI	4 R L A	N° NACE	ACTIVITE	5 position dominante	6 gain de poids	7 A M O	8 A C E	9 F V S	10 Sélection	OBSERVATIONS	
gaz naturel	?			?	251 252	ammoniac prod. pétrochimiques		x ?				?	doutes sur viabilité	GAB
graphite				A									concurrence graphite de synthèse	
gypse			0	0										
ilménite	0			0										
m.manganèse				A	224-4 224-4 343-2	ferromanganèse silicomanganèse piles électriques		x x		x x		s s s	si énergie " présence de Mn O ₂ non déterminante	
marbres				A	245-4	taille, polissage			x			s		
mica				A									pas de valorisation avec gain sur le poids	
natron		0		0										
or				A	491-1	orfèvrerie			x			s	activité artisanale/artistique	
pétrole	0			0										
phosphates				A	251 256-8	phosphore électrique éléments fertilisants riches en P		x x		x		s s	si énergie super-triple, acide phosphorique et superphosphorique	SEN, TOG
plomb	0			0										
potasse				A	251	électrolyse du chlorure				x	0	0	sauf valorisat.plus poussée localt.	CBZ
rutile	0			0										
sables			0	0										
sel (sodium)	?			?	251	électrolyse du chlorure				x	0	0	sauf valorisat.plus poussée localt.	
m.tantale	0			0										
terres rares	0			0										
m. tungstène	?			?	224-1	métallurgie du tungstène		x				?	si ressources suf.;métallurgie délicate	RW
zinc				A									pas de valorisation avec gain sur le poids	
m. uranium				A									seul l'enrichissement est envisageable sur place.	

VALORISATION DES RESSOURCES DU REGNE VEGETAL

ANALYSE DES RESSOURCES				VALORISATIONS ENVISAGEABLES							LOCALISATION			
RESSOURCES	1 abondance	2 compétitivité	3 rareté en PI	4 R L A	N° NACE	ACTIVITE	5 res. périssable	6 gain de poids	7 res. concurrentes	8 A M O		9 F V S	10 Sélection	OBSERVATIONS
agrumes				A	256-4	essences d'écorce	x	x				s	valorisation existante	
					414-4	jus	x	x	?			?	" projetée) sur le marché des	
					414-65	confitures	x		?			?	" projetée(jus, des confitu- res, il peut y	
					256-2	pectines	x		?			?	avoir substitution entre de nom- breux fruits, tropicaux ou non. existe d'autres matières pour pré- paration des pectines	
anacarde: noix pédoncule	?			?	423-8	décorticage, traitement		x				?	culture à développer-technique de décorticage à mettre au point	
					414-65	confiture	x		?			?)de nombreux autres fruits peuvent	
					424	alcool	x	x	?			?	(donner lieu à des productions)analogues	
ananas				A	414-63	conserves tranches au sirop	x					s	valorisation existante	
					414-63	conserves tranches séchées	x					s	" " débouchés peu dévelop.	
					414-4	jus	x					s	" "	
					414-65	confitures	x		?			?)des prod. analogues peuvent être	
					424	alcool	x	x	?			?	(obtenus à partir de nombreux au-)autres fruits	
					423-3	vinaigre			?				?) les mêmes produits peuvent être	
arachide de bouche				A	423-8	prépar. pour apéritifs		x				s	(extraits d'autres déchets végétaux	SEN, CBZ, MAD
					423-8	pâte d'arachide							pas d'avantage comparatif évident	

Valorisation des ressources du règne végétal (suite)

ANALYSE DES RESSOURCES				VALORISATIONS ENVISAGEABLES										LOCALISATION
RESSOURCES	1 abondance	2 compétitivité	3 rareté en P	4 R L A	N° NACE	ACTIVITE	5 res. périssables	6 gain de poids	7 res. concurrentes	8 A M O	9 F V S	10 Sélection	OBSERVATIONS	
arachide oléag.				A	411-3 411-4 411-5 258-1 256-3	huile brute huile raffinée margarinerie savonnerie oléochimie		x	?			?	abondance d'oléagineux concurrents pas d'avantage comparatif évident " " " " " "	
avocat	?			?	411-3 258-2	huile d'avocat cosmétiques	x	x	?			?	abondance d'oléagineux concurrents pas d'avantage comparatif évident	
banane				A	414-63 414-65 414-63 425 423-3 256-7	banane séchée crème de banane farine de banane vin vinaigre furfural	x x x x	x x x	? ? ?			s ? ? ?	forte concurrence sud-américaine d'autres fruits peuvent être éga- (lement transformés en crèmes, fari- nes, boissons fermentées, alcools d'autres matières premières que les peaux de banane sont utili- sables	
banane plantain				A									pas de transformation industrielle envisageable	
bois				A	461 462-1 463 465-1 471-1 471-3 472	sciages placages, déroulés fab. de parquets fab.d'objets divers en bois cellulose, pâte à papier bois papier, cartons ouvrages en papiers ou cartons		x x x x		x		? ? ?	valorisation existante " " " " en particulier pour art. de val. spécifique élevée, nécessitant un concours important de main-d'oeuvr. investissement élevé; plusieurs projets pas d'avantage comparatif évident pour fabrications à emploi élevé de main-d'oeuvre, nécessitant peu d'importations de pâte	
													C-I, CAM, RCA GAB, CBZ, CRD MAD	

Valorisation des ressources du règne végétal (suite)

ANALYSE DES RESSOURCES				VALORISATIONS ENVISAGEABLES										LOCALISATION
RESSOURCES	1 abondance	2 compétitivité	3 rareté en PI	4 R L A	N° NACE	ACTIVITE	5 res. périssables	6 gain de poids	7 res. concurrentes	8 A M O	9 F V S	10 Sélection	OBSERVATIONS	
cacao				A	421-1	pâte, beurre	?	?				?	économie de transport incertaine facilite peut être la consommat. pas d'avantage comparatif évident	
					421-1	chocolat de couverture							" " "	
					421-1	chocolat en tablettes							" " "	
					421-1	chocolat solubilisé en poudre							" " "	
café				A	423-1	extraits solubilisés		x				s	robusta en poudre; arabica lyophilisé ou aggloméré	
canne à sucre				A	420	sucre	x	x	0				exportation non rémunératrice aux cours mondiaux	
cannelle	0			0									pas de transformation industrielle le envisageable	
caoutchouc naturel				A	481-2	objets en latex	x		?		?	?	pour objets de val. spécifique, ne vrainant pas la concurrence de produits de synthèse	C-I, CAM, RCA, CRD
chrysanthème	?			?	256-8	extraits de pyrèthre		x	?			?	culture à développer; concurrence des insecticides de synthèse	RW
cola					257-1	extraits stimulants		x					expérimentation à mener à terme	
datte					414-65	pâte de datte		x					valorisation d'écarts de triage	MAU
eau minérale			0	0										
fruits tropicaux divers	?			?	414-63	conserves	x		?			?	(en concurrence avec d'autres fruits, des valorisations et des débouchés sont à rechercher pour les fruits trop. div. les cult. (sont à dévelop. en conséquence (corossol, carambole, litchi, pa- paye, grenadille, etc.).	
					414-63	fruits séchés	x	x	?			?		
					414-63	fruits confits	x		?			?		
					414-4	jus de fruits	x	x	?			?		
					414-65	confitures	x		?			?		
					414-65	crèmes de fruits	x		?			?		
gingembre	?			?	414-63	gingembre confit	x					?	faible demande en P I; culture peu développée	
girofle				A									pas de transformation industrielle envisageable	

Valorisation des ressources du règne végétal (suite)

ANALYSE DES RESSOURCES				VALORISATIONS ENVI SAGEABLES							LOCALISATION		
RESSOURCES	1 abondance	2 compétitivité	3 rareté en P I	4 R L A	N° NACE	ACTIVITE	5 res. périssables	6 gain de poids	7 res. concurrentes	8 A M O		9 F V S	10 Sélection
gomme arabique				A	257-1	prod. pharmaceutiques							pas d'avantage comparatif évid.
graine de coton				A	411-3 411-5 258-1 256-3	huilerie margarinerie savonnerie oléochimie		x	?			?	abondance d'oléag. concurrents pas d'avantage comparat.évident " " " " " "
karité	?			?	411-3 258-2	beurre de karité cosmétiques	x	x	?			?	abondance d'oléag. concurrents pas d'avantage comparat.évident
maïs			0	0									
manioc				A	418-4 418-2 418-4 418-4	séchage de cossettes fécule tapioca farines	x x x x	x x x x				s s s s	valorisation existante " " " " utilisable en biscuiterie et dans div. prépar. alimentaires
mangue				A	414-63 414-63 414-4 414-65 414-65 424	conserves tranches au sirop conserves tranches séchées jus confitures crèmes alcool	x x x x x x			?		s s ? ? ? ?)	produit peu connu en P I " " " (des produits analogues peuvent ?) être obtenus à partir de nom- breux autres fruits
maraîchage	?			?	414-62	conserves de légumes et condiments	x					?	prod. tropicaux (gombô, piment.) sous réserve de débouchés; aut- tres prod. (haricots, oignons..) sous réserv. de productivité supérieure à P I
mil, sorgho				A									pas de débouché industriel en- visageable à l'exportation
noix de coco				A	411-3 411-5 258-1 256-3 251-	huilerie margarinerie savonnerie oléochimie charbon actif		x	?			?	abondance d'oléagineux concur. pas d'avantage comparatif évid. " " " " " " sous rés. de compétitivité par rapport à la concurrence

Valorisation des ressources du règne végétal (suite)
et fin

ANALYSE DES RESSOURCES				VALORISATIONS ENVISAGEABLES							LOCALISATION			
RESSOURCES	1 abondance	2 compétitivité	3 rareté en PI	4 R L A	N° NACE	ACTIVITE	5 res. périssables	6 gain de poids	7 res. concurrentes	8 A M O		9 F V S	10 Sélection	OBSERVATIONS
paddy				A	416-2	rizerie		x				s	exporter des variétés sélectionnées (grains longs)	
palmier à huile : fruit				A	411-3 411-5 258-1 256-3	huilerie (palme, palmiste) margarinerie savonnerie oléochimie	x	x	?			?	abondance d'oléagineux concurrents pas d'avantage comparat. évident " " " " " "	
tronc	?			?	414-62	cœur de palmier en conserve		x				?	nécessite en principe variétés particulières de palmiers	
quinquina				A	257-1 257-1	extrait de quinquina quinine		x ?				s ?	conurrencée par produits de synthèse	CRD, RW
ricin	?			?	411-3 256-3	huile de ricin acide ricinoléique		x				?	culture abandonnée, faute de débouchés pas d'avantage compar. évident	
sésame				A	411-3	huilerie		x	?			?	abondance d'oléag. concurrents	
soja	?			?	411-3 411-5 423-8	huilerie margarinerie aliments riches en protéines		x	?			?	abondance d'oléag. concurrents pas d'avantage compar. évident " " "	
tabac				A	429	cigares, cigarillos				x		s	peut nécessit. l'importation de certaines variétés de tabac	
thé				A									pas de transf. ind. préconisée	
tomate	?		0	0									rendement agricole non compétitif-satisfaisant d'abord les besoins locaux	
tubercules divers				A									pas de débouché industriel envisageable à l'exportat.	
vanille				A	423-8	poudres, extraits de vanille		x	?			?	concurrence de la vanilline de synthèse	MAD

VALORISATION DES RESSOURCES DU REGNE ANIMAL

ANALYSE DES RESSOURCES					VALORISATIONS ENVISAGEABLES									
RESSOURCES	1	2	3	4	N° NACE	ACTIVITE	5	6	7	8	9	10	OBSERVATIONS	
	abondance	compétitivité	rareté en PI	R L A			res. périssables	gain de poids	rés. concurrentes	A M O	F V S	Sélection		
bovins	?			?	412-1	viandes réfrig. congelées	x	x				s	exportation existante, à développer	
ovins-caprins					412-1	foies, abats	x	x				s	" " "	
porcins					412-1	crins et soies		x				s		
équins-asins					412-1	sous-produits divers		x				s		
					412-1	peaux lainées		x				s	exportation existante	
					412-1	peaux salées ou séchées		x				s		
					412-1	peaux picklées ou chaulées		x				s		
					441	cuirs et peaux tannés							pas d'avantage comparatif évident	
					442	ouvrages en cuir				x	?	?	à développer si tannage local, pour art. de val. spécifique suffisante, à fort input de main-d'oeuvre	
					412-2	conserves de viande	x					s	exportation existante, à développer	
volailles			?	?	412-3	abattages et préparation	x	?	?			?	peut être viable pour certaines espèces (pintade?)	
ruches	?		0	0										
ivoire	?			?	495-3	ouvrages en ivoire				x		?	activité artisanale	
pêche				A	415-1	filets surgelés	x	x			?	?	pour espèces à filets de qualité	
					415-2	conserves de thons	x	x				s	à développer	
					415-2	prépar. et cons. de crustacés	x					s	à développer	

E - RESULTATS DE LA SELECTION

La sélection aboutit à deux listes (s et ?) sur lesquelles la présomption de viabilité est inégale. Elle reprend les valorisations déjà existantes. Elle contient certaines activités ne figurant pas sur la liste de demande. On les reclasse ici dans l'ordre de la nomenclature NACE.

PREMIERE LISTE DE VALORISATION

N° NACE	A c t i v i t é	Valorisation pour l' exportation		Activités ne figurant pas sur liste de demande (Ø)
		existantes (E)	Projetées (P)	
221-1	électrosidérurgie			
224-2	raffinage électrolytique de l'argent			
	aluminium électrolytique	E		Ø
	alliages de cobalt			Ø
224-3	poudre de cobalt			
224-4	ferromanganèse			
	silicomanganèse			
245-4	taille, polissage de pierres	E		
248	articles en céramique		P	
251	sels, oxyde de cobalt			
	phosphore thermique			
256-4	huiles essentielles	E		
256-8	éléments fertilisants riches en phosphore	E		
257-1	extraits de cola		P	
	extraits de quinquina	E		
316-3	ferrures diverses			
316-92	articles divers en fer			
343-2	piles électriques		P	
412-1	viande réfrigérée, congelée	E		
	foies, abats	E		
	crins, soies			
	sous-produits d'abattage			
	peaux lainées, salées, séchées, chaulées, picklées	E		
412-2	conserves de viande	E		
414-4	jus d'ananas	E		
414-63	conserves au sirop : ananas	E		
	" mangue		P	
	fruits séchés : ananas	E		
	" : mangue		P	
	" : banane			
414-65	pâte de datte	E		
415-2	conserves de thon	E		
	préparations, conserves de crustacés	E		
416-2	riz	E		
418-2	fécule de manioc	E		
418-4	cossettes de manioc	E		
	farines de manioc			
	tapioca	E		

423-1	extraits solubilisés de café	E		
423-8	arachide de bouche préparé pour apéritifs			
429	cigares, cigarillos			
461	sciages	E		
462-1	déroulages, placages	E		
463	fabrication de parquets	E		
471-1	cellulose, pâte de bois		P	
491-1	bijouterie d'argent orfèvrerie			
491-4	taille de diamants	E		
491-5	taille de pierres précieuses	E		

SECONDE LISTE DE VALORISATIONS

N° NACE	A c t i v i t é	Valorisation pour l'exportation		Activités ne figurant pas sur liste de demande (Ø)
		existantes (E)	Projetées (P)	
224-1	alumine métallurgie du chrome métallurgie du tungstène métallurgie du béryllium			Ø Ø Ø
224-4	ferrochrome			
251	ammoniac charbon actif		P	
252	produits pétrochimiques		P	
256-2	pectines		P	
256-7	furfural broméline			
256-8	extraits de pyrèthre			
257-1	quinine			
411-3	huiles brutes d'oléagineux tropicaux	E		
412-3	abattage, préparation de volailles			Ø
414-4	jus d'agrumes jus de mangue		P P	
414-62	jus de fruits tropicaux divers conserves de légumes et de condiments			
414-63	conserves de coeurs de palmier farine de banane conserves de fruits tropicaux divers fruits secs tropicaux divers fruits confits tropicaux divers gingembre confit			

414-65	confitures : agrumes		P	
	anacarde(pédoncule)			
	ananas		P	
	mangue		P	
	fruits tropicaux divers			
	crèmes : banane			
	mangue		P	
	fruits tropicaux divers			
415-1	filets de poisson surgelés			
421-1	pâte, beurre de cacao	E		
423-8	décorticage de noix de cajou poudre, extraits de vanille		P	
424	alcools : anacarde (pédoncule)			
	ananas			
	banane			
	mangue			
425	vins : ananas			Ø
	banane			Ø
442	ouvrages en cuir			
465-1	objets divers en bois			
472	ouvrages en papier ou carton			
481-2	objets en latex			
495-3	ouvrages en ivoire			

II 3 EXEMPLES D'AUTRES P V D

A - PREMIERE ORIENTATION : P V D COMPARABLES

L'objectif fixé initialement était d'identifier des productions manufacturières actuellement absentes dans les E A M A, mais qui existent dans des P V D voisins ou de structure économique comparable. Il y a donc lieu de déterminer au préalable quels sont, parmi les P V D, ceux qui peuvent être considérés comme analogues aux E A M A, tout en ayant valeur d'exemple; il ne faut donc pas s'en tenir à une stricte adéquation mais choisir des pays qui, à partir de conditions initiales analogues, sont actuellement parvenus à prendre une certaine avance dans leur développement.

En réalité, la base de comparaison est imprécise car les E A M A sont loin d'être tous conformes au même modèle : ils se différencient tant par leur superficie, leur population, leur densité de population, que par leurs richesses naturelles, leur niveau d'industrialisation et d'urbanisation, leur revenu national par tête.

On peut parvenir toutefois, en s'appuyant sur un certain nombre de similitudes avec l'un ou l'autre des E A M A, - climat, position géographique, ressources naturelles, superficie, population... - à proposer une collection de dix pays de référence :

NIGERIA	COLOMBIE
GHANA	PARAGUAY
ANGOLA	FORMOSE
KENYA	INDONESIE
ZAMBIE	CAMBODGE

En réalité certains apparaissent comme fortement supérieurs aux E A M A par bien des caractères, par exemple :

- par leur puissance électrique installée (Colombie, Formose, Indonésie, Ghana, Nigeria);
- par leur population (Indonésie, Nigeria);
- par leur densité de population (Formose).

Le choix des dix pays étant établi, il s'agit de procéder à un repérage des productions manufacturières qui n'existent pas encore dans les E A M A mais qui pourraient y être implantées notamment sous formes d'industries exportatrices.

La liste des industries exportatrices existant dans les P V D comparables mais inconnues dans les E A M A, même au titre de la production intérieure, a été obtenue à partir de la liste de demande établie au point I en éliminant :

- 1) les productions des P V D comparables qui sont déjà exportées par l'un au moins des E A M A
- 2) les productions existant dans les E A M A, mais non exportées, telles qu'elles ressortent des listes établies au point II 1
- 3) les productions correspondant à des valorisations de ressources locales existantes telles qu'elles sont étudiées au point II 2.

A la suite de ces éliminations seuls trois pays restent en lice : Formose, l'Indonésie, la Colombie. La liste des produits restants est courte; elle ne comporte pratiquement que des produits fabriqués par des entreprises souvent étrangères attirées dans ces pays par la présence d'une main-d'oeuvre abondante et peu chère tout en présentant une qualification assez bonne. Les processus de fabrication consistent le plus souvent en un montage (appareillage radio, photo, etc...) ou une petite construction (petits appareils divers, matériel électrique, jouets, parapluies etc...).

On constate donc que trois pays seulement sur l'échantillon primitif de dix demeurent dans la liste, précisément les moins comparables aux E A M A (il n'y a même aucun pays africain); comme d'autre part les produits correspondants paraissent pouvoir être assimilés aux industries de main-d'oeuvre, il ne semble pas que cette approche comparative permette d'identifier de nouvelles activités industrielles.

B - REORIENTATION : P V D PRINCIPAUX EXPORTATEURS

Abandonnant donc le projet de se référer au potentiel d'un échantillon de P V D analogues aux E A M A, il a paru toutefois utile d'examiner certaines expériences industrielles, en particulier celles des P V D qui jouent un rôle majeur dans les exportations des pays de la classe 2.

On se reporte à la liste de demande présentée en I; elle indique les principales productions manufacturées exportées par les P V D vers certains groupes de P I. Pour chacune des productions repérées, la mention relative à la principale origine indique pour l'année 1969 le premier exportateur parmi les pays de la classe 2, et la valeur de ses exportations, ce qui permet de situer sa prépondérance par rapport aux autres P V D.

On s'efforce donc de rassembler sous forme de monographies quelques indications sur les conditions de développement de ces activités dans les pays de principale origine. Ces monographies constituent l'Annexe 3 au présent rapport.

Elles contiennent des données générales sur l'encadrement réglementaire favorisant les industries exportatrices, et des données spécifiques relatives aux diverses activités examinées.

Le choix des activités examinées répond à un certain nombre de motifs :

- elles sont actuellement inexistantes ou peu développées dans les E A M A,
- elles revêtent une certaine importance en raison soit du volume actuel des exportations, soit de leurs chances de développement,
- aucun motif évident n'interdit d'en envisager la localisation dans l'un ou l'autre des E A M A,
- on se limite aux activités pour lesquelles il existe effectivement un pays exportateur dominant,
- enfin la difficulté de recueillir des données significatives est apparue en pratique comme une contrainte limitant la liste des monographies.

C - LISTE DES MONOGRAPHIES

Afrique du Nord :

ALGERIE : papiers et cartons

TUNISIE : clinkers - superphosphates -
pâte à papier d'alfa

MAROC : pâte à papier de bois - conserves
de fruits et légumes.

- Autres pays africains : OUGANDA : papaine
- Asie et Moyen-Orient : ISRAEL : outils à main, matériels de manutention, pneumatiques, vêtements de cuir.
 INDE : ferromanganèse, polyéthylène, cuirs et peaux, tannerie.
 PAKISTAN: articles de sport, balles et ballons
 HONG-KONG: produits en matières plastiques, électronique, industries diverses
 FORMOSE : légumes en conserves, industries diverses
 COREE DU SUD : chaussures en caoutchouc, récepteurs de radio, articles manufacturés divers.
- Amérique Centrale, Caraïbes : MEXIQUE : pétrochimie, oxyde de plomb, pièces détachées d'automobiles.
 SALVADOR : vaccins, toxines, virus.
 HAITI : articles de sport, balles et pelotes.
 TRINIDAD : ammoniac, urée.
- Amérique du Sud : COLOMBIE : verre plat.
 PEROU : graisses, huiles et farine de poisson.
 BRESIL : ferro-alliages, huiles essentielles machines de bureau et à statistiques.
 ARGENTINE : sidérurgie, viande, tannants végétaux, pneumatiques.

D - ENSEIGNEMENTS TIRES

- 1 - Les facteurs explicatifs du développement des pays examinés et de leurs activités sont principalement les suivants :
- existence de ressources locales, minérales, végétales ou animales, qui reçoivent pour l'exportation une transformation plus ou moins profonde : c'est le cas de la moitié des activités passées en revue.
 - existence d'une main-d'oeuvre abondante, habile, à bas niveaux de salaires : les pays prédominants sont ceux d'Extrême-Orient et à un moindre degré le Mexique, certains autres latino-américains, Israël.

- avantages de proximité par rapport aux marchés des P I : ce facteur joue principalement pour le Mexique, a permis un certain nombre de transferts d'activités dans d'autres pays latino-américains.
- position stratégique particulière : des effets de démonstration, aux frontières de la Chine continentale, sont à l'origine de l'appui apporté par les U S A au développement de Formose, de la Corée du Sud.
- développement économique assez poussé pour la fourniture du marché intérieur, laissant des surplus exportables; c'est le cas de certaines exportations d'Israël, d'Argentine, du Brésil, de Corée du Sud.

2 - Aucun des exemples examinés ne peut être considéré comme directement applicable dans l'un ou l'autre des E A M A : l'examen des P V D comparables ne suffit pas pour décider d'une réalisation dans un E A M A et des études complémentaires sont nécessaires dans tous les cas.

Il est toutefois possible de répartir les fabrications passées en revue en trois catégories principales, selon leur intérêt pour les E A M A :

a) Des exemples à déconseiller :

- parce que le marché est insuffisant pour susciter un grand intérêt : production de clinker, tannants végétaux, articles de ménage émaillés, papaine;
- parce que les ressources nécessaires ne sont pas assez développées dans les E A M A : pétrochimie, farine de poisson, pâte à papier de fibres végétales;
- parce que la fabrication ne semble pas pouvoir jouir d'avantages comparatifs suffisants : fabrication de tubes de fer ou d'acier, verre, fabrication de pneumatiques.

b) Des exemples méritant un complément d'études mais dont on doute qu'ils soient applicables dans les E A M A :

- parce que les ressources nécessaires sont peut-être difficiles à obtenir : perruques et postiches;
- parce qu'il serait nécessaire de s'appuyer sur un marché intérieur important : sidérurgie;
- parce qu'il faudrait parvenir à un niveau compétitif difficilement accessible : ombrelles, parapluies, instruments de musique.

c) Des exemples pouvant sans doute plus facilement s'adapter aux E A M A :

- parce qu'ils peuvent disposer des matières premières nécessaires : production d'oxydes de plomb, d'alliages d'étain, d'extraits de menthe, superphosphates, produits pharmaceutiques, conducteurs de cuivre, farine de soja, viande, conserves de fruits et légumes, légumes déshydratés, pâte à papier, papier;
- parce que certains d'entre eux peuvent s'équiper pour produire de l'énergie électrique à bas coût : ferroalliages;
- parce que la plupart d'entre eux peuvent disposer de main-d'oeuvre abondante, à un coût moins élevé qu'en P I, d'une habileté suffisante : outils à main, articles de ménage en aluminium, pièces détachées d'automobiles, machines de bureau, piles électriques, éléments et sous-ensembles électroniques, montages électroniques, torches électriques, embarcations de plaisance, vêtements de cuir, fournitures de bureau, livres, chaussures de caoutchouc, transformation des matières plastiques, certains articles de sport.

COMMENTAIRES SUR LES INDUSTRIES EXAMINEES

CODE NACE	ACTIVITES ECONOMIQUES	Principal pays exportateur	C O M M E N T A I R E S
221-1	Sidérurgie	Argentine	Les exemples de création de complexes sidérurgiques en P V D montrent que la disponibilité d'un bon minerai est une condition nécessaire. Mais leur objectif est surtout de répondre à la demande sur un marché local ou régional, les exportations de produits semi-transformés restant marginales. La création éventuelle d'une ou plusieurs sidérurgies en E A M A devrait être posée dans ces termes.
222	Tubes de fer et d'acier	Mexique	La création ou le développement d'une industrie de tubes de fer et d'acier qui soit compétitive et capable de dégager des surplus exportables est liée à l'existence d'une sidérurgie locale ou régionale et à un marché local ou régional d'une certaine importance.
224-1	Oxydes de plomb	Mexique	Activité de valorisation pouvant être développée dans des pays d'Afrique disposant de ressources locales en matières premières suffisantes. Il ne semble pas que ce soit le cas des E A M A.
224-4	Ferroalliages - (ferromanganèse - ferrosilicium)	Brésil	Activité liée à l'existence au Brésil et en Inde d'importantes réserves. Sa création ou son développement ne pourrait être dans un premier temps envisagé que dans un E A M A disposant d'approvisionnements suffisants de minerais convenables, peut-être d'installations métallurgiques déjà existantes, surtout d'énergie électrique abondante et à bas coût

CODE NACE	ACTIVITES ECONOMIQUES	Principal pays exportateur	C O M M E N T A I R E S
242-1	Clinkers	Tunisie	La Tunisie n'apparaît pas comme exportateur régulier et important de clinkers. Dans le cas des E A M A, les exportations de clinkers ne pourraient jouer qu'un rôle marginal et ne sauraient constituer un motif de création de cimenterie sans appui sur un marché national ou régional.
247	Verre	Mexique	Activité industrielle induite par l'existence au Mexique d'une série d'industries utilisatrices de récipients en verre (industries alimentaires, pharmaceutiques). Sa création ou son développement en E A M A dépendra de l'importance des débouchés locaux et l'exportation serait d'abord à envisager au niveau régional.
247-3	Verre plat	Colombie	L'industrie du verre ne semble pas être a priori une activité à conseiller aux E A M A, sauf si certains disposent d'éléments très nettement favorables. Avantages spécifiques non mis en évidence.
252	Pétrochimie et chimie organique, ammoniac, urée	Mexique (Trinidad)	L'implantation d'une industrie pétrochimique compétitive sur le plan international et en partie tournée vers l'exportation semblerait actuellement peu viable en E A M A : les ressources pétrolières disponibles sont relativement restreintes, les investissements nécessaires sont élevés. Cette industrie demande une main-d'oeuvre hautement qualifiée.
256-4	Fabrication de menthe et menthol	Bresil	Est-il possible de développer dans certains E A M A une culture de menthe d'une finesse comparable à celle du Brésil ? Etude préalable du marché nécessaire. Exportations à envisager d'abord vers Marché Commun.

CODE NACE	ACTIVITES ECONOMIQUES	Principal pays exportateur	C O M M E N T A I R E S
256-6	Tannants végétaux	Argentine	Activité fortement concurrencée par celle des tannants synthétiques ou procédés nouveaux. Avant de développer, en vue de l'exportation, cette activité de valorisation de ressources locales, il est nécessaire d'étudier les possibilités réelles d'écoulement sur les marchés des pays industrialisés.
256-8	Superphosphates	Tunisie	L'exemple de la Tunisie pourrait être suivie par les E A M A, producteurs de phosphates. Cependant, le marché est peu rémunérateur et la rentabilité est incertaine.
257-1	Produits pharmaceutiques (antibiotiques)	Argentine	La réussite de l'Argentine dans l'industrie pharmaceutique est un exemple qui pourrait être suivi dans les E A M A, par valorisation de certaines ressources existantes. Cependant, études et recherches préalables sont nécessaires.
	" " (vaccins, toxines)	Salvador	Cas du Salvador à prendre aussi en considération. Très spécialisé.
316-11	Outillage à main	Israël	Ce type d'activité peut être développé en E A M A ou faire l'objet de transfert pour répondre à une demande locale ou régionale et faire ensuite l'objet d'exportation.

CODE NACE	ACTIVITES ECONOMIQUES	Principal pays exportateur	C O M M E N T A I R E S
316-7	Articles de ménage en fer, acier, aluminium	Hong-Kong	Produits essentiellement vendus sur marchés des P V D. Outre la concurrence existant déjà sur ces marchés, les E A M A auraient des difficultés à commercialiser ces articles sur les marchés des pays industrialisés, où la demande est en régression. Articles émaillés peu prometteurs; articles en aluminium à voir.
325-5	Matériel de manufention	Israël	Industrie de capital nécessitant investissements assez importants et dont le développement est en grande partie liée à l'existence d'un marché local ou régional. L'éventualité de création ou le transfert de firmes dans cette catégorie en E A M A n'est pas à conseiller sans études approfondies.
326-1 et 328-1	Pièces détachées d'automobiles	Mexique	L'industrie automobile est susceptible d'entraîner l'apparition d'une multitude d'activités ou d'entreprises de sous-traitance, dès qu'elle aura atteint un certain niveau. Il ne semble pas que ce soit actuellement le cas dans les E A M A .
330	Machines de bureau et à statistiques	Bresil	Activité généralement dominée par entreprises internationales ou multinationales qui cherchent à bénéficier de conditions favorables sur le plan local.
342	Conducteurs en cuivre	Mexique	La fabrication de conducteurs et fils de cuivre à usage local et pour l'exportation peut être envisagée dans les E A M A producteurs de cuivre

CODE NACE	ACTIVITES ECONOMIQUES	Principal pays exportateur	C O M M E N T A I R E S
342 et 345-1	Pièces détachées d'élec- tricité et composants électroniques	Hong-Kong Mexique, etc.	On devrait pouvoir transférer ou créer dans certains E A M A des établissements pour la fabrication d'accessoires électriques (condensateurs, capacités, etc.) dont une partie serait exportée. En ce qui concerne la fabrication de composants électroniques, certains fabricants européens gagneraient à transférer une partie de leurs activités dans les pays où ils bénéficieraient d'avantages comparatifs, dont une main-d'oeuvre à bon marché.
345-1	Postes radio à transis- tors	Corée du Sud Hong-Kong	Industrie de main-d'oeuvre en pleine expansion dans les P V D. Dans la mesure où ils peuvent bénéficier d'avantages de proximité, certains E A M A auraient intérêt à attirer sur leur territoire des installations d'assemblage ou de montage de postes, ou de fabrication de pièces détachées.
347-2	Torches électriques et lanternes	Hong-Kong	Concurrence accrue sur le marché mondial. Les E A M A, producteurs éventuels de torches devront surmonter de nombreuses difficultés avant de pouvoir concurrencer valablement certains pays exportateurs déjà implantés sur ces marchés. Cependant, possibilité de transfert d'activité en E A M A.
361-3	Construction et répara- tion de navires et em- barcations	Hong-Kong	L'implantation et le développement ou le transfert de telles activités est à conseiller dans les E A M A disposant de sites appropriés et d'infrastructures adéquates et pouvant bénéficier d'un avantage de proximité (ex. : Sénégal) Possibilité de transfert de fabrications de navires de plaisance.

CODE NACE	ACTIVITES ECONOMIQUES	Principal pays exportateur	C O M M E N T A I R E S
411-3	Soja et tourteaux de soja	Brésil	<p>Cette source de protéines de haute valeur connaît des usages croissants, la culture du soja mériterait d'être développée en Afrique, ne serait-ce que dans le cadre d'une diversification des productions oléagineuses, conformément à l'évolution de la demande.</p>
412-1	Industrie de la viande	Argentine	<p>Cette activité de valorisation mériterait d'être développée dans les E A M A disposant de ressources ou de potentialités en ce domaine. Des mesures sont cependant nécessaires pour développer un cheptel sain et productif sans accroître excessivement le prix de revient.</p>
412-2	Sous-produits d'abattage : cuirs et peaux	Inde	<p>L'Inde est, avec l'Argentine, un des principaux exportateurs de peaux. Elle occupe, par contre, une place privilégiée en ce qui concerne les exportations de cuir. L'utilisation de nouveaux tannants synthétiques permettra d'accroître encore davantage ces livraisons. Exemple à prendre en considération dans les E A M A.</p>
	Tannants synthétiques	Inde	<p>Un important effort a été fait par le gouvernement indien pour valoriser le plus possible les peaux et cuirs exportables. L'activité de recherches a permis la découverte et l'utilisation de nombreux tannants synthétiques dont la production est appelée à croître dans les prochaines années. Il serait souhaitable que des recherches soient entreprises dans les E A M A exportateurs de peaux et cuirs.</p>

CODE NACE	ACTIVITES ECONOMIQUES	Principal pays exportateur	C O M M E N T A I R E S
414	Conserves de fruits et légumes	Maroc	Activité à encourager en E A M A. Les fruits et légumes à traiter seront, par priorité, ceux ayant un caractère tropical spécifique. La production agricole sera à développer en conséquence.
414-4	Légumes deshydratés	Israël	Activité de valorisation de ressources locales, la préparation de légumes deshydratés en vue de l'exportation pourra être développée dans certains E A M A.
422	Graisses, huiles, farines de poisson	Pérou	Il semble qu'aucun E A M A à frontière maritime ne puisse disposer de quantités importantes de poissons d'espèce unique, aussi faciles à capturer et à transformer en farine. Possibilités de traiter des déchets de conserveries (ex. : Sénégal) Mais ces disponibilités resteront limitées et les produits obtenus sont peu rémunérateurs.
423-8	Papaine	Ouganda	Marché mondial encore trop limité pour que cette activité puisse constituer pour les E A M A non producteurs un débouché industriel, immédiatement rentable. Cependant, certains E A M A (Congo R-D, Côte d'Ivoire) semblent s'y intéresser.
453-43	Vêtements de cuir	Israël	Activité de valorisation de ressources, mais aussi industrie de main-d'oeuvre, la confection de vêtements de cuir pour l'exportation pourrait être aussi développée avec profit dans certains E A M A.

CODE NACE	ACTIVITES ECONOMIQUES	Principal pays exportateur	C O M M E N T A I R E S
453-7	Ombrelles, parapluies, parasols	Hong-Kong	Activité de main-d'oeuvre. Cette industrie pourrait être envisagée en E A M A en vue de l'exportation. Cependant, très forte concurrence des pays du Sud-Est Asiatique sur marchés mondiaux et nombreux obstacles à surmonter.
471-1	Pâte à papier bois	Maroc	Bien que ce soit une industrie de capital, la fabrication de pâte à papier est à encourager dans les E A M A forestiers dans la mesure où elle permet une valorisation de ressources locales. Quelques problèmes d'ordre technique et commercial devront être surmontés, éventuellement avec l'aide de groupes papetiers extérieurs.
"	Pâte à papier d'alfa	Tunisie	L'alfa, ressource spécifiquement nord-africaine, est utilisée comme matière première pour fabrication de papier impression de luxe. Difficilement transposable en E A M A qui n'en disposent pas.
471-3	Fabrication de papier	Algérie	Activité à encourager dans les E A M A disposant de ressources forestières suffisantes.
481-1	Fabrication de pneumatiques	Israël	Type même d'industrie de capital, la fabrication de pneumatiques qui existe dans plusieurs P V D est aussi une activité faisant généralement l'objet de transfert ou de création d'installations de la part de firmes internationales ou multinationales.

CODE NACE	ACTIVITES ECONOMIQUES	Principal pays exportateur	C O M M E N T A I R E S
481-2	Fabrication de chaussures en caoutchouc	Hong-Kong	Activité de main-d'oeuvre assez fortement exportatrice, dont l'implantation devrait être encouragée dans les E A M A; cependant, ces pays auront à affronter la concurrence d'autres P V D.
483	Fabrication de produits en matière plastique	Hong-Kong	Activité de main-d'oeuvre très diversifiée, la transformation des matières plastiques pourrait être, dans une certaine mesure, transférable en E A M A à condition que les mesures d'encadrement nécessaires soient prises pour que ces industries puissent être rendues compétitives à l'exportation. Cependant, certains problèmes à résoudre.
492-2	Fabrication d'instruments de musique	Corée du Sud	activité artisanale demandant une compétence et un tour de main particuliers.
494-2	Fabrication d'articles de sport	Pakistan Haïti	Le secteur des articles de sport est un domaine où certains E A M A pourront pénétrer, après étude des marchés et sélection des fabrications les plus intéressantes. Un important travail de promotion devra par contre être fait pour concurrencer efficacement les pays du Sud Est Asiatique (Pakistan). En ce qui concerne les pelotes et articles de base-ball, les EAMA pourront difficilement concurrencer Haïti, qui bénéficie, par rapport au marché américain, d'un avantage de proximité et d'une situation de quasi monopole.
495-3	Fabrication de perruques, postiches	Hong-Kong	Activité de main-d'oeuvre dont l'implantation serait par définition possible en E A M A. Cependant, quelques précautions devraient être prises à cet égard, compte tenu des fluctuations du marché et des avantages dont bénéficie Hong-Kong. D'autre part, des problèmes d'approvisionnement pourront se poser.

II 4 INDUSTRIES DE MAIN-D'OEUVRE

Cette recherche prend son départ dans l'idée que les P V D développeraient avec profit des activités exportatrices basées sur l'utilisation d'une main-d'oeuvre abondante et relativement peu coûteuse pour l'entrepreneur.

A - PRINCIPE

La justification de cette position se base sur l'écart de salaire existant, au niveau de la main-d'oeuvre non qualifiée, entre les P V D et les P I; entre les E A M A et les pays de la C E E, par exemple, l'écart est de 1 à 2 ou 4, variable selon les pays, selon le niveau de spécialisation requis, selon les branches, selon les entreprises. Il peut en résulter au niveau du prix de revient de l'entrepreneur une différence relative du poste main-d'oeuvre de production, d'autant plus intéressante que la part de cette main-d'oeuvre dans les dépenses totales de production sera plus élevée. L'écart peut être dans certains cas assez important pour compenser des surcroûts sur d'autres postes de dépense et pour couvrir les frais d'expédition du produit final vers les P I.

Une expression plus théorique de cette justification se trouve dans le "théorème de proportion des facteurs", conduisant à une division internationale du travail, chaque pays trouvant des avantages comparatifs dans les activités économiques requérant des inputs relativement importants dans les facteurs de production dont ils sont le mieux pourvus. Ainsi les P V D, disposant de ressources restreintes en capital et abondantes en main-d'oeuvre peu qualifiée, ont vocation à promouvoir des industries "de main-d'oeuvre", à taux d'emploi élevé, à exigences en investissements relativement modestes.

En dépit des contestations théoriques opposées à ce "théorème", malgré les objections pratiques apportées à une telle spécialisation

des P V D, il n'en reste pas moins qu'un glissement déjà amorcé des industries "de main-d'oeuvre" vers certains P V D apporte à ces pays une activité non négligeable et économiquement profitable. La présentation de la "liste de demande" (I) a montré que les E A M A sont restés jusqu'à présent en marge de ce glissement : les industries exportatrices sont à peu près toutes fondées sur la valorisation d'une ressource locale (autre que la main-d'oeuvre). Elle a montré aussi que d'autres P V D (parfois dépourvus de ressources à valoriser) se présentent actuellement comme exportateurs non négligeables d'autres produits industriels généralement bien situés dans les classifications systématiques d' "industries de main-d'oeuvre" que l'on peut effectuer. C'est le cas de certains pays est-asiatiques (Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong) ou de certains pays proches des U S A (Amérique Centrale, Caraïbes).

B - CLASSIFICATION DES ACTIVITES INDUSTRIELLES

On a repris la méthode présentée par HAL B. LARY (1) en l'appliquant aux plus récentes des statistiques industrielles des U S A (recensement industriel de 1968, portant sur l'année 1967; résultats publiés en 1970-71). On a effectué un classement systématique des activités recensées, définies par leur numéro de nomenclature S I C (2) à quatre chiffres, selon l'ordre croissant de la valeur ajoutée par personne employée.

Le recours aux statistiques des U S A est justifié par l'existence de recensements industriels détaillés, effectués de façon régulière, dépouillés rapidement, s'appuyant sur une nomenclature détaillée. On objectera que les industries à implanter dans les P V D peuvent, doivent correspondre à des combinaisons différentes des facteurs de production, aboutissant à une importance du facteur "main-d'oeuvre" différente de celle que connaissent les industriels des U S A.

(1) HAL B. LARY "Imports of Manufactures from less developed countries"

(2) Standard Industriel Classification

Toutefois les parallèles effectués par l'équipe de M. Lary montrent que cette différence affecte de façon sensiblement analogue la plupart des activités industrielles, c'est à dire qu'une classification effectuée sur les statistiques d'autres pays comme la Grande Bretagne, le Japon ou l'Inde aboutit à quelques exceptions près, au même classement.

La classification systématique, présentée en annexe 4, a été répartie en trois tranches.

1 - La première tranche comprend les activités industrielles auxquelles correspond une valeur ajoutée annuelle par personne employée inférieure ou égale à 12.000 dollars.

On en élimine :

- les activités relatives au textile et à l'habillement,
- certaines activités ne pouvant pas devenir exportatrices comme la fabrication de glace hydrique ou la boulangerie,
- certaines activités étroitement liées à une production primaire comme le séchage des feuilles de tabac, l'abattage du bois, l'emballage des fruits et légumes frais ou du poisson,
- des productions qu'il serait déraisonnable de prendre en compte ici comme celle des chars d'assaut, armes et munitions.

Le résidu, reclassé selon la nomenclature NACE, est ensuite soumis à une sélection (voir paragraphe suivant).

2 - La seconde tranche comprend les activités industrielles auxquelles correspond une valeur ajoutée annuelle par personne employée comprise entre 12.000 et 15.000 dollars. On y rencontre certaines activités qui, malgré cette valeur ajoutée relativement élevée, sont caractérisées par un taux d'investissement fixe par ouvrier relativement réduit, avec un pourcentage d'ouvriers par rapport à l'emploi total relativement élevé.

L'utilisation de ces deux critères, appliqués à cette tranche intermédiaire, permet d'y prélever un certain nombre d'activités méritant examen. Le mode de prélèvement est visualisé sur le graphique joint. Les diverses activités de la tranche intermédiaire y sont placées en fonction des deux critères indiqués. Les activités situées dans la partie inférieure droite du graphique constituent la liste complémentaire des industries de main-d'oeuvre : investissement fixe par ouvrier inférieur à 10.000 \$, taux d'ouvriers sur l'emploi total variant de 70% à 80% selon le niveau de l'investissement fixe.

Cette liste complémentaire d'activités, reclassée selon la nomenclature NACE, est ensuite soumise à une sélection (voir paragraphe suivant).

3 - La troisième tranche est celle des activités auxquelles correspond une valeur ajoutée annuelle par personne employée supérieure à 15.000 \$; on les considère comme industries "de capital". Toutefois le contrôle de la liste conduit à en extraire quatre activités qui, selon les deux critères d'examen appliqués à la tranche intermédiaire, ne sont pas à écarter; elles figurent dans la partie inférieure droite du graphique ci-joint, marquées d'un cercle.

Ce sont les activités suivantes :

n° SIC 3913 lapidairerie, travail de pierres gemmes
 3565 fabrication de moules et modèles industriels
 3692 fabrication de piles électriques
 3641 fabrication de lampes à filament.

Elles ont été jointes à la liste complémentaire.

La classification systématique des industries, outre son utilité pour la sélection des industries exportatrices, permettra la notation de toutes les activités rencontrées, même non "de main-d'oeuvre", lors de la classification finale (III): notation selon l'importance du facteur "main-d'oeuvre", selon l'importance des ouvriers dans l'emploi total.

C - SELECTION

La liste des industries de main-d'oeuvre et la liste complémentaire sont soumises dans les tableaux qui suivent à la même sélection utilisée précédemment pour les industries des E A M A (II 1).

La colonne 1 A V R L (activités de valorisation) est marquée d'un x si l'activité correspondante valorise une ressource locale avantageuse.

La colonne 2 A M O (activités de main d'oeuvre) est bien entendu marquée d'un x pour toutes les activités de la liste des industries de main-d'oeuvre.

La colonne 3 A C E (activités fortement consommatrices d'énergie électrique) n'est pas utilisée ici.: on n'a pas rencontré d'activité qui soit à la fois "de main-d'oeuvre" et "d'énergie".

La colonne 4 F V A (faible valeur ajoutée) permet d'éliminer par un 0 les activités apportant une faible valeur à des matières importées.

La colonne 5 F V S (faible valeur spécifique) permet d'éliminer par un 0 les activités traitant des matières importées dont les produits ne seraient pas réexportables compte tenu d'un poids ou d'un encombrement démesuré par rapport à leur valeur.

Dans la colonne 6 Sélection, les activités à retenir sont marquées d'un s; le signe ? plutôt qu'une incertitude sur l'intérêt de l'activité, traduit le fait que seuls certains produits relevant de cette activité peuvent être présumés exportables.

Les listes examinées ici comprennent un grand nombre d'activités déjà rencontrées auparavant, soit à propos de l'examen des industries des E A M A (II 1), soit à propos de la valorisation des ressources locales. C'est pourquoi on repère par un point dans la colonne 7 AN (activités nouvelles) les nouvelles sélections opérées ici. C'est pourquoi, également, dans la colonne "OBSERVATIONS" on renvoie fréquemment aux commentaires déjà présentés dans les listes précédentes, par les mentions : "cf. industries des E A M A" ou "cf. valorisation".

SELECTION DES INDUSTRIES DE MAIN - D' OEUVRE PRESUMÉES

VIABLES A L' EXPORTATION

1° PARTIE-LISTE PRINCIPALE

N° NACE	ACTIVITES	A V R L					Sélection	A N	O B S E R V A T I O N S
		1	2	3	4	5			
222	tubes, tuyaux		x		0	0			faible valorisation, fort encombrement apporté à une tôle importée
223-4	produits divers de tréfilerie		x		?	?			cf. Industries des E A M A
243-2	produits divers en béton		x			0			cf. Industries des E A M A
245	produits de la pierre		x				s		cf. valorisation : pierres taillées
247-3	conteneurs, récipients en verre		x			0			cf. Industries des E A M A
248	briques et tuiles		x			0			cf. Industries des E A M A
248	produits de construction en terre cuite		x			0			
248	briques et produits réfractaires		x			0			n'aurait d'intérêt qu'en valorisation de terres réfractaires exceptionnelles, inexistantes dans les) E A M A
248	carreaux sols et murs		x				s		(déjà envisagé/Industries des E A M A
248	produits divers poterie		x				s) et valorisation
248	vaisselle faïence fine		x				s		(
248	vaisselle porcelaine		x				s)
248	porcelaines d'isolation électrique		x			?	?	.	peut être pour art. de haute valeur spécifique
256-5	allumettes		x				s		cf. Industries des E A M A
256-5	explosifs		x		0				cf. " " "
311-1	fonte grise		x			0			" " "
311-1	fonte malléable		x			0			" " "
311-2	fonderie d'aluminium		x			0			n'exclut pas la production de pièces de fonderie à incorporer dans des articles exportables
313-2	ressorts acier		x			?	?	.	peut être pour art. de val. spécifique suffisante
313-5	traitement de surface des métaux : polissage		x			?	?	.) possibilités de travaux en sous-traitance sur
313-5	traitement de surface: gravure, revêtement		x			?	?	.) des pièces de haute valeur spécifique
314-1	construction métallique		x			0			cf. Industries des E A M A
314-2	ferronnerie		x			0			encombrement excessif par rapport à la valeur
314-2	menuiserie métallique		x			0			" " " "

Sélection des industries de main-d'oeuvre présumées viables à l'exportation (suite)

N° NACE	ACTIVITE	AVRL	AMO	ACE	FVA	FVS	Sélection	OBSERVATIONS
		1	2	3	4	5	6	
316-3	ferrures		x				s	cf industries des E A M A (quincaillerie)
316-6	meubles métalliques pour appartement		x			?	?	(peut être pour éléments démontés légers, de valeur
316-6	cloisons, rayonnages, coffres métal		x			?	?)suffisamment élevée
316-92	aiguilles, épingles		x				s	
323-1	matériel pour l'industrie textile		x			0		
342	matériel électrique divers : capacités redresseurs		x				s)pour petits articles de valeur spécifique
342	matériel de construction électrique		x				s	(suffisamment élevée
345-1	tubes électroniques		x				s	
345-1	semi conducteurs		x				s	
345-1	composants électroniques divers		x				s	
351	camions, tracteurs industriels		x			0		cf industries des E A M A
352	remorques		x			0		" " "
352	caravanes		x		0	0		" " "
352	carrosseries pour camions, bus		x			0		" " "
353	pièces détachées p/moteurs d'automobiles		x			?		" " "
353	équipements, matériels de transport		x			0		" " "
361	construction, réparation navires, chalands		x				s	cf industries des E A M A
361	constr. répar. navires de plaisance de pêche		x				s	" " "
363-1	motocycles, cycles, leurs pièces		x			?	?	" " "
365-1	véhicules pour enfants : tricycles, voitures...		x			?	?	pour objets d'un encombrement suffisamment restreint
373-1	matériel pour ophtalmologie		x				s	
374	boitiers de montre		x				s	
412-1	abattage de bétail	x	x		0		s	cf industries des E A M A
412-3	préparation, abattage de volailles	?	x		0	?	?	" " "
421-2	confiserie de sucre candi		x			?	?	" " "
429	cigares		x				s	" " "
441	tannage du cuir		x		0			
442	confection de gants de cuir		x				s) déjà sélectionné
"	" sacs à main, bourses de cuir		x				s	(cf industries des E A M A

Sélection des industries de main-d'oeuvre présumées viables à l'exportation (suite)

N° NACE	ACTIVITE	1	2	3	4	5	6	7	OBSERVATIONS										
										A	V	R	L	A	M	O	A	C	E
442	confection petits articles en cuir)										
442	confection malles, valises, sacs de voyage		x					s	(déjà sélectionné										
442	confection produits divers en cuir		x					s	(cf industries des E A M A										
451	chaussures		x					s	déjà sélectionné, cf industries des E A M A										
451	parties pour chaussures		x			0													
451	pantoufles, sandales d'intérieur		x					s	déjà sélectionné, cf industries des E A M A										
453-43	vêtements en cuir		x					s	.										
453-7	boutons		x					s	.										
453-7	parapluie, parasols		x					s	.										
453-7	fermetures à glissières		x					s	.										
461	scierie	x	x					s	cf valorisations										
462-1	placages contreplaqués	x	x					s											
462-4	protection, conservation du bois	x	x			0		s	.										
463	planchers, parquets	x	x					s	cf valorisations										
463	produits de menuiserie	x	x			0													
463	fenêtres persiennes, jalousies	x	x					?	?										
463	immeubles bois préfabriqué, structures div	x	x			0			.										
464-1	conteneurs en déroulé, contreplaqué	x	x			0													
464-1	boites en bois, emballages, cloués	x	x					?	?										
464-1	boite et caisses en bois, déroulé contreplaqués	x	x			0			.										
464-2	produits spéciaux en bois* bardeaux, douves		x					?	?										
464-2	tonnellerie		x			0	0		.										
465-1	produits divers en bois		x					?	cf. valorisation										
466-3	balais, brosses		x					?	?										
467-5	meubles bois pour appartements		x					?	?										
467-5	meubles bois capitonnés, rembourrés		x					?	?										
467-5	meubles pour bureaux		x					?	?										
467-5	meubles pour édifices publics		x					?	?										
467-5	meubles divers		x					?	?										
467-5	cloisons, rayonnages pour bureaux, magasins		x					?	?										

Sélection des industries de main-d'oeuvre présumées viables à l'exportation (suite)

N° NACE	ACTIVITE	1 A V R L	2 A M O	3 A C E	4 F V A	5 F V S	6 Sélection	7 A N	OBSERVATIONS
495-2	timbres, cachets, sceaux		x				s	.	cf industries des E A M A
495-3	bougies		x			?	?	.	
495-3	fleurs artificielles		x				s	.	
495-3	crayons à mine de plomb, art. pr. artistes		x				s	.	
495-3	signes et affichages publicitaires		x			?	?	.	

SELECTION DES INDUSTRIES DE MAIN - D'OEUVRE PRESUMÉES

VIABLES A L'EXPORTATION

2ème PARTIE-LISTE COMPLEMENTAIRE

N° NACE	ACTIVITE	AVRL	AMO	ACE	FVA	FVS	Sélection	AN	OBSERVATIONS
		1	2	3	4	5	6		
223-1	étirage de l'acier					0			
223-4	tréfilerie		x			?	?		cf. industries des E A M A
311-1	fonderie d'acier					0			
311-2	fonderie de cuivre, bronze, laiton		?				?	.	
311-2	fonderie de métaux non ferreux divers		?				?	.	
312	tôlerie travail du métal en feuilles					0			
312	estampage métallique					0			
316-3	quincaillerie		x				s		cf. industries des E A M A
316-5	fours, fourneaux de cuisine					0			
322-2	outils pour machines					0			
328-8	éléments cuivre/plomberie robinetterie		?				?	.	
328-9	moules, modèles industriels					0			
342	moteurs électriques		?				?	.	
342	équipements pr. moteurs électriques		?				?	.	
342	petit équipement électr. d'installation		?				?	.	
343-2	piles électriques		x				s		cf. industries des E A M A
345-1	récepteurs radio, T V		x				s		" " "
345-2	disques	x					s		" " "
346	réfrigérateurs ménagers					0			
346	art. de ménage électr. ventilateurs		?			?	?		cf. industries des E A M A
347-1	ampoules électriques		?				?		
347-2	articles d'éclairage						?	.	
362-2	voitures pr. voyageurs, wagons...					0			
372	instruments médicaux, chirurgicaux		?				?	.	sélectionner art. de forte val. à fort input de main-d'oeuvre
374	montres, réveils, horlogerie		?				?	.	

Sélection des industries de main-d'oeuvre présumées viables à l'exportation (suite)
 2ème partie-liste complémentaire

N° NACE	ACTIVITE	Sélection							OBSERVATIONS
		A 1	V 2	R 3	L 4	M 5	O 6	A 7	
414-6	conserverie de fruits et légumes	x						?	cf. valorisations
415-2	conserverie de produits de la mer	x						s	" "
456	articles en fourrure		?					?	
472-8	prod. divers papier, carton transformée		?					?	cf. valorisations
491-2	argenterie		x					s	cf. valorisations
491-5	lapidairerie		x					s	cf. valorisations

D - RESULTATS

La sélection ainsi opérée conduit à deux listes d'activités, à examiner lors de la classification finale :

- une liste des activités marquées s, sélectionnées, présumées viables à l'exportation vers les P I à partir des E A M A,
- une liste des activités marquées ?, dont la viabilité est plus improbable et ne concernerait que certains parmi les articles différents que peuvent produire chacune de ces activités.

PREMIERE LISTE DES INDUSTRIES DE MAIN-D'OEUVRE

N° NACE	Activité	Activités ne figurant pas sur la liste de demande <u>Ø</u>
316-92	Fabrication d'aiguilles, épingles, etc	
342	Prod. de matériel électrique divers : capacités condensateurs, redresseurs...	
342	Prod. de matériel de construction électrique	
345-1	Fab. de tubes électroniques "receiving"	
345-1	Fab. semi-conducteurs	
345-1	Fab. composants électroniques divers	
373-1	Fab. de matériels pour ophtalmologie	Ø
374	Fab. de boîtiers de montre	
453-43	confection de vêtements en cuir	
453-7	Fab. de boutons	Ø
453-7	Fab. de parapluies, parasols	
453-7	Fab. de fermetures à glissières	
462-4	Protection, conservation du bois	Ø
472-11	Fab. de papier de teinture	
472-3	Fab. d'enveloppes	Ø
474	Impression de cartes de voeux	Ø
492-2	Fab. d'instruments de musique et accessoires	
494-1	Fab. de jouets : trains pour enfants	
494-1	Fab. de jouets : poupées, leurs pièces, leurs habits	
494-1	Fab. de jouets : jeux et jouets divers	
494-2	Prod. d'articles de sport, d'athlétisme	

495-1	Fab. de plumes, stylomines, stylos	∅
495-2	Fab. de timbres, cachets, sceaux	∅
495-3	Fab. de fleurs artificielles	
"	Fab. de crayons à mine de plomb, d'articles pour artistes	∅

SECONDE LISTE DES INDUSTRIES DE MAIN-D'OEUVRE

<u>N° NACE</u>	<u>Activité</u>	<u>activités ne figurant pas sur la liste de demande ∅</u>
248	Fab. de porcelaines d'isolation électrique	∅
313-2	Fab. de ressorts d'acier	∅
313-5	Traitement de surface des métaux : polissage	∅
313-5	Traitement de surface des métaux : gravure, revêtement	∅
316-6	Fab. de meubles métalliques pour appartement	∅
316-6	Fab. de rayonnages, cloisons, coffres en métal	∅
365-1	Fab. de véhicules pour enfants : tricycles, voitures	∅
463	Fab. de stores en bois	
464-1	Fab. de coffrets en bois	
464-2	Fab. de produits spéciaux en bois: bardeaux, douves	∅
467-7	Fab. d'articles divers d'ameublement	∅
473-3	Reliure	∅
473-3	Fab. de reliures à feuillets mobiles	∅
495-3	Fab. de signes et affichages publicitaires	∅

Liste complémentaire

311	Fonderie de cuivre, bronze, laiton	∅
311	Fonderie de métaux non ferreux	∅
316	Prod. d'éléments en cuivre pour plomberie, robinetterie	∅
342	Fab. de moteurs électriques Fab. d'équipements pour moteurs électriques	
342	Fab. de petit appareillage électrique d'installation	
347-2	Fab. d'articles d'éclairage	∅
372	Fab. d'instruments médicaux, chirurgicaux	
374	Horlogerie, fab. de montres, de réveils	
456	Confection d'articles en fourrure	

II 5 AVANTAGES DE SITUATION GEOGRAPHIQUE

Parmi les divers atouts propres aux E A M A, ou à certains E A M A, dans une optique d'exportation de biens manufacturés, peuvent figurer des avantages liés à leur position géographique. Il a paru utile de rechercher si des considérations d'ordre géographique peuvent constituer une approche originale, c'est à dire aboutir à l'identification de nouvelles activités manufacturières exportatrices, qui n'auraient pas été identifiées par d'autres approches.

La réflexion menée sur ce thème montre que cette approche a en réalité un caractère seulement complémentaire.

A - TROIS TYPES D'AVANTAGES

On peut imaginer que ces avantages de situation géographique se concrétisent sous trois formes différentes.

1^e type - On se réfère aux flux de biens manufacturés allant vers les P I. Les E A M A, ou certains d'entre eux, se trouvent placés plus près de certains P I, en particulier de l'Europe de l'Ouest, de la C E E, que d'autres pays déjà exportateurs.

Ainsi, compte tenu seulement des distances, les E A M A se trouvent dans une position plus avantageuse que l'Argentine pour fournir l'Europe en viandes et abats comestibles; que le Brésil pour la fournir en huile de ricin; que l'Inde pour la fournir en peaux d'agneaux; que Formose ou Hong Kong pour la fournir en piles électriques, en lampes de poche, en chaussures, etc...

2^e type - On se réfère aux flux de biens manufacturés provenant des P I et destinés à divers autres pays : les E A M A ou certains d'entre eux peuvent se trouver plus proches des pays clients que les pays actuellement fournisseurs.

3^e type - On se réfère aux flux de matières premières, généralement originaires de P V D, généralement destinés à des P I pour y être transformés. Certains E A M A peuvent être situés à proximité des voies d'échange empruntées par ces produits; une "capture de flux" pourrait leur permettre de transformer ces matières premières sur leur territoire pour les réexporter ensuite vers les mêmes clients. (Cette situation ne se présentera en pratique que pour des E A M A à frontière maritime proche d'itinéraires fréquentés par les échanges internationaux).

1 - La capture de flux correspondant à ce 3^e type s'accompagne d'une double rupture de charge, qui alourdira le coût de traitement. Elle devra bénéficier en compensation :

- d'un allègement du produit transporté; alors, il vaudrait mieux encore traiter la matière première dans son pays d'origine;
- d'un autre avantage, inconnu dans le pays d'origine, permettant de réduire le coût de la transformation : avantage de coût de l'énergie, de coût de la main-d'oeuvre, de disponibilité d'une ressource propre incorporée ou absorbée dans le processus de transformation. La recherche s'identifie alors à l'examen des avantages autres que géographique, les avantages de position intervenant en complément.

2 - L'identification des cas relevant du 2^e type s'avère difficile car les statistiques de transport maritime ne sont pas suffisamment détaillées et ne précisent pas les produits manufacturés en provenance des P I et voyageant le long des côtes africaines. Ces produits sont d'ailleurs destinés à des P V D, ils rentrent dans la gamme de ceux que les E A M A importent eux-mêmes et ce genre de "capture" relève de la substitution aux importations, envisagée dans un cadre élargi : il se situe donc en marge par rapport à la préoccupation de l'étude présente, qui est l'exportation vers les P I.

3 - Dans une situation relevant du 1^e type, on aspire à se substituer à une production déjà exportée par un P V D, qui donc s'y trouve justifiée par un avantage spécifique, propre à ce P V D, comme la disponibilité de main-d'oeuvre, ou d'une ressource spécifique. Ici encore il n'y aura donc pas d'identification de fabrication nouvelle, mais la prise en compte de la situation géographique pourra venir confirmer - ou infirmer - une possibilité apparue lors de l'examen des possibilités d'industrialisation liées à d'autres avantages.

La préoccupation essentielle, quel que soit le type dans lequel on cherche à se situer, est de savoir dans quelle mesure une plus grande proximité géographique se traduit par un moindre coût de transport.

B - CHOIX DU MODE DE TRANSPORT

Les produits exportés par les E A M A vers les pays industrialisés sont transportés par mer ou par air. Le transport par avion est, évidemment, en général plus cher que le transport par mer, mais ce mode de transport est cependant choisi lorsque certaines conditions sont remplies.

1 - C'est ainsi que le gain de temps procuré par l'avion peut être particulièrement intéressant; cet avantage est décisif s'il permet, par exemple, de faire d'importantes économies dans la gestion des stocks (cas des produits de valeur spécifique élevée), de vendre à meilleur prix si le produit apparaît rapidement sur le marché (cas des produits alimentaires périssables vendus hors saison), d'assurer rapidement certains services indispensables (approvisionnement en pièces détachées).

2 - De même, on choisit de préférence le transport par avion si le coût de transport total (y compris les frais d'approche au port ou à l'aéroport, les dépenses de manutention, magasinage, etc...) est du même ordre de grandeur que l'on adopte la voie maritime ou la voie aérienne. On peut obtenir, pour le transport aérien, des tarifs spéciaux particulièrement avantageux lorsque des flux réguliers et assez importants sont assurés; des rabais notables mais moins forts que pour l'avion sont également accordés pour les expéditions par voie maritime. Pour 1 kg. de marchandises, le coût de transport aérien à partir d'Abidjan ou Dakar vers Paris peut descendre à environ 1 ou 1,5 F. français tandis que le coût de transport par voie maritime sera à peu près trois ou quatre fois plus faible (1). Comme les autres dépenses liées au transport sont, en général, plus faibles (2) dans

(1) pour les marchandises de catégories 1 à 4 (cf. tarif COLINAV)

(2) la part du fret maritime par rapport au coût de transport total est d'environ 30 à 40%.

le cas du transport par avion (en particulier les frais d'approche à l'aéroport sont souvent moins élevés que les frais de transport intérieur vers le port d'embarquement ou à partir du port de débarquement, surtout si le pays africain exportateur n'est pas un pays côtier), on peut arriver, au total, pour certaines catégories de marchandises, à des coûts de transport assez peu différents, que l'on choisisse le bateau ou l'avion.

3 - Pour les marchandises de valeur spécifique assez élevée, le coût de transport représentant une dépense assez faible par rapport à la valeur du produit exporté, les avantages du transport par avion l'emportent, alors, sur l'inconvénient d'une dépense de transport légèrement supérieure.

Sur une liaison Côte d'Ivoire-France, par exemple, le rapport du coût du transport (1) à la valeur spécifique serait :

- inférieure à 2% si la valeur du produit exporté dépasse 50 F. français par kg.
- de 2% à 10 - 15% si le produit dont la valeur est comprise entre 10 et 50 F. français par kg est transporté par avion; si ce produit est transporté par bateau, le rapport du coût de transport total à la valeur du produit varie alors entre 5% et 1% (2)
- de 5 à 20% (transports par mer (3) et même plus si la valeur du produit est inférieure à 10 F. français par kg. Dans ce cas, le transport par avion est exclu sauf si le facteur rapidité de transport est décisif (fruits et légumes).

(1) par voie maritime ou aérienne (en admettant que l'on peut obtenir des tarifs spéciaux, ce qui semble une condition indispensable si l'on veut expédier des marchandises par avion).

(2) le coût de fret proprement dit est d'environ 200 à 300 F. français/t. pour ce type de marchandises.

(3) le coût de fret proprement dit est d'environ 50 à 200 F. français/t. pour ce type de marchandises.

On peut donc considérer que les produits dont la valeur dépasse 50 F. français par kg. sont transportés par avion, ceux dont la valeur est inférieure à 10 F. français par kg. sont transportés par bateau. Quand la valeur est comprise entre 10 et 50 F. français un certain choix reste possible : la décision sera prise en tenant compte des rabais qui seront accordés par les transporteurs, de la localisation de l'unité de production, et des caractéristiques du produit transporté qui pourront intervenir de façon décisive dans le choix du mode de transport (poids, encombrement, fragilité, etc...).

C - PARAMETRES DU COUT DE TRANSPORT

L'avantage de proximité est sans intérêt s'il ne se traduit pas sous forme d'un avantage de coût de transport. Or le facteur "distance" joue parfois un assez faible rôle, par rapport à de nombreux autres paramètres.

1 - Le coût de transport dépend de la nature du produit :

- valeur
- poids
- encombrement, arrimage, conteneurisation possible
ou non
- caractéristiques telles que danger, fragilité
- importance des expéditions du produit considéré.

Les E A M A peuvent être pénalisés sur certains points : impossibilité de bénéficier de transports par navires porte conteneurs, transports de produits transformés beaucoup plus coûteux que celui des matières premières nécessaires à cette transformation (dans ce cas les producteurs situés près du marché de consommation final sont en meilleure position). Par contre, ils sont avantagés lorsque la transformation de matières premières entraîne une réduction du coût de transport (gain de poids pour la transformation des minerais par exemple, diminution de la fragilité pour les conserveries). D'une façon générale, l'influence de la nature du produit sur le coût de transport jouera un rôle important dans la détermination

de la position concurrentielle des E A M A par rapport aux autres producteurs situés ailleurs. La possibilité d'obtenir des chargements assez importants pour que l'on bénéficie de tarifs spéciaux est décisive pour la compétitivité par rapport à tout concurrent.

2 - Le coût de transport dépend également de facteurs liés à l'itinéraire suivi :

- régularité et importance des flux, possibilité de groupages
- longueur du trajet (ce facteur est très important dans le cas du transport aérien)
- déséquilibre des échanges
- moyens de transports utilisés (navires spécialisés, navires porte conteneurs)
- conditions de transports (système de conférence, tramping, tarifs spéciaux accordés par les transporteurs)
- durée du transport (installations portuaires ou aéroportuaires, manutention, transports intérieurs).

Ces facteurs sont fondamentaux pour rendre compte des avantages ou désavantages existant pour les E A M A par rapport à tout concurrent, en particulier les autres pays en voie de développement. Les tarifs de transport peuvent facilement varier du simple au double selon que certaines conditions sont remplies ou non.

En conclusion, pour un produit donné, il y a lieu d'analyser les facteurs qui interviennent dans la fixation du coût de transport vers le marché de destination. On peut alors prévoir quel sera le mode de transport choisi et connaître, grossièrement, l'importance du coût de transport par rapport à la valeur du produit. L'étude des caractères permettant de situer la compétitivité des E A M A par rapport aux pays concurrents au point de vue du coût de transport permet l'analyse des problèmes qu'il faudra résoudre si l'on veut éviter que ce coût de transport ne pénalise l'exportation par les E A M A de produits industriels nouveaux.

II 6 FACTEURS DE PRODUCTION

Cette revue des facteurs de production et de leur coût a pour but de préciser les avantages et les désavantages marquant une exploitation industrielle créée dans un E A M A par rapport à une installation identique localisée ailleurs, par exemple dans la C E E.

L'avantage principal réside dans la disponibilité et le coût de la main-d'oeuvre ordinaire. D'autres avantages relatifs peuvent apparaître appréciables comme l'existence de vastes espaces libres d'industrialisation; l'affranchissement de contraintes en matière de pollution; peut-être en certains points la disponibilité d'eau industrielle (bien que le régime des cours d'eau soit généralement irrégulier et l'étiage assez bas); une fiscalité dans l'ensemble plus légère qu'en Europe; un financement des investissements plus facile, les achats d'équipements pouvant être couverts par des crédits à l'exportation, des prêts à des taux intéressants pouvant être obtenus par le canal d'organismes financiers publics ou para-publics.

La conséquence de l'avantage attaché au coût de la main-d'oeuvre a été étudiée (voir II 4 : Industries de main-d'oeuvre). Les autres avantages apparaissent trop imprécis et trop incertains pour servir de base à l'identification d'activités industrielles nouvelles.

Face à ces avantages, une localisation dans l'un ou l'autre E A M A est handicapée sur d'autres points, comme le coût des équipements industriels importés, les tarifs d'énergie électrique de l'eau, les prix de certains approvisionnements et de certains services. D'une façon globale, il ne fait pas de doute que l'environnement industriel (disponibilités en biens et services de tous types) est beaucoup moins favorable qu'en Europe, bien que l'équipement de certaines places (Dakar, Abidjan, Kinshasa...) s'approche progressivement d'un niveau

assez voisin de celui que connaissent certaines villes européennes de moyenne importance.

L'Annexe 5 au présent rapport présente un certain nombre de données permettant d'évaluer avec plus de précision les avantages et les désavantages relatifs d'une implantation industrielle en E A M A.

A - DISPONIBILITES EN MAIN-D'OEUVRE

En ce qui concerne la main-d'oeuvre sans spécialisation, les disponibilités sont en général abondantes. En effet, dans la situation actuelle, la population des E A M A (environ 75 millions d'habitants) est incontestablement sous-employée.

La population salariée est en moyenne inférieure à 2% de la population totale. Les pays supérieurs à la moyenne sont le Gabon (plus de 12%), le Congo R.D., le Congo R.P., la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Sénégal.

Environ 1 salarié sur 3 est employé dans la fonction publique; ce rapport est supérieur dans certains pays et dépasse parfois 1 sur 2 (Haute-Volta, Niger, Burundi); par contre il est bien inférieur dans les pays précédemment cités où le salariat est plus développé.

La population salariée du secteur industriel (y compris mines et carrières, production d'énergie) représente environ 0,3% de la population totale; cette proportion est nettement plus élevée au Congo R.D., au Sénégal, en Côte d'Ivoire (0,6 à 0,7%), au Congo R P (0,9%) et surtout au Gabon où elle dépasse 2%; elle reste toutefois bien en-dessous du niveau moyen de 17% connu dans la C E E.

Dans son ensemble, la population des E A M A est jeune; la proportion des moins de 20 ans est en général supérieure à 50%; elle avoisine même 60% au Cameroun; la population du Gabon est toutefois plus âgée en moyenne (44% de moins de 20 ans).

L'industriel pourrait craindre que la faible urbanisation soit un obstacle à la disponibilité de main-d'oeuvre salariable; en effet la population urbaine représente en général 5 à 10% de la population totale (sauf au Congo R.P., au Sénégal, au Congo R.D. où elle dépasse 25%). Mais en réalité le sous-emploi est généralement tel que toute création d'emploi attire une surabondance de candidats et l'on ne peut guère craindre dans les E A M A de frein dû à un manque de mobilité de la main-d'oeuvre.

Sauf peut-être à proximité des grandes villes, la main-d'oeuvre qualifiée et l'encadrement africain, technique ou de gestion, sont très rares; on supplée à cette pénurie en faisant appel à des européens expatriés.

B - NIVEAUX DES SALAIRES

Les salaires pratiqués dans les E A M A sont moins onéreux pour les entrepreneurs que dans la C E E :

- les salaires horaires des ouvriers (0,35 à 0,45 \$, catégorie 6) sont environ 2,4 fois moins élevés;
- les salaires mensuels des employés (80 à 200 \$, sténo-dactylo ou aide-comptable) sont environ 2 fois moins élevés.

Comme en outre les charges salariales (1) sont plus faibles, (en moyenne environ 30% des salaires versés, contre environ 60% dans la C E E), le prix de revient de la main-d'oeuvre au niveau des charges d'exploitation est environ 2,2 fois moins élevé pour les employés et 3 fois moins pour les ouvriers.

Bien entendu, cette donnée globale se module en fonction des catégories de personnels. On constate aussi des écarts géographiques; c'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire, au Sénégal, (également au Dahomey), les salaires sont supérieurs d'environ 50% à ceux qui sont pratiqués en Haute-Volta, au Niger. C'est en général dans les pays sans frontière maritime, les

(1) Il s'agit ici de toute la différence entre le salaire perçu et les dépenses de l'entreprise au titre de la main-d'oeuvre : charges sociales et autres dépenses diverses.

plus sous-industrialisés, que se pratiquent les salaires les plus bas : R C A, Tchad, Rwanda, Burundi; mais on y trouve aussi une moindre accoutumance des salariés aux exigences de l'industrie (ponctualité, dextérité, initiative devant un incident technique, aptitude à comprendre la mécanique, à saisir l'utilité d'une organisation).

C - FISCALITE

Le système fiscal des divers Etats associés est hétérogène. Il est variable dans le temps, les nécessités de l'équilibre budgétaire pouvant conduire certains Etats à des réévaluations. Dans l'ensemble, le système de droit commun est assez voisin de celui qui se pratique en Europe et l'avantage d'une implantation en E A M A réside principalement dans l'application de codes d'investissement, consentant à l'investisseur agréé des franchises ou des réductions fiscales importantes acquises pour cinq à dix ans, (exemption d'impôt sur les bénéfices, de patente, parfois de droits d'entrée sur les biens incorporés dans la production). Ces avantages sont généralement définis à l'avance pour toute entreprise classée prioritaire. Ils peuvent s'accompagner d'une stabilisation du régime fiscal, pour une durée parfois supérieure à 10 ans, mettant l'entreprise à l'abri d'éventuels alourdissements de la fiscalité. Les avantages octroyés à certaines entreprises font parfois l'objet d'une négociation particulière, sanctionnée par une convention d'établissement, contrat passé entre l'entreprise et le gouvernement, définissant les avantages octroyés et les engagements pris par les deux parties.

Dans le régime de droit commun, le taux de l'impôt sur les bénéfices varie fortement d'un Etat à l'autre (25 à 37%, exclusion faite du Mali : 50%) mais il reste en moyenne inférieur aux taux pratiqués en Europe (30 à 50%).

Le montant de la patente et des droits que l'on peut y assimiler résulte la plupart du temps d'un calcul complexe et trop variable selon les pays et les établissements pour que l'on puisse en tirer un aperçu général.

Le chiffre d'affaires des entreprises est généralement soumis à une taxe directe, qui prend dans certains cas la forme d'une taxe à la valeur ajoutée; mais la détaxation des produits manufacturés exportés est prévue par la plupart des législations, des codes d'investissements, ou peut se négocier lors de l'établissement d'une convention d'établissement.

D - PRIX DE L'ENERGIE

Les prix de l'essence dans les divers E A M A comme partout ailleurs sont fortement influencés par la fiscalité qu'on y applique. Ils varient selon les pays de 0,12 à 0,22 \$ / litre (il faut ajouter en plus le prix éventuel de transport jusqu'en certains lieux éloignés des principaux centres de chaque pays). Ce sont en général les pays pourvus d'une raffinerie qui pratiquent les prix les plus élevés. Dans l'ensemble, ces prix sont analogues aux prix européens (0,13 à 0,21 \$ / l).

Les prix du gasoil connaissent aussi un large étalement; ils varient du simple au double selon les pays (0,08 à 0,16 \$ / l) et sont voisins des prix européens (0,06 à 0,14 \$ / l).

Les prix de l'énergie électrique, par contre, sont en moyenne trois fois plus élevés en Afrique qu'en Europe, si l'on excepte le cas d'un utilisateur tout-à-fait particulier dont l'implantation est directement associée à un équipement hydroélectrique (barrage d'Edea au Cameroun). Pour une entreprise moyennement consommatrice, le prix du Kilowatt-heure (0,014 à 0,02 \$ / kWh en Europe) varie en Afrique de 0,019 \$ / kWh (R D du Congo) à 0,086 \$ / kWh (Gabon). Dans les pays moyennement industrialisés (Côte d'Ivoire, Madagascar, Sénégal) il se situe au voisinage de 0,026 à 0,038 \$ / kWh. Les centrales électriques des pays faiblement consommateurs ne peuvent pas bénéficier des mêmes économies d'échelle et la production du courant y est plus coûteuse.

E - PRIX DE CERTAINS MATERIAUX

Le ciment, comme l'énergie électrique, coûte en moyenne trois fois plus

cher en Afrique qu'en Europe. C'est par le prix de ce produit, lourd et coûteux à transporter, que sont le plus durement sanctionnés :

- la rareté du calcaire dans un certain nombre d'Etats,
- l'éloignement des pays sans façade maritime

Les prix moyens, situés en Europe au voisinage de 15 \$ / t, s'étalent en Afrique entre 22 \$ / t (Sénégal) et 71 \$ / t (R C A).

C'est encore l'éloignement qui grève les prix du fer à béton, en moyenne de 50% plus élevés en Afrique qu'en Europe.

Dans les pays forestiers, le bois de charpente revient à des prix analogues aux prix européens; il peut être jusqu'à trois fois plus élevé dans des pays dépourvus de bois et approvisionnés par transports terrestres à longue distance.

F - COUTS DE CREATION D'USINE

Une comparaison valable entre l'Europe et l'Afrique, en ce qui concerne le coût de création d'une usine, ne peut se faire que cas par cas et exige à chaque fois une étude précise. Tout au plus peut-on donner les quelques indications suivantes :

- en dépit du prix plus élevé des matériaux, la construction, où le coût de la main-d'oeuvre joue un rôle important, reste en Afrique à un niveau voisin des prix européens, au moins dans les sites bien approvisionnés, proches des ports par exemple;
- le pourcentage de 20%, souvent considéré en première approximation comme représentatif de l'écart entre l'Europe et l'Afrique pour le coût de l'équipement monté dans les sites "faciles", n'a qu'une valeur indicative; c'est sans doute un minimum, qui sera dépassé dès qu'un montage un peu délicat nécessitera l'importation temporaire d'une équipe un peu importante de spécialistes;

- le prix du terrain varie fortement d'un lieu à l'autre, comme d'ailleurs en Europe; il est parfois vendu, parfois cédé à bail; la vente d'un terrain viabilisé, raccordé aux réseaux de distribution et de transport, peut revenir à des prix comparables à ceux des zones industrielles situées en France à proximité des villes de moyenne importance (3 à 4 \$ / m²); dans certains cas ils sont plus élevés (ils peuvent approcher de 10 \$ /m² sur certains emplacements à Abidjan par exemple).

III CLASSIFICATION FINALE

III CLASSIFICATION FINALE

L'objectif principal de l'étude est de fournir une liste d'activités industrielles exportatrices vers les P I dont l'implantation dans les E A M A **est** présumée viable. Ce résultat final doit être présenté de manière à mettre en évidence l'intérêt relatif de ces diverses idées d'industrialisation.

On dispose de plusieurs listes d'activités (listes d'offre) dont l'ensemble est en principe contenu dans la liste de demande; en réalité, quelques éléments extérieurs à la liste de demande ont été également retenus.

Ces listes sont :

- les listes d'industries des E A M A existantes ou projetées, conçues dans une optique de fourniture des marchés intérieurs, dont l'orientation vers l'exportation pourrait être ou devenir viable (listes établies au point II 1)
- les listes d'industries de valorisation des ressources locales, dotées de présomptions suffisantes de validité (listes établies au point II 2)
- les listes d'industries "de main d'oeuvre" reconnues les plus intéressantes dans l'optique d'une implantation dans les E A M A pour l'exportation (listes établies au point II 4).

Ces listes constituent l'ensemble des activités industrielles à classer.

A - PROCEDE DE CLASSEMENT

On ne peut pas appliquer à cet ensemble un classement ordinal objectif. En effet, si la préférence à octroyer à certaines activités par rapport à d'autres peut être parfois incontestable, il y a de nombreux cas incertains, dans lesquels la préférence aura un caractère subjectif.

La procédure utilisée est la suivante :

- Recherche et définition précise des motifs pour lesquels une idée peut apparaître intéressante.
 - Notation des diverses activités au regard de chacun de ces motifs.
 - Introduction d'une pondération à affecter à chacun de ces motifs.
- Cette procédure permet finalement d'attribuer une note à chaque activité.

Cette notation est imparfaite dans toutes ses étapes :

- Certains motifs ont pu être négligés, en particulier ceux dont la portée n'est pas générale et qui ne prennent de l'importance que vis à vis de certaines activités déterminées.
- L'interprétation de l'intérêt des diverses activités au regard de l'un quelconque des motifs fait intervenir une appréciation pouvant varier quelque peu selon la personne qui la formule.
- Le choix d'un système de pondération est, lui aussi, subjectif.

En raison même de ces imperfections, les diverses étapes de la procédure de classement sont exposés en détail, de sorte que les utilisateurs éventuels soient en mesure de reprendre cette classification dans une optique qui leur serait propre, en modifiant la liste des motifs, en modifiant les notations portées au regard de chaque motif, en utilisant un jeu de pondérations différent de celui qui a été utilisé ici.

B - CHOIX DES MOTIFS

Ils se répartissent en deux grandes catégories : on peut donner la préférence à une activité parce que sa viabilité est plus probable, ou parce qu'elle offre un plus grand intérêt au niveau de la collectivité.

L'intérêt pour la collectivité peut être attaché par exemple à la création dans les E A M A d'un certain nombre d'emplois, ou d'une valeur ajoutée contribuant à l'accroissement du produit intérieur (valeur ajoutée directe, entraînée, induite), ou encore d'un effet sur la balance commerciale. Mais il est évident que cet intérêt n'apparaîtra que si

l'activité entreprise est viable ou peut être rendue viable au niveau de l'entrepreneur; réciproquement, une activité viable à l'exportation entraînera normalement des effets positifs au bénéfice de la collectivité. Ceci conduit à accorder une importance primordiale à la viabilité de l'entreprise.

La meilleure appréciation de cette viabilité se baserait sur un prix de revient prévisionnel; elle nécessiterait une définition précise du marché, en quantité et en prix, une mesure des facteurs de production nécessaires, une connaissance de leurs coûts; or c'est en raison même de l'importance de ces études et de leur complexité qu'il apparaît nécessaire, avant de les entamer, de sélectionner les productions à étudier. On est donc contraint de se limiter à des indices de viabilité et la conclusion aura un caractère présomptif.

Le classement opéré ici se base uniquement sur des motifs de viabilité; cette préférence n'exclut pas la possibilité d'opérer ensuite un choix parmi les activités viables, en sélectionnant celles dont l'impact économique sera le plus élevé.

Les motifs retenus, au nombre de onze, sont relatifs aux matières à traiter, à la technique utilisée, aux qualités intrinsèques du produit obtenu, à son marché, aux exigences de l'activité en matière de main-d'oeuvre. Chaque motif s'exprime sous forme d'une question; la réponse apportée par chaque activité lui vaut une note, de 1 à 5, pour chacune des onze questions.

La note finale affectée à chaque activité est le total de ces onze notes, certaines d'entre elles étant affectées d'un coefficient 2. Le mécanisme de notation, dont on a déjà souligné le caractère subjectif, peut laisser place à tout autre mécanisme que l'on voudrait lui substituer.

Les onze questions posées sont les suivantes :

- 1 - La ressource locale à traiter est-elle banale, courante dans les P I, ou spécifique des P V D, des E A M A, de certains E A M A ?
- 2 - La ressource locale que l'on envisage de traiter est-elle actuellement disponible en abondance, ou au contraire est-elle rare, voire encore inexistante, dans les E A M A?
- 3 - La ressource locale à traiter est-elle coûteuse à exploiter dans les E A M A par référence aux ressources analogues exploitables ailleurs, dans d'autres P V D ou dans des P I ?
- 4 - La technique de transformation à appliquer est-elle connue, largement répandue, ou au contraire est-elle à mettre au point ?
- 5 - Le produit final est-il fragile, dangereux, donc coûteux à transporter, ou au contraire robuste, transportable sans précautions particulières?
- 6 - Le produit final est-il d'une haute valeur spécifique, ou au contraire son poids, son encombrement vont-ils en grever le transport à l'exportation ?
- 7 - Le produit est-il demandé en P I en quantités restreintes ou sa consommation y atteint-elle un volume important ?
- 8 - La demande à l'importation est-elle en hausse ou en baisse dans les P I ?
- 9 - L'exportation de ce produit vers les P I peut-elle s'appuyer sur un marché local important, ou à l'opposé l'entreprise devra-t-elle vivre uniquement de l'exportation ?

10 - L'activité envisagée est-elle "de main-d'oeuvre" ou "de capital" ?
 en d'autres termes, la part des salaires et appointements dans
 la valeur ajoutée par l'entreprise est-elle forte ou faible ?

11 - L'activité implique-t-elle un haut niveau de qualification de
 la main-d'oeuvre, ou au contraire un faible niveau ?

C - MODES DE NOTATION

La signification attachée à chaque note est précisée ci-après.

1 - Ressource banale ou exceptionnelle :

Note 1 = activité ne valorisant pas une ressource locale.

Note 2 = activité valorisant une ressource non spécifiquement tropi-
 cale, pour laquelle les E A M A tiennent une faible place parmi les
 producteurs mondiaux.

Note 3 = activité valorisant une ressource à caractère plus exceptionnel
 comme l'énergie électrique; une ressource tropicale dans des usages où
 elle concurrence des ressources non tropicales.

Note 4 = activité valorisant une ressource tropicale dans des usages
 spécifiques.

Note 5 = activité valorisant une ressource pour laquelle les E A M A
 ou certains d'entre eux jouent un rôle majoritaire dans la production
 mondiale.

2 - Ressource inexistante ou développée

Note 1 = activité ne valorisant pas une ressource locale.

Note 2 = activité valorisant une ressource minérale existant à l'état
 d'indice, non totalement prospectée; ou une ressource végétale dont
 la culture est possible mais actuellement non organisée, existant
 par exemple à l'état subspontané.

Note 3 = activité valorisant une ressource existante, disponible
 en quantités réduites.

Note 4 = activité valorisant une ressource suffisamment abondante.

Note 5 = activité valorisant une ressource pouvant être facilement excédentaire.

3 - Ressource facile ou coûteuse à exploiter

Note 1 = activité ne valorisant pas une ressource locale.

Note 2 = activité valorisant une ressource disponible à un moindre coût dans un P I.

Note 3 = activité valorisant une ressource disponible à des conditions sensiblement aussi avantageuses dans un P I.

Note 4 = activité valorisant une ressource disponible à des conditions sensiblement ^{aussi} /avantageuses dans d'autres P V D, mais à un coût plus élevé dans un P I.

Note 5 = activité valorisant une ressource disponible à des conditions plus avantageuses dans les E A M A, ou dans l'un d'entre eux, qu'ailleurs.

4 - Technique à créer ou connue

Note 1 = idée existante, processus technique à mettre au point.

Note 2 = processus technique connu dans son principe, à perfectionner.

Note 3 = processus technique connu, à adapter aux conditions locales, aux matériaux locaux, aux produits locaux.

Note 4 = processus technique connu, mais il y a un choix à effectuer parmi plusieurs techniques ou parmi des articles multiples.

Note 5 = technique banale ou applicable sans adaptation particulière.

5 - Produit final fragile ou robuste

Note 1 = produit fragile ou dangereux, de manipulation délicate.

Note 2 = produit craignant la chaleur, l'humidité.

Note 3 = produit modérément fragile, craignant les chocs violents.

Note 4 = produit sans fragilité particulière, conditionné en boîtes métal, en caisses bois.

Note 5 = produit transportable en vrac ou en sacs de grande contenance.

6 - Produit final de faible ou de forte valeur spécifique

La valeur du produit est prise en moyenne C A F importations de la C E E en 1969.

Note 1 = valeur moyenne inférieur à 0,5 \$ / kg

Note 2 = valeur moyenne comprise entre 0,5 et 2 \$ / kg

Note 3 = valeur moyenne comprise entre 2 et 3,5 \$ / kg

Note 4 = valeur moyenne comprise entre 3,5 et 9 \$ / kg

Note 5 = valeur moyenne supérieure à 9 \$ / kg.

7 - Produit final faiblement ou fortement demandé en P I

Note 1 = produit ou objet d'utilisation rare, de luxe.

Note 2 : produit ou objet de consommation peu importante, de semi-luxe.

Note 3 = produit ou objet de consommation moyennement courante.

Note 4 = produit ou objet consommé en assez fortes quantités.

Note 5 = produit ou objet d'utilisation très courante.

8 - Produit final correspondant à une demande en hausse ou en baisse dans les P I

On se réfère aux index d'évolution de la demande entre 1966 et 1969, portés sur la liste de demande (I), relatifs aux importations de la C E E en provenance des P V D.

Note 1 = produit ne figurant pas sur la liste de demande de la C E E, ou importations en décroissance forte (D F)

Note 2 = importations en décroissance légère (D L)

Note 3 = importations sans hausse ni baisse sensible (S)

Note 4 = importations en croissance légère (C L)

Note 5 = importations en croissance forte (C F)

9 - Produit final correspondant à une demande locale forte ou faible

Note 1 = utilisation locale inexistante.

Note 2 = utilisation locale faible, presque négligeable.

Note 3 = utilisation locale non négligeable, inférieure aux quantités que l'on peut envisager d'exporter vers les P I.

Note 4 = utilisation locale voisine des quantités que l'on peut envisager d'exporter vers les P I.

Note 5 = utilisation locale élevée, supérieure aux quantités que l'on peut envisager d'exporter vers les P I.

10 - Besoins en main-d'oeuvre

On se base sur la classification systématique des activités industrielles (II 4) en fonction de la valeur ajoutée par personne employée.

Note 1 = industries "de capital" seconde moitié (plus de 20.000 \$ par emploi)

Note 2 = industries "de capital" première moitié (15.000 à 20.000 \$ par emploi)

Note 3 = industries de la tranche intermédiaire (12.000 à 15.000 \$ par emploi)

Note 4 = industries "de main-d'oeuvre", seconde moitié (10.000 à 12.000 \$ par emploi)

Note 5 = industries "de main-d'oeuvre", première moitié (moins de 10.000 \$ par emploi).

11 - Spécialisation

On se base sur le pourcentage d'ouvriers dans l'emploi total, cité dans la classification systématique des activités industrielles (II 4) :

Note 1 = pourcentage inférieur ou égal à 70%

Note 2 = pourcentage inférieur ou égal à 75%, supérieur à 70%

Note 3 = pourcentage inférieur ou égal à 80%, supérieur à 75%

Note 4 = pourcentage inférieur ou égal à 85%, supérieur à 80%

Note 5 = pourcentage supérieur à 85%.

Dans les tableaux qui suivent, les diverses activités des listes d'offre sont passées en revue :

- on indique par un signe Ø les activités qui ne figurent pas sur la liste de demande,
- dans les colonnes numérotées de 1 à 11, on indique la note affectée à chaque activité au titre des onze questions de classement,
- deux notes finales sont obtenues pour chaque activité.

La première notation donne la même importance aux onze questions (coefficient 1 à chacune). La seconde privilégie les questions n° 6 (valeur spécifique du produit), n° 7 (volume de la demande en P I), n° 8 (évolution de la demande dans les P I), n° 11 (qualification de la main-d'oeuvre), en attribuant le coefficient 2 aux notes correspondantes.

La liste d'offre qui suit est subdivisée en deux parties, la première étant celle pour laquelle les présomptions de viabilité sont les plus solides, la seconde celle pour laquelle les présomptions sont plus interrogatives.

PREMIERE LISTE D'OFFRE

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Totaux	
Activités ne figurant pas sur la liste de demande \emptyset		Res. spécifique	Res. rare	Res. coûteuse	Technique	Fragilité	Valeur spécifique	Volume de la demande	croissance de la demande	demande locale	main - d'oeuvre	spécialisation	sans pondération	avec pondération
221-1	électrosidérurgie	3	4	3	3	5	1	4	3	3	1	4	34	46
224-2	raffinage électrolyt. argent	3	3	3	3	5	5	2	3	2	2	3	34	47
224-2	aluminium électrolyt.	3	2	3	5	5	2	4	4	2	1	4	35	49
224-2	alliages cobalt \emptyset	5	3	3	5	5	5	2	1	1	1	4	35	47
224-3	cobalt en poudre \emptyset	5	3	3	5	5	5	1	1	1	1	4	34	45
224-4	ferromanganèse	2	4	3	3	5	1	3	5	1	1	4	32	45
224-4	silicomanganèse	2	4	3	3	5	1	3	4	1	1	4	31	43
245-4	taille, polissage marbre \emptyset	2	4	3	5	3	1	3	1	3	5	4	34	43
248	carreaux céramique	2	5	3	4	3	1	3	1	3	5	4	34	43
248	produits div. poterie, céramiq.	2	5	3	4	1	(1) 2	3	1	3	5	4	33	43
248	vaisselle faïence \emptyset	2	5	3	4	1	2	3	1	3	5	5	34	45
248	vaisselle porcelaine	2	5	3	4	1	2	2	1	2	5	5	32	42
251	sels, oxydes de cobalt \emptyset	5	3	3	5	5	3	1	1	1	1	4	32	41
251	phosphore thermique \emptyset	3	4	3	3	1	1	1	1	1	1	4	23	30
256-4	huiles essentielles	4	3	4	5	4	5	2	3	1	1	1	33	44
256-5	allumettes \emptyset	1	1	1	5	2	2	5	1	5	4	4	31	43
256-8	engrais phosphatés riches	2	4	4	3	5	1	5	5	5	2	1	37	49
257-1	extraits de cola \emptyset	5	2	4	1	4	3	2	1	1	1	1	25	32
257-1	extraits de quinquina	4	2	4	5	4	3	2	5	1	1	1	32	43
257-1	prod. pharmac./subst. locales	4	2	4	1	2	5	2	5	2	1	1	29	42

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
316-2	coutellerie	1	1	1	5	4	4	3	5	3	1	3	31	46
316-3	quincaillerie huisserie	1	1	1	4	4	(2) 3	4	1	3	3	3	28	39
316-92	articles divers en fer	1	1	1	4	4	(2) 3	4	1	3	4	3	29	40
316-92	aiguilles épingles etc..	∅	1	1	5	4	4	4	1	3	4	4	32	45
342	mat. élect. condensateurs redresseurs	1	1	1	5	4	5	3	5	2	4	4	35	52
342	pet. mat. de const.élect.div.	1	1	1	5	4	4	3	1	2	4	4	30	41
343-2	piles électriques	1	1	1	5	2	2	5	4	4	2	3	30	44
345-1	tubes électroniques	1	1	1	5	1	5	3	5	2	5	4	33	50
345-1	semi-conducteurs	1	1	1	5	4	5	3	5	2	4	2	33	48
345-1	composants électroniq.div.	1	1	1	5	4	5	3	5	2	4	3	34	50
345-1	montages électroniques	1	1	1	5	3	5	3	5	2	3	4	33	50
345-2	enregistr.prod.disques	2	2	3	4	3	4	2	1	3	3	4	31	42
361	constr. navires plaisance	1	1	1	4	3	4	2	1	2	5	5	29	41
373-1	mat. pour ophtalmologie	∅	1	1	5	3	(3) 5	2	1	3	4	4	30	42
374	boitiers de montres	1	1	1	5	4	5	2	1	3	5	5	33	46
412-1	abattage : viande	2	3	4	5	2	2	5	3	4	4	3	37	50
412-1	foies, abats comestibles	2	3	4	5	2	2	4	5	4	4	3	38	52
412-1	crins, soies	2	3	4	5	5	2	2	4	2	4	3	36	47
412-1	sous-produits d'abat.	2	5	4	5	5	1	3	3	2	4	3	37	47
412-1	peaux non tannées	2	4	4	5	5	2	3	4	2	4	3	38	50
412-2	conserves de viande	2	3	4	5	4	2	4	4	3	3	2	36	48
414-4	jus d'ananas	4	5	4	5	4	1	3	4	3	3	5	41	54
414-4	jus de fruits tropicaux	4	2	4	3	4	1	2	4	2	3	5	34	46
414-62	conserves de légumes trop.	4	2	4	3	4	2	2	5	2	3	3	34	46
414-63	cons. au sirop : ananas	4	4	4	5	4	1	3	4	3	3	5	40	53
414-63	cons. au sirop : mangue	4	4	4	3	4	1	2	4	2	3	5	36	48

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
414-63 fruits séchés : ananas	4	4	4	4	4	1	2	4	2	2	5	36	48	
414-63 fruits séchés : mangue	4	3	4	3	4	1	2	4	2	2	5	34	46	
414-63 fruits séchés : banane	4	4	4	3	4	1	2	4	2	2	5	35	47	
414-65 confiture, marm. fruits trop.	4	2	4	3	4	1	2	2	2	3	5	32	42	
414-65 pâte de datte	4	4	4	5	4	1	2	2	2	3	5	36	46	
415-2 conserve de thon	3	4	3	5	4	2	4	2	3	3	5	38	51	
415-2 prép. et cons. de crustacés	3	3	3	3	4	3	3	4	2	3	5	36	51	
416-2 riz (sélectionné)	2	2	3	3	5	1	3	5	5	1	3	33	45	
418-2 fécule de manioc	3	5	4	5	5	1	2	4	3	1	2	35	44	
418-4 tapioca	4	5	4	5	5	1	2	4	3	1	2	36	45	
418-4 cossettes de manioc	∅	4	5	4	5	5	1	2	1	2	2	5	36	45
418-4 farine de manioc	∅	4	5	4	5	5	1	1	1	2	2	5	35	43
421-1 chocolaterie	4	4	4	5	2	2	3	5	2	1	4	36	50	
423-1 extraits solubilisés de café	4	4	4	5	4	3	3	5	2	1	1	36	48	
423-8 arachide de bouche p/apéritif	4	3	4	5	4	2	2	5	2	2	5	38	52	
429 cigares, cigarillos	2	2	3	5	4	4	2	5	2	4	5	38	54	
442 confection de gants de cuir	1	1	1	5	4	5	3	5	1	5	5	36	54	
442 confection sacs à main, bourses	1	1	1	4	4	(4) 5	3	4	3	5	5	36	53	
442 " petit art. cuir ou simili	1	1	1	4	4	5	3	4	3	5	4	35	51	
442 " malles valises, sacs voyage	1	1	1	4	4	(3)4	3	4	2	5	5	34	50	
451 fabric. de chaussures	1	1	1	5	4	(3) 4	4	5	4	5	5	39	57	
451 fab. pantoufles, sandales	1	1	1	5	4	3	3	5	4	5	5	37	53	
453-43 vêtements en cuir	1	1	1	5	4	3	3	5	4	5	5	37	53	
453-7 boutons	∅	1	1	4	4	4	3	5	4	5	4	36	52	
453-7 parapluies, parasols	1	1	1	4	4	3	3	5	2	4	5	33	49	
453-7 fermetures à glissière	1	1	1	5	4	4	3	1	3	4	4	31	43	
461 sciages	4	4	4	5	5	1	4	4	3	5	5	44	58	
462-1 fab.déroulés,placages,contrep.	4	4	4	5	5	2	4	4	3	5	5	45	60	
462-4 protect., conservation bois	4	4	4	4	5	1	3	1	2	4	4	36	45	

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
463	fab. parquets	3	4	4	5	5	1	3	1	2	5	5	38	48
471-1	fab. cellulose,pâte à papier	3	5	4	3	5	1	4	4	2	1	3	35	47
472-11	fab. papier mural	1	1	1	4	4	2	3	1	1	4	2	24	32
472-3	fab. d'enveloppes	1	1	1	5	2	2	3	1	3	4	3	26	35
473-2	composition typographique	1	1	1	4	3	2	2	1	3	4	3	25	33
473-2	imprimerie lithographique	1	1	1	4	3	3	2	1	2	4	3	25	34
473-2	gravure,imp. de labeur	1	1	1	4	3	3	2	1	2	4	2	24	32
473-2	clicherie, stéréotypie	1	1	1	4	3	3	2	1	2	4	1	23	30
474	impr. de cartes de voeux	∅	1	1	4	3	3	2	1	2	4	1	23	30
481	chaussures caoutchouc	2	3	4	5	4	2	3	5	4	5	5	42	57
481	fab. objets en latex	4	3	4	4	4	3(4)	3	1	3	4	3	36	46
491	bijouterie	2	3	4	4	3	5	1	5	2	5	5	39	55
491	fourniture de mat.p/joailleur.	2	3	4	4	3	5	1	5	2	5	4	38	53
491-1	bijouterie argent	2	3	4	4	3	5	1	3	2	5	5	37	51
491-1	argenterie	∅	2	3	3	4	3	5	1	1	3	4	30	41
491-1	orfèvrerie	2	3	4	4	3	5	1	3	2	4	3	34	46
491-4	taille de diamants	2	3	3	5	3	5	1	4	1	3	3	33	46
491-5	taille de pierres précieuses	2	3	3	5	3	5	1	4	2	3	3	34	47
492-2	instruments de musique	1	1	1	4	2	5	2	1	1	5	4	27	39
494-1	poupées, leurs pièces et vêt.	1	1	1	4	4	3	3	4	1	5	5	32	47
494-1	jeux, jouets divers	1	1	1	4	4	3	3	5	1	5	4	32	47
494-2	art. de sport,d'athlétisme	1	1	1	4	4	3(4)	3	4	2	4	3	30	43
495-1	plumes,stylomines,stylos	∅	1	1	4	3	4	3	1	2	4	4	28	42
495-2	timbres,cachets,sceaux	∅	1	1	4	4	4	2	1	2	4	1	25	33
495-3	fleurs artificielles	1	1	1	4	3	3	2	4	1	5	5	30	44
495-3	crayons mine depl.art. p/artistes	∅	1	1	5	3	3(4)	2	1	1	5	3	26	35

SECONDE LISTE D'OFFRE		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
223-4	certains art. de tréfilerie clouterie	∅	1	1	1	4	4	2	4	1	3	3	4	28	39
224-1	alumine		2	2	3	3	5	1	4	4	3	1	2	30	41
224-1	métallurgie du chrome	∅	2	3	3	3	5	2	2	1	1	1	4	27	36
224-1	métallurgie du tungstène	∅	2	3	3	3	5	5	2	1	1	1	4	30	42
224-1	métallurgie du beryllium	∅	2	3	3	3	5	5	1	1	1	1	4	29	40
224-3	laminage d'aluminium		2	3	3	5	3	2	4	1	3	2	3	31	41
224-4	ferrochrome		2	3	3	3	5	1	2	5	1	2	4	31	43
248	porcelaine d'isolation électrique	∅	2	5	3	3	4	2	4	1	3	4	4	35	46
251	ammoniac		2	3	3	3	1	1	3	5	3	1	1	26	36
251	charbon actif		3	5	4	3	2	1	2	1	2	2	3	28	35
251	cyanamide calcique		2	3	2	5	2	1	3	1	2	1	1	23	29
252	P V C	∅	2	3	2	5	5	1	4	1	4	1	1	29	36
252	prod. pétrochimiques		2	3	2	5	5	(1) 2	3	4	2	1	2	31	42
256-2	pectines		3	5	3	3	4	3	2	4	1	1	1	30	40
256-7	furfural		3	5	3	3	3	1	2	1	1	1	1	24	29
256-7	broméline		3	5	3	3	4	2	2	1	1	1	1	26	32
256-8	extraits de pyrèthre		3	3	4	5	4	5	2	5	2	1	1	35	48
257-1	quinine non synthétique		3	2	4	5	3	5	2	5	2	1	1	33	46
258-1	savons, savonnettes	∅	2	4	3	5	4	2	5	1	5	1	1	33	42
311-2	fonderie cuivre, bronze, laiton	∅	2	3	3	5	4	(2) 3	3	1	2	3	4	33	44
311-2	fonderie métaux non ferreux	∅	2	3	3	5	4	(2) 3	3	1	2	3	4	33	44
313-1	fab.certaines pièces décollet	∅	1	1	1	5	4	(2) 3	4	1	2	2	3	27	38
313-2	ressorts acier	∅	1	1	1	4	4	(1) 2	3	1	2	4	3	26	35

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
313-5	Trait. de surf. mét. polissage	∅	1	1	1	4	3	3	3	1	2	5	4	28	39
313-5	Trait. de surf. gravure, revêtement	∅	1	1	1	4	4	3	3	1	2	4	4	28	39
316-6	Meubles métal p/appartement	∅	1	1	1	4	4	2	3	1	2	4	4	27	37
316-6	Cloisons, rayonnages, coffres mét.	∅	1	1	1	4	4	2	3	1	2	4	3	26	35
316-7	Articles ménage aluminium		2	4	3	5	4	3	4	1	4	4	4	38	50
316-7	Articles ménage fer		1	1	1	5	4	2	3	1	3	4	4	29	39
316-7	Articles ménage métal émail.		1	1	1	4	4	2	3	1	5	4	4	30	40
323-2	Montage machines à coudre		1	1	1	4	3	4	3	2	4	3	3	29	41
328-8	Eléments cuivre/plomberie robinetterie	∅	2	3	3	4	4	3	3	1	2	3	3	31	41
342	Fils, câbles électriques		2	3	3	5	4	2	4	1	3	3	3	33	43
342	Moteurs électriques		1	1	1	5	3	4	4	1	2	3	3	28	40
342	Equipements/mot.électriq.		1	1	1	5	3	4	4	1	2	3	5	30	44
342	Pet. appareillage électr. d'instal.		1	1	1	5	3	4	4	1	3	3	3	29	41
346	Montage pet. ap.électrdomest.		1	1	1	5	3	4	4	1	2	3	4	29	42
347-1	Fab. pet. amp. électr.		1	1	1	5	3	5	3	1	2	2	5	29	43
347-2	Articles d'éclairage		1	1	1	4	3	4	3	3	2	3	3	28	41
353	Fab. cert. p. dét./automob.		1	1	1	5	4	2	4	1	2	2	4	27	38
363	Cycles, motocycles		1	1	1	5	3	2(3)	3	1	4	5	4	30(31)	40(42)
365-1	Tricycles, voit. pr. enf.	∅	1	1	1	5	3	2	3	1	1	5	4	27	37
372	Instr. médicaux, chirurg.		1	1	1	4	3	5	3	1	2	3	3	27	39
374	Montres, réveils, horlogerie		1	1	1	4	3	5	3	1	3	3	3	28	40
411-3	Huiles brutes, oléag.trop.		3	4	4	5	5	1	5	3	4	3	3	40	52
411-5	Margarinerie	∅	3	4	3	5	2	1	4	1	2	2	2	29	37
412-3	Abattage, prép.volailles		2	5	3	5	2	2	5	1	4	3	2	34	44
414-4	Jus d'agrumes		3	3	4	5	4	1	4	4	2	3	5	38	52

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
414-4 Jus de mangues	4	4	4	3	4	1	2	4	2	3	5	36	48
414-62 Conserves de coeurs de palmiers	4	2	4	3	4	2	2	5	1	3	5	35	49
414-63 Farine de banane	4	4	4	4	4	2	2	4	2	2	5	37	50
414-63 Cons. de fruits tropicaux div.	4	2	4	3	4	1	2	4	2	3	5	34	46
414-63 Fruits secs tropicaux div.	4	2	4	3	4	1	2	4	2	2	5	33	45
414-63 Fruits confits " "	4	2	4	3	4	2	2	4	2	3	5	35	48
414-63 Gingembre confit	4	2	4	5	4	2	2	4	2	3	5	37	50
414-65 Confiture d'agrumes	3	3	4	5	4	1	3	2	2	3	5	35	46
414-65 Confiture d'anacarde	4	3	4	3	4	1	2	2	2	3	5	33	43
414-65 Confiture d'ananas	4	4	4	5	4	1	2	2	2	3	5	36	46
414-65 Confiture de mangue	4	4	4	3	4	1	2	2	2	3	5	34	44
414-65 Crème de banane	4	4	4	3	4	1	2	2	2	3	5	34	44
414-65 Crème de mangue	4	4	4	3	4	1	2	2	2	3	5	34	44
414-65 Crème de fruits trop.div.	4	2	4	3	4	1	2	2	2	3	5	32	42
415-1 Filets de poisson surgelés	2	4	3	3	2	2	3	4	1	3	5	32	46
421-1 Pâte beurre de cacao	4	4	4	5	2	2	3	4	2	1	4	35	48
421-2 Confiserie	2	4	3	5	2	2	3	1	4	4	4	34	44
423-3 Fab. vinaigres spéciaux	∅	3	4	4	2	4	1	1	2	1	1	24	28
423-8 Décorticage noix de cajou	4	3	4	5	4	2	2	5	1	1	1	32	42
423-8 Poudre, extrait de vanille	4	3	4	5	4	5	2	1	1	1	1	31	40
424 Alcool d'anacarde	4	3	4	5	3	2	1	4	2	1	1	30	38
424 Alcool d'ananas	4	4	4	5	3	2	1	4	2	1	1	31	39
424 Alcool de mangue	4	4	4	5	3	2	1	4	2	1	1	31	39
425 Vin d'ananas	∅	4	4	4	1	3	2	1	1	1	1	23	28
425 Vin de banane	∅	4	4	4	1	3	2	1	1	1	1	23	28
456 Articles en fourrure	1	1	1	4	2	5	2	4	1	3	4	28	43

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
463	Fab. stores en bois		2	4	3	4	3	2	3	1	2	5	2	31	39
464-1	Fab. coffrets bois		4	4	3	4	3	(2)3	2	4	2	5	5	39	53
464-2	Prod.spéciaux en bois : bard ^x , douves		2	4	3	5	4	1	2	1	1	5	5	33	42
465-1	Obj. divers en bois		4	4	3	4	3	(2)3	3	4	2	5	5	40	55
466-3	Fab. cert. art.de broserie		2	4	3	4	4	(3)4	3	1	2	4	3	34	45
467-1	Fab. meubles bois pr.appart.		4	4	3	4	3	2	4	1	4	5	5	39	51
467-2	Fab. meubles pour bureaux		2	4	3	4	3	2	3	1	4	5	4	35	45
467-2	Fab. meubles p/édifices publics		2	4	3	4	3	2	2	1	3	4	4	32	41
467-4	Fab. meubles capitonnés,rembour.		4	4	3	4	3	2	4	1	4	5	5	39	51
467-5	Meubles divers		2	4	3	4	3	2	3	1	3	4	4	33	43
467-5	Cloisons,rayonnages/bur.mag.		2	4	3	4	3	2	3	1	3	4	4	33	43
467-7	Art.divers d'ameublement		2	4	3	4	3	2	3	1	3	5	5	35	46
471-3	Fab. papiers, cartons		2	2	3	5	3	(1)2	4	2	3	2	3	31	42
472-3	Fab. art. de papeterie		2	2	3	5	3	2	4	1	3	3	3	31	41
473-3	Reliure	∅	1	1	1	4	3	3	2	1	2	5	5	28	39
473-3	Reliures à feuillets mobiles	∅	1	1	1	4	3	2	3	1	2	4	4	26	36
483	Fab. cert. objets en mat.plast.		1	1	1	4	4	(2)3	4	5	4	4	4	35	51
495-3	Fab. bougies		1	1	1	5	2	2	2	1	4	5	4	28	37
495-3	Ouvrages en ivoire		4	3	4	4	4	5	1	4	2	5	4	40	54
495-3	Signes et affichages publicit.	∅	1	1	1	4	4	(2)3	2	1	3	4	4	28	38

D - RESULTATS

1 - Si l'on reprend ces deux listes pour les réordonner en fonction de la note attribuée à chaque activité, on observe les résultats suivants :

a) - la pondération appliquée ici ne bouleverse pas profondément le classement. Toutefois les produits ayant la même note sans pondération (par exemple : 31) ont, après pondération, des notes pouvant s'échelonner sur un intervalle de 8 à 10 points (par exemple : 36 à 46).

b) - les première et seconde listes d'offre se chevauchent largement, quoique le classement final comprenne en tête une plus grande proportion d'activités de la première liste et en queue une plus grande proportion d'activités de la seconde liste. Rappelons que la première liste d'offre est celle pour laquelle les présomptions de viabilité sont les plus solides, celles de la seconde liste étant plus interrogatives.

c) - les activités ne figurant pas sur la liste de demande, à quelques exceptions près, se trouvent dans la seconde moitié du classement.

d) - les activités actuellement exportatrices dans les E A M A se trouvent dans la première moitié du classement; les activités existantes, non exportatrices, sont classées de façon plus disséminée ; toutefois, elles se trouvent plus nombreuses en tête du classement.

2 - Les 120 premières activités sont reprises dans les tableaux ci-après, et présentées en quatre séries successives de 30 activités, avec de brefs commentaires. Rappelons qu'elles ont été classées d'après la notation pondérée.

A : Demande C E E 1969
millions de \$

B : Déjà exporté par les
E A M A (E = existant
P = projet)

C : Industries des E A M A non
exportatrices (e = existant
p = projet)

1 - LES 30 PREMIERES ACTIVITES

	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
342 production de matériels électriques divers : condensateurs, redresseurs	1,0			Intérêt = utilisation de main-d'oeuvre. Sélectionner les fabrications les plus justifiées à ce point de vue. Faire appel à des producteurs déjà implantés dans les P I.
411-3 huilerie d'oléagineux tropicaux	238,7	E		Activité largement développée; concurrences croissantes à affronter de la part d'autres oléagineux : soja, tournesol,...
412-1 commercialisation d'abats domestiques	18,1	E	e	Sous-produits trouvant une assez forte utilisation locale; les quantités exportables croîtront avec le développement de l'élevage et de l'abattage.
412-1 commercialisation de peaux non tannées	123,2	E		Exportation très développée. Il vaudrait mieux développer sur place le tannage et l'utilisation dans l'industrie de la chaussure, de la maroquinerie.
414-4 conserverie de jus d'ananas	2,4	E		Activité largement développée, saturant les besoins européens; des excédents de jus restent inexportés.
414-4 conserverie de jus d'agrumes	3,9	P		Production envisagée pour l'exportation, en valorisation des sous-produits de l'agrumiculture à parfums (citrus, bergamote...). Les jus concentrés ainsi obtenus sont des produits intermédiaires des industries alimentaires.
414-63 conserverie d'ananas en tranches	21,3	E		Activité largement développée, nombreuses concurrences extérieures (Martinique, Formose, Hawai...).
415-2 conserverie de thon	10,0	E		Activité concurrencée par les conserveurs européens et le développement des bateaux-usines.
415-2 conserverie, préparations diverses de crustacés	5,5	E		Activité à développer, avec des opérations d'élevage organisé.

	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
423-8 préparation d'arachides de bouche pour apéritifs	0,6	E	e	Ne peut se développer que là où les terrains sont propices à la culture de variétés adaptées.
429 fabrication de cigares, cigarillos	1,6			Activité de main-d'oeuvre, nécessitant sans doute l'importation de variétés de feuilles non cultivées en E A M A.
442 confection de gants de cuir	4,9			Activité de main-d'oeuvre, à développer en même temps que le tannage des peaux.
442 confection de sacs à main, bourses	1,2		e) Activités de main-d'oeuvre, d'autant plus intéressantes qu'elles (développeront l'utilisation de peaux d'origine locale tannées
442 confection de petits articles en cuir ou simili	0,7		e) localement. Peuvent utiliser aussi des syndermes, des tissus à (enduction plastique, dont la production locale est envisageable.
451 fabrication de chaussures	11,3	E		Activité de main-d'oeuvre, pouvant utiliser des cuirs et peaux d'origine locale tannés localement; la C E E importe des P V D principalement des chaussures de sport à dessus toile.
451 fabrication de pantoufles, sandales	2,3		e	Activité de main-d'oeuvre; l'importation européenne en provenance des P V D porte surtout sur des sandales.
453-43 confection de vêtements en cuir	0,5			Activité de main-d'oeuvre, intéressante si elle valorise des peaux locales tannées localement.
453-7 fabrication de boutons	∅			Activité de main-d'oeuvre. Les matières traitées, les modèles produits, doivent suivre la mode. Les importations de la C E E en 1969 atteignent 19,5 millions de \$ mais il s'agit surtout d'échanges entre pays membres (provenance R F A = 6,5 millions, Italie 5,8 millions, extra C E E 3,3 millions de \$).
461 sciage de bois tropicaux	75,7	E		Activité déjà très développée. Il reste plus intéressant pour l'entrepreneur d'exporter la plupart des essences sous forme de grumes. Des concurrents importants existent en Asie du Sud-Est
462-1 fabrication de déroulés, placages, contreplaqués	28,8	E		Activité déjà très développée.
464-1 fabrication de coffrets en bois				Activité de main-d'oeuvre, à créer; marchés, modes de commercialisation, à étudier.

	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
465-1 production d'objets divers en bois	2,1	E		Activité de main-d'oeuvre actuellement peu développée dans les E A M A. De nombreux objets artistiques (sculptures) ou utilitaires peuvent être sélectionnés.
467-1 fabrication de meubles en bois pour appartements			e	Pour surmonter le handicap de l'encombrement, il faut étudier des modèles "compacts", démontables par éléments, ou (et) de haute valeur, en bois précieux, avec fort input de main-d'oeuvre
467-4 fabrication de meubles capitonnés, rembourrés				Le marché, le mode de commercialisation, le mode de création et de lancement des modèles, sont à étudier.
481 fabrication de chaussures en caoutchouc	1,0		e	Activité de main-d'oeuvre; la C E E importe des P V D principalement des sandales et des sandalettes.
483 fabrication de certains objets en matière plastique	3,8		e	Activité de main-d'oeuvre. Une sélection est à faire pour identifier les objets de valeur élevée demandant une forte contribution de main-d'oeuvre, en particulier pour la finition, le montage d'articles complexes.
491 bijouterie	2,0		e	} Le développement de ces activités relève d'une stimulation de l'artisanat : choix des modèles en liaison avec une étude des marchés, aide à la commercialisation.
491 fourniture de matières pour joaillerie				
491 bijouterie d'argent	0,9 ⁽¹⁾		e	
495-3 travail de l'ivoire	1,2 ⁽²⁾		e	

(1) y compris autres métaux précieux

(2) y compris objets en écaille, os, coquillages etc...)

2 - <u>DE LA 31e A LA 60e ACTIVITE</u>	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
224-2 électrolyse de l'alumine	68,5	E		Déjà existante au Cameroun, cette activité peut se développer en cas de disponibilité d'énergie électrique à bas coût.
224-2 raffinage électrolytique de l'argent				Industrie de valorisation de ressource locale (C R D) qui peut être entreprise en cas de disponibilité d'énergie électrique, à bas coût.
224-2 production d'alliages de cobalt	∅			La forte position du Congo Kinshasa parmi les pays producteurs de cobalt pourrait lui permettre d'exporter certains alliages contenant ce métal (alliages magnétiques, stellites...).
256-8 production d'engrais phosphatés riches	3,4	E		Les exportations sénégalaises portent sur des excédents non commercialisés sur place. La valorisation pour l'exportation des phosphates sénégalais et togolais est à examiner sans ignorer les difficultés du marché des engrais.
256-8 préparation d'extraits de pyrèthre	1,7	E		Les insecticides naturels, concurrencés par de nombreux produits de synthèse, pourraient voir s'accroître leurs marchés : moins dangereux, moindre accoutumance des parasites.
316-7 production d'articles de ménage en aluminium repoussé			e	Articles parfois encombrants mais légers, dont la fabrication requiert une contribution élevée en main-d'oeuvre.
345-1 fabrication de tubes électroniques				(Les producteurs de pièces et éléments divers d'électronique cher-) chent des disponibilités en main-d'oeuvre ⁸⁰¹ coûteuse. Voir le mou- (vement de décentralisation des producteurs des U S A dans les) pays latino-américains et en Extrême Orient.
345-1 fabrication de semi-conducteurs, transistors	6,3			
345-1 fabrication de composants électroniques divers	0,5			
345-1 montages électroniques : récepteurs radio, télévision	7,8		e	Les ateliers existants dans les E A M Amontent des postes pour les besoins locaux. La réexportation vers l'Europe serait plus facile si ce montage s'affranchissait des importations de pièces et éléments asiatiques. Le mieux est de viser une production intégrée.
412-1 abattage de viande	132,2	E	e	Un ensemble d'actions de développement de l'élevage et d'assainissement du cheptel permettrait à certains E A M A de concurrencer de plus en plus activement les producteurs sud-américains.

	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
412-1 commercialisation de crins et soies	3,6			Sous-produits, sans doute peu abondants dans les E A M A
412-1 commercialisation de sous-produits d'abattages	29,9	E		Les quantités exportables croîtront avec le développement de l'élevage et l'organisation de l'abattage.
412-2 conserverie de viandes	12,7	E		Les quantités exportables croîtront avec le développement de l'élevage et l'organisation de la commercialisation des viandes abattues.
414-4 conserverie de jus de mangue			e	A développer en association avec la conservation de la mangue sous toutes ses formes.
414-62 conserverie de coeurs de palmier				Marchés à étudier, circuits de commercialisation à créer; culture de variétés adaptées (palmitos) à organiser.
414-63 conserverie de mangue au sirop			p	Marchés et commercialisation à étudier; développer l'arboriculture de variétés greffées.
414-63 production de farine de banane			(Ces valorisations des écarts de triage ont fait l'objet de quelques essais de commercialisation sans grand succès.
414-63 production de banane séchée)	
414-63 production d'ananas séché				Des essais de production ont été effectués en Côte d'Ivoire; les résultats de l'expérience sont à analyser.
414-63 production de fruits confits tropicaux divers				C'est l'une des valorisations ^{possibles} pour un grand nombre de variétés fruitières souvent peu connues et dont la production est à développer en même temps que la commercialisation.
414-63 production de gingembre confit				Débouchés peu importants, culture à organiser.
421-1 production de pâte et de beurre de cacao	54,8	E		Valorisation intéressante pour les écarts de triage inexportables
421-1 chocolaterie	1,5	E		Le produit intermédiaire (chocolat de couverture) semble une valorisation peu intéressante, sauf pour des fèves inexportables. Le produit final (tablettes, bâtonnets...) est plus intéressant mais fragile.
423-1 production d'extraits solubiliés de café	2,2	E		La technique actuellement développée (lyophilisation) requiert des variétés type "arabica". Des améliorations variétales seraient à étudier au bénéfice du "robusta".

	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
442	confection de malles, valise, sacs de voyage		e	Activités de main-d'oeuvre, à développer en même temps que la maroquinerie. Sélectionner des articles de valeur élevée dont la confection réclame un fort concours de main-d'oeuvre.
453-7	fabrication de parapluies, de parasols	3,5		production développée à Hong Kong de longue date; envisageable en E A M A, en tant qu'utilisatrice de main-d'oeuvre.
463	fabrication de parquets		E	quelques producteurs de sciages valorisent ainsi des chutes. La déformation du bois selon l'humidité est un obstacle technique non insurmontable; il en est de même pour l'obstacle commercial, habitude occidentale des parquets en bois clair.
471-1	fabrication de cellulose, de pâte à papier	5,7	P	Plusieurs projets à l'étude, justifiée par un déficit croissant en bois à pâte des zones tempérées en septentrionales.
491-5	taille de pierres précieuses	21,8	E	Le développement de cette activité relève d'une stimulation de l'artisanat.
3 - DE LA 61e A LA 90 e ACTIVITE				
221-1	électrosidérurgie			Le développement d'une telle activité pour l'exportation ne se justifie que si l'on dispose d'énergie électrique à bas coût et de la plupart des matières nécessaires : minerai de fer de composition adéquate, calcaire, peut être charbon de bois ou gaz naturel.
224-3	production de cobalt en poudre	∅		La forte position du Congo Kinshasa parmi les pays producteurs de cobalt pourrait lui permettre d'exporter ce métal sous la forme nécessaire pour certains usages (revêtements de surface).
224-4	production de ferromanganèse	0,6		Activité envisageable en cas de disponibilité électrique à bas coût et de la plupart des constituants du lit de fusion d'un four électrique à ferroalliages.
248	production de vaisselle de faïence	∅	P)	Activités de main-d'oeuvre, à développer sur de bonnes disponibilités (en terres céramiques, pour des articles de valeur spécifique suffisante.)
248	production de porcelaines d'isolation électrique	∅)	
257-1	fabrication de quinine non synthétique			Concurrencée par la quinine de synthèse, mais peut-être plus efficace.

	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
316-2 coutellerie	0,6		p	Activité de main-d'oeuvre, demandant un tour de main particulier.
316-92 fabrication d'aiguilles, épingles, etc...	∅			Activité marginale, dont l'incidence sur l'emploi et le revenu national restera minime.
374 fabrication de boîtiers de montres				Activité de main-d'oeuvre.
414-4 conserverie de jus de fruits tropicaux divers			(
414-62 conserverie de légumes tropicaux divers			(
414-63 conserverie de fruits tropicaux divers			(
414-63 production de mangue séchée)	Marchés et modes de présentation à étudier, circuits de commercialisation à établir, culture à organiser en fonction des débouchés possibles.
414-63 production de fruits séchés tropicaux divers)	
414-65 confiturerie d'agrumes			(
414-65 confiturerie d'ananas			p	
414-65 production de pâte de dattes		E		Cette valorisation des écarts de triage se développe en Mauritanie
415-1 préparation de filets de poisson surgelés	0,5	E		Ce mode de présentation permet de développer les exportations d'espèces variées.
416-2 rizerie (espèces sélectionnées)		E		indépendamment du développement de la riziculture pour la satisfaction des besoins locaux, une sélection variétale permettrait une exportation croissante vers les P I de riz "de luxe", blanchis, éventuellement glacés, à grains longs.
418-4 production de tapioca	1,4	E		Production existante à Madagascar, au Togo; débouchés relativement restreints.
418-4 production de cossettes de manioc		E		Cette faible valorisation met le manioc, après séchage, sous une forme conservable; le principal débouché est l'alimentation animale.
462-4 imprégnation, protection des bois				Le traitement des bois, par imprégnation plus ou moins profonde, est une faible valorisation qui ne diminue ni le volume ni le poids des pièces exportées.

	A	B	C	OBSERVATIONS
466-3 fabrication de certains articles de broserie				Cette activité de main-d'oeuvre peut permettre l'utilisation de certains produits locaux : paille de mil ou de riz, soies, crins animaux ou végétaux, diverses fibres végétales, etc...
467-2 fabrication de meubles en bois pour bureaux			e	Comme pour les meubles d'appartement; étudier des formes démontables.
467-7 fabrication d'articles divers d'ameublement				Comme pour les objets divers en bois, des articles sont à sélectionner, en fonction de leur valeur spécifique et de la main-d'oeuvre requise pour leur production.
481 fabrication d'objets en latex			e	Sélectionner des objets peu encombrants (exclure la mousse de latex) : imprégnation, enduction de tissus, gants, tétines, articles d'hygiène et de chirurgie. La concurrence de latex de synthèse est à craindre.
491-1 orfèvrerie			e	Le développement de cette activité relève d'une stimulation de l'artisanat.
491-4 taille de diamants	89,3		E	Le matériau, de haute valeur spécifique, peut être transporté à un coût négligeable là où se trouve la main-d'oeuvre la plus habile.
494-1 fabrication de poupées, leurs pièces, leurs vêtements	3,7			(Activités de main-d'oeuvre. Les marchés, les modes de commercialisation, sont à étudier, ainsi que le mode de détermination des modèles à retenir. La consommation a un caractère saisonnier)
494-1 fabrication de jeux et jouets divers	12,0			(accentué.)

4 - DE LA 91e A LA 120e ACTIVITE

224-4 production de silicomanganèse				(Activités envisageables en cas de disponibilité d'énergie électrique)
224-4 production de ferrochrome				(que à bas coût et de la plupart des constituants du lit de fusion)
245-4 taille, polissage de marbre			E	(d'un four électrique à ferroalliages.)
				Outre les dolomies déjà exploitées au Togo, d'autres carrières de pierres décoratives pour l'exportation pourraient sans doute être ouvertes dans certains E A M A.

	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
248 fabrication de carreaux en céramique pour sols et murs			e	(Activités à développer sur de bonnes disponibilités en terres)) céramiques. Les modèles, leurs dimensions, leurs teintes, leurs
248 productions diverses en poterie, en céramique			e	(décors, doivent être adaptés à la demande et varier selon son)) évolution; il conviendra de choisir parmi les productions possi- (bles/d'une valeur spécifique suffisamment élevée. des articles
256-4 production d'huiles essentielles	19,4	E		Huiles d'écorces d'agrumes, essences de distillation de plantes et de racines. Activité existante, en développement. Des concurrences sont à affronter (pays méditerranéens, Brésil, etc...).
256-5 fabrication d'allumettes	∅		e	Les productions des E A M A, jusqu'à présent, ne sont pas exportées. Dans le prix de revient, la part du bois (certaines espèces tropicales conviennent) est faible mais celle de la main-d'oeuvre n'est pas négligeable.
257-1 production d'extraits de quinquina	4,5	E		Valorisation du quinquina de production locale. Cette production exige des conditions particulières de climat, d'altitude.
258-1 production de savons, savonnettes	∅		e	Activité développée depuis longtemps dans la plupart des E A M A, peut être privilégiée par le système de notation adopté ici; les avantages des E A M A pour l'exportation de savons et savonnettes semblent en effet insuffisants.
311-2 fonderie de métaux non ferreux	∅		(peut être une exportation est-elle possible pour certaines pièces
311-2 fonderie de cuivre, bronze, laiton	∅)	de valeur spécifique suffisamment élevée. Une sélection est à effectuer, parmi les articles de fonderie non ferreux.
342 fabrication de fils, câbles électriques			p	Peut-être une exportation est-elle possible, en cas de production de câbles en métaux élaborés, affinés et tréfilés dans un E A M A (cuivre du Congo-Kinshasa).
342 fabrication d'équipements pour moteurs électriques				Peut être est-il possible de trouver dans cette gamme d'articles certains d'une valeur spécifique suffisante et dont la fabrication nécessite un concours important de main-d'oeuvre.
343-2 fabrication de piles électriques	1,8		e	La valorisation de bioxyde de manganèse local est un motif de localisation mineur. L'argument main-d'oeuvre joue ici un rôle médiocre. Toutefois l'exemple est asiatique (Hong Kong) montre que cette industrie peut être exportatrice en P V D.
347-1 fabrication de petites ampoules électriques				Les productions de Hong Kong (ampoules décoratives pour arbres de Noël par exemple) concurrencent efficacement les productions européennes, qui tendent à se spécialiser dans les ampoules de fortes dimensions.

	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
412-3 abattages, préparation de volailles	1,0			La concurrence à affronter est importante sur les marchés des P I. Peut être y a-t-il place pour des espèces particulièrement abondantes en pays tropicaux (pintade par exemple).
414-65 confiturerie de mangue			(Les marchés, les modes de présentation, les circuits de commercialisation, sont à étudier; les cultures sont à organiser en fonction des débouchés possibles.
414-65 confiturerie d'anacarde)	
414-65 préparation de crème de banane)	
414-65 préparation de crème de mangue			P)	
418-2 production de féculé de manioc	0,7	E		La production existante au Togo doit affronter la concurrence de producteurs sud-asiatiques; l'entreprise équilibre difficilement sa marche, et rémunère peu les cultivateurs; il existe bien d'autres féculents et amylicés que le manioc.
418-4 production de farine de manioc	∅			Utilisable en industrie alimentaire, sous forme de farine crue, ou sous forme pré-cuite dans l'alimentation traditionnelle (attiéké, gari), cette farine n'a pas été identifiée sur la liste de demande.
421-2 confiserie				Activité de main-d'oeuvre; quelques débouchés pourraient se trouver dans les P I pour des produits de valeur, préparés dans des conditions d'hygiène garanties.
453-7 fabrication de fermetures à glissière				Activité de main-d'oeuvre; les marchés, l'adaptation des modèles à la demande, sont à étudier.
456 confection d'articles en fourrure	5,0			Activité de main-d'oeuvre, qui ne trouvera sur place que des ressources peu abondantes et nécessitant un traitement soigné; elle peut se concevoir à partir de pelleteries importées, au même titre que n'importe quelle activité de confection vestimentaire.
464-2 productions spéciales en bois : bardeaux, douves...				Une recherche plus approfondie serait nécessaire pour déterminer les productions demandées abondamment en P I, et la possibilité de les effectuer à partir des essences tropicales.

	A	B	C	O B S E R V A T I O N S
467-5 fabrication de meubles divers				e (Comme pour les meubles d'appartement et de bureau; étudier) des formes démontables.
467-5 fabrication de cloisons, rayonnages, pour bureaux, magasins				e ()
494-2 fabrication d'articles de sport et d'athlétisme		2,2		L'exemple d'autres P V D (Pakistan, Haïti) montre que cette activité de main-d'oeuvre peut être viable à l'exportation.
495-3 fabrication de fleurs, feuillages, fruits artificiels		1,3		Activité de main-d'oeuvre qui demande un talent particulier dans l'exécution et surtout dans le choix des modèles, des matières, des procédés de production et d'assemblage.

3 - En définitive, si l'on met à part les valorisations déjà développées (oléagineux tropicaux, sciages de bois, déroulages, placages, contreplaqués, conserves de thon, conserves d'ananas et jus d'ananas, pâte et beurre de cacao,) l'attention pourra se porter particulièrement sur les classes d'activités suivantes :

a) valorisation de ressources minérales

- traitement électrique de certains minerais, pouvant être envisagé dans les pays disposant de ressources énergétiques abondantes et à bas prix : électro sidérurgie, électrolyse de l'alumine, raffinage électrolytique de l'argent, production de ferro-alliages,
- valorisation du cobalt, en R.D. du Congo, sous forme d'alliages au cobalt, ou de cobalt en poudre,
- valorisation du cuivre et de divers métaux non ferreux, sous forme d'articles de fonderie sélectionnés, de fils et câbles conducteurs, en R. D. du Congo en particulier,
- valorisation des phosphates togolais et sénégalais, sous forme d'engrais à haute teneur en phosphore,
- valorisation des marbres, dolomies et pierres décoratives diverses, sous forme de plaques taillées, éventuellement polies,
- industrie de la céramique, par exploitation de gisements de qualité suffisante en terres céramiques et en feldspath, pour la production d'articles sélectionnés en fonction de leur valeur spécifique : vaisselle, carreaux pour sols et murs, objets de poterie et de céramique, porcelaines électriques.

b) valorisation de ressources végétales

- traitement des fruits et légumes tropicaux de toutes sortes; pour leur exportation sous forme de conserves, de confitures, marmelades, crèmes, pâtes, farines, de jus, de fruits séchés ou confits,
- transformation du bois pour l'exportation sous forme de meubles démontés, de lames de parquets et moulures diverses, de coffrets et objets divers, de pâte à papier,

- production d'extraits végétaux divers : huiles essentielles, extraits de café solubilisés, extraits de quinquina et quinine, extraits de pyrèthre,
- productions diverses des industries agricoles et alimentaires : riz, tapioca, fécule et farine de manioc, cossettes de manioc, chocolat, confiserie,
- fabrication d'objets en latex,
- fabrication de cigares et cigarillos.

c) valorisation de ressources animales

- développement de l'élevage et de l'abattage pour l'exportation de viandes, abats comestibles, sous-produits d'abattage,
- travail du cuir, et simultanément utilisation de simili-cuir, de tissus plastifiés, de feuilles de plastique, etc... pour la confection de gants, de vêtements, d'articles de maroquinerie, d'articles de voyage,
- abattage et préparation de certaines volailles (pintade),
- commercialisation de filets de poisson surgelés,
- conserves et préparations diverses de crustacés.

d) activités de main-d'oeuvre

- industrie de la chaussure en cuir, toile, caoutchouc, plastique,
- industrie électrique, électronique : tubes électroniques, semi-conducteurs, transistors, composants électroniques divers, montage de récepteurs de radio et télévision, fabrication de piles électriques, de petites ampoules électriques, d'équipements pour moteurs électriques, de petits matériels électriques divers,
- travail des métaux : articles de ménage en aluminium repoussé, coutellerie, production d'aiguilles, d'épingles, fabrication de boîtiers de montre,
- industries auxiliaires de l'habillement : fabrication de boutons, de parapluies, et parasols, de fermetures à glissière, confection d'articles en fourrure,

- fabrication de jeux et jouets, de poupées, d'articles de sport et d'athlétisme,
- industries diverses : fabrication d'allumettes, d'articles de broserie, de fleurs, feuillages et fruits artificiels, de certains articles en matières plastiques,
- activités artisanales : bijouterie fantaisie, travail des métaux précieux, orfèvrerie, taille de diamants et de pierres précieuses.

IV M E S U R E S D ' A C C O M P A G N E M E N T

IV MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Ce travail de présélection a cherché à montrer que certaines activités manufacturières exportatrices peuvent être envisagées dans les E A M A. Mais l'industrialisation ne découle pas spontanément de la présence de facteurs favorables; elle ne se développera dans ces pays que si les pouvoirs publics et les milieux d'affaires prennent conscience de ces possibilités et considèrent comme nécessaire d'avancer dans la voie de l'industrialisation.

Leur politique d'industrialisation pourra alors s'appuyer sur une panoplie de moyens; sans les examiner à fond, on énumère pour mémoire dans les pages qui suivent les principales mesures d'ordre général susceptibles de permettre et de faciliter l'industrialisation; on ne mentionne pas les mesures particulières conditionnant la réalisation de certains projets spécifiques.

Pour la commodité de l'exposé, les mesures évoquées ci-après sont regroupées selon cinq objectifs partiels :

- A - Stimuler l'esprit d'entreprise
- B - Investir dans l'industrie
- C - Produire aux moindres coûts
- D - Transporter la production
- E - Vendre la production dans les pays étrangers.

A - STIMULER L'ESPRIT D'ENTREPRISE

1 - Formation des entrepreneurs

Dans la situation actuelle, la plupart des entreprises des E A M A sont dépourvues du dynamisme nécessaire pour affronter les exigences de l'exportation. Les systèmes de protection mis en place pour encourager l'industrie de substitution aux importations ont souvent contribué à placer les établissements à l'abri du risque, dans des conditions ne contraignant pas à un effort constant d'amélioration de la rentabilité, de modernisation de la gestion. Parmi les entrepreneurs actuels, tant nationaux qu'expatriés, seuls quelques-uns seraient capables de hausser leur entreprise au niveau nécessaire pour affronter la concurrence qui règne sur les marchés extérieurs. Un système de formation continue des responsables d'entreprises est à mettre en place, avec la participation des entrepreneurs eux-mêmes, en particulier des responsables des entreprises déjà exportatrices.

2 - Recherche des activités à entreprendre

Le travail de présélection présenté ici ne supprime pas la nécessité d'une étude approfondie de chaque projet que l'on souhaiterait promouvoir. Il constitue plutôt une introduction vers ces études. Il mériterait d'être prolongé, au niveau de chaque Etat, par une réflexion continue, avec une observation de l'évolution des marchés et des techniques, avec des confrontations périodiques réunissant, autour des responsables administratifs de l'industrialisation, des techniciens, des industriels et des responsables commerciaux. Des cellules permanentes d'industrialisation pourraient donc se constituer; elles devraient, entre autres fonctions, chercher à amorcer des relations de sous-traitance, mettant en rapport les donneurs d'ordres des pays industrialisés avec d'éventuels exécutants implantés dans les E A M A ou susceptibles de s'y implanter.

3 - Promotion industrielle

Après la mise en évidence des possibilités d'industrialisation, une série d'actions est à entreprendre pour les faire connaître : actions de publicité de divers types, démarches systématiques auprès des milieux indus-

triels pouvant avoir intérêt à créer des établissements dans les E A M A; certains Etats sont déjà organisés dans ce sens. Pour les réalisations pouvant être mises sur pied avec les moyens nationaux, une assistance aux entrepreneurs africains et malgaches est à organiser; diverses structures ont déjà été mises en place dans certains Etats.

4 - Encouragement à la recherche

Dans l'industrie, les techniques et les produits évoluent constamment. L'industrie future est largement conditionnée par la recherche actuelle et les localisations futures d'industries seront influencées par la localisation des actuels centres de recherche et d'expérimentation. Les divers instituts implantés dans les E A M A ont donc un rôle à jouer dans le mouvement d'industrialisation et une cohérence doit être assurée entre leurs travaux et les programmes industriels.

B - INVESTIR

1 - Accueil des investisseurs extérieurs

La mesure la plus concrète pour l'accueil des investisseurs consiste à mettre à leur disposition des terrains réservés à leurs implantations, c'est à dire des zones industrielles bien situées, viabilisées, avec raccordement aux réseaux routiers, ferroviaires, de distribution électrique, de distribution d'eau. Les dépenses d'équipement à engager devront rester en rapport avec une prévision réaliste de créations d'établissements.

Si les créations d'établissements exportateurs semblaient appelées à un développement important à proximité d'un lieu d'expédition (le plus souvent un port maritime, peut être un aéroport) il pourra être intéressant de créer une zone franche, où ces industries puissent s'implanter en s'approvisionnant en fournitures importées et en expédiant leurs productions à l'exportation, en franchise de droits douaniers.

Les organismes de promotion mis en place pourront exercer plus précisément leurs fonctions d'accueil en assistant les candidats investisseurs dans leurs études de projets - en rassemblant pour eux les données locales nécessaires - et dans leurs démarches d'implantation -

en les aidant à établir les dossiers demandés par diverses instances, en leur servant d'intermédiaire auprès des services administratifs concernés par la création et le fonctionnement des entreprises.

2 - Faciliter le financement des investissements

Les codes d'investissement promulgués par les divers E A M A contiennent généralement des mesures allégeant l'investissement, comme l'exonération des droits et taxes sur les équipements importés.

Le financement des investissements sera en outre facilité par l'existence d'un système bancaire suffisamment développé, public, parapublic ou privé, en mesure d'octroyer des prêts à moyen ou long terme dans des conditions suffisamment attractives.

C - PRODUIRE AUX MOINDRES COUTS

Dans une décision d'implantation, le prix de revient prévisionnel joue un rôle déterminant; d'où l'importance de toutes les mesures qui pourront contribuer à abaisser ce prix de revient, par exemple :

1 - Exonérations fiscales diverses

Outre les exonérations que prévoient les codes d'investissement, des allègements spécifiques pourront être consentis aux entreprises exportatrices, ou à certaines d'entre elles: les mesures les plus couramment utilisées sont l'exonération de taxes à l'exportation et le remboursement des taxes prélevées sur les biens et services incorporés dans le produit final; dans certains cas, des subventions peuvent être utiles pour faciliter l'importation des matières premières.

2 - Développement de l'environnement fournisseur de biens et services aux entreprises.

Des mesures peuvent être nécessaires pour développer, par exemple :

- les services bancaires (crédits de fonctionnement, crédits à l'exportation);
- la production et la distribution d'énergie; il importe en particulier que les industries grosses consommatrices ne soient pas sanctionnées par des tarifs supérieurs au coût réel de mise à disposition de l'énergie;

dans une vision prospective, on peut même envisager que la tarification précède le progrès des équipements de production et de distribution d'énergie, en s'ajustant sur des prix de revient futurs inférieurs aux actuels;

- les ateliers d'entretien et de réparation mécanique, électrique;
- les services de transport des marchandises, éventuellement de transport du personnel.

En général ce développement suit spontanément l'essor de l'industrie. Mais le rassemblement initial d'un minimum de moyens peut conditionner la mise en place des premières réalisations industrielles; leur absence décourage les investisseurs.

3 - Aide à la formation du personnel

Outre le développement de l'enseignement public général et technique, il est nécessaire d'organiser de façon plus précise des actions de spécialisations à divers niveaux, utiles à une ou plusieurs entreprises. En particulier lors de la création d'un établissement nouveau, la formation du personnel appelé à remplir les fonctions nouvellement créées peut faire l'objet d'actions concertées entre les services nationaux de formation professionnelle et de main-d'oeuvre d'une part, et d'autre part l'entrepreneur.

4 - Stimulations pour le perfectionnement constant des entreprises

Toujours en étroite collaboration avec les milieux industriels et financiers, la puissance publique doit se préoccuper du perfectionnement constant des entreprises : actions de mesure de la productivité et conseils pour sa progression; assistance plus précise aux entreprises petites et moyennes, avec mise en commun de services généraux; aide à la concentration des entreprises de trop petite dimension, etc...

D - TRANSPORTER LA PRODUCTION

Les mesures utiles dans ce domaine auront pour objet de réduire les coûts d'exportation des marchandises.

1 - Réduction des coûts portuaires

Les coûts d'utilisation des infrastructures portuaires varient fortement selon les Etats; le développement des tonnages transitant facilitera un certain nombre de mesures favorables à l'abaissement de ces coûts; la modernisation des infrastructures et la rationalisation des opérations permettront la diminution des délais d'attente et des temps de stationnement des navires, l'accélération des délais de manutention, la diminution générale des frais.

2 - Réduction des coûts de transport

Elle résultera avant tout d'une augmentation des tonnages transportés, mais elle peut être facilitée par :

- le groupage des marchandises,
- la mise en oeuvre de certaines techniques comme la conteneurisation,
- la création de "conseils de chargeurs" donnant la possibilité aux Etats exportateurs d'exercer une influence auprès des transporteurs maritimes pour éviter les abus pouvant résulter de situations monopolistiques.

E - VENDRE A L'ETRANGER

La commercialisation à l'exportation implique le déploiement de moyens importants; elle nécessite des ressources financières élevées pour faire face aux frais d'études, de missions, de constitution de réseaux de correspondants, de création de circuits de distribution. Seule une entreprise de forte dimension peut pratiquer effectivement une politique exportatrice.

Toutefois la puissance publique peut aider des entreprises de moindre importance à se créer des débouchés extérieurs, en prenant un certain nombre de mesures :

1 - La recherche de clients étrangers sera facilitée par la constitution d'un réseau d'attachés commerciaux de valeur mis en place dans diverses représentations diplomatiques à l'étranger; par l'organisation de missions d'industriels et d'hommes d'affaires à l'étranger; par la participation à diverses foires, expositions et autres manifestations économiques; par l'établissement d'accords commerciaux inter-Etats.

2 - L'amplitude des débouchés extérieurs dépend de la qualité des produits exportés et de leur étroite conformité avec les exigences de la clientèle. Des efforts de standardisation, de normalisation, l'organisation de contrôles de qualité des produits exportés, pourront être entrepris à l'instigation de la puissance publique.

3 - D'une façon plus générale, les efforts d'exportation gagneront à être stimulés par divers types de concours avec octroi de récompenses, du genre "oscars d'exportateurs".

*

* *

Les E A M A font partie, dans l'ensemble, des pays du monde les plus dépourvus de tradition industrielle. Même si elle mobilise toutes les ressources nationales disponibles, leur industrie conservera longtemps un caractère exogène : les appareillages, les techniques, les ingénieurs, les techniciens, les chercheurs, des spécialistes divers continueront à être importés dans une large mesure; il peut en résulter des tensions diverses, qui seront d'autant plus vivement ressenties que le mouvement d'industrialisation sera plus rapide. Il conviendra de prévenir de telles difficultés qui risquent de bloquer l'essor économique de ces pays grâce à une politique qui assure la participation progressive et effective des nationaux au processus d'industrialisation.



PAYS ASSOCIES A LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

